

BULLETIN

DU MUSÉE BASQUE



n° 197



EUSKAL MUSEOAREN ADIXKIDEAK
SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE BASQUE

Pour naviguer facilement dans ce document, vous ferez apparaître le volet "plan" ou "signets". Vous accéderez ainsi au sommaire et vous pourrez, en cliquant sur l'article que vous souhaitez consulter, y accéder directement.

Pour profiter au mieux des doubles-pages, nous vous recommandons l'affichage sur deux pages.

Bonne lecture!

Ce numéro bénéficie du soutien de / Ale honen babesleak dira :



A.MA.TRA





La Fayette prête serment sur l'autel de la Patrie, dressé au Champ-de-Mars.
Le jeune garçon en uniforme de la Garde nationale et levant une épée, vers la droite,
est son fils Georges-Washington La Fayette. À l'extrême droite, Charles-Maurice de Talleyrand,
alors évêque d'Autun, vient de célébrer la messe.
Huile sur toile signée b. d. "L. DAVID 1791" (homonyme de Jacques Louis David),
100 x 81 cm. Paris, Musée Carnavalet, inv. P1981.

EDITORIALA

Maritxu
ETCHANDY^(*)

^(*)Euskal Museoen
Adiskideen Elkarteak
presidentea.

2

Gertatzen da, noizbehinka, Euskal Museoen Aldizkariaren aurkibidetik iraganenez, bateragune betegin batera hel gaitezen.

Eta hala agitzen da 197. zki honekin, Baionako Euskal Museoak baionar Framazoneriari eskaintzen dion udako erakusketaren kariatara, lekua uzten baitio azken 250 urteetan, pentsamendu korronte honek bizi publiko eta sozialean, bai tokiko mailan eta bai naziokoan, ukan duen eragin garrantzitsuari, orri hauek irakurtzean ikusiko duzuen bezala.

Beste bi izpiritualtasun argira ekarriak izanen dira, izan ere, ale honetan: euskal nortasun baten babesaren irudia zekarrenarkin batera, frantses Iraultzatik 1. Mundu Gerra arte Mazoneriaren etsai amorratua izan zen Eliza katolikoarena; Iberiar Penintsulatik ihes egin eta harrera eskaini zien gizartean, besteak beste txokolategintzan arituz, ez beti errazki sartu ziren, San Izpirituko Juduena : hauetarik batzuk, bestalde, Mazoi ospetsuak izan ziren.

Alta espiritualtasun (zeini beharko litzaieken dudarik gabe protestantsismoarean gehitu) hauen arteko elkartzeak, eta erran genezake, talkak, harria ekarri diote, gaur egun iraganaren geruzen azpian Euskal Herrian eta Baionan oraindik agerikoak diren iritzi politiko eta sozial garaikideen moldatzeari. Kointzidentzia ederra beraz, prestatu gabeko elkartze hau Aldizkari berdinean, gatazkakortasun hau gai nagusia ez bada ere.

Argira ekarriak izanen zaizkigu ere, Pirinio Garaietako departamenduko artxibategiak bildu luburuxka bati erreparatuz, Louis-Dominique Leleu, XIX. mendeko bisitari baten marrazkien urguritasuna eta grazia.

XX. mendearen azken laurdenean, Etniker egitasmoari esker, euskal baserri guneetako jendeek, eta besteak beste zaharrenek, bizitzaz zuten ikusmoldeaz datu etnografiko baliosak bildu ahal izan dira: haien lekukotasunei esker, iragan ahortzi bat berriz jalgiaztzen du Aldizkari honek.

Denboran zehar burutu bidaia segituz, Museoko izugarritzko argazki fondoari esker, gaur egun desagertua den Donazaharreko erromatar kanpamenduaren klixer bitxi bat ikusiko dugu.

Azken orrialde bat itzultzen da Jacques Blot eta uzten digun obra itzela, bai eta Jakes Casaubon eta Beate Cousiño, utzi gaituzten bi beste Adiskide omentzeko.



ÉDITORIAL

Maritxu
ETCHANDY^(*)

^(*)Présidente
de la SAMB

Au hasard d'un sommaire du Bulletin du Musée Basque, il arrive parfois qu'on aboutisse à une parfaite confluence.

Il en est ainsi de ce n° 197 qui s'ouvre, à l'occasion de l'exposition estivale du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne consacrée à la Franc-Maçonnerie bayonnaise, sur l'importante contribution de ce courant de pensée, au cours des 250 dernières années, à la vie publique et sociale locale, tout autant qu'au niveau national, comme vous le verrez en parcourant ces pages.

Deux autres spiritualités sont aussi présentes, en effet, dans ce numéro : celle de l'Église catholique, qui fut, de la Révolution française à la Première Guerre mondiale, l'adversaire déterminée de la Maçonnerie, en même temps qu'elle incarnait la sauvegarde d'une identité basque ; celle des Juifs de Saint-Esprit, qui s'agrégèrent progressivement, mais pas toujours aisément, à la société qui les accueillit après leur départ de la Péninsule ibérique, notamment en exerçant leur industrie dans le chocolat : certains d'entre eux furent d'ailleurs des Maçons éminents.

Or, la rencontre, et on peut même dire le choc, de ces spiritualités (auquel il faudrait sans aucun doute ajouter le protestantisme) ont contribué à forger les sensibilités politiques et sociales contemporaines, aujourd'hui encore visibles, sous les couches sédimentées du passé, au Pays Basque et à Bayonne. Heureuse coïncidence, donc, que ce rendez-vous impromptu dans le même Bulletin, même si cette conflictualité n'en est pas le propos principal.

On découvrira, au détour d'un carnet recueilli par les Archives départementales des Hautes-Pyrénées, la délicatesse et la grâce des dessins d'un visiteur du XIX^e siècle, Louis-Dominique Leleu.

Dans le dernier quart du XX^e siècle, le projet *Etniker* permit de collecter de précieuses données ethnographiques sur la conception de la vie telle que la percevaient des ruraux basques, notamment les plus âgés : ce Bulletin fait, grâce à leur voix, ressurgir un passé évanoui.

Poursuivant ce voyage dans le temps, l'exceptionnel fonds photographique du Musée nous permet de découvrir un curieux cliché du "camp romain" de Saint-Jean-le-Vieux.

Une dernière page se tourne pour rendre hommage à Jacques Blot et à l'œuvre considérable qu'il nous laisse, ainsi qu'à Jakes Casaubon et Beate Cousiño, autres Amis disparus.

SOMMAIRE

- 2 **EDITORIALA - ÉDITORIAL**
Maritxu ETCHANDY
- 5 **MAÇONS DE BAYONNE, DU LIBÉRALISME POLITIQUE
AU RÉPUBLICANISME LAÏQUE**
Olivier RIBETON
- 27 **LA FRANC-MAÇONNERIE BAYONNAISE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**
Robert MAURICE
- 39 **LES "ÉTUDES EN LANGUE BASQUE" DE M^{GR} GIEURE**
Jean-Michel BEDECARRAX
- 51 **LE CHOCOLAT À BAYONNE, UNE HISTOIRE JUIVE ?**
Anne OUKHEMANOU
- 61 **LOUIS DOMINIQUE LELEU AU PAYS BASQUE (1820 ET 1836)
DESSINS INÉDITS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE**
Thibaut de ROUVRAY
- 73 **À PROPOS DU CORPS
PAYSAN(NE)S BASQUES D'AUTREFOIS DEVANT LE CYCLE DE VIE**
Michel DUVERT
- 91 **ARGAZKI ARGITARATU**
Anaiz APHAULE-DUPERRET
- 93 **BMB N° 196 : L'ÉNIGME DU "CLASSEUR DE 1987" RÉSOUE...**
- 95 **JACQUES BLOT (1933-2021), ARCHÉOLOGUE D'EUSKAL HERRI**
Éric DUPRÉ-MORETTI
- 99 **JAKES CASAUBON (1925-2021)**
Lucien ETXEZHARRETA
- 103 **BEATE COUSIÑO (1944-2021)**
Olivier RIBETON

MAÇONS DE BAYONNE, DU LIBÉRALISME POLITIQUE AU RÉPUBLICANISME LAÏQUE

Olivier RIBETON^(*)

Le co-commissaire de l'exposition *Les 250 ans de la Zélée, la Franc-maçonnerie bayonnaise d'hier et d'aujourd'hui* (du 3 juin au 31 août 2022), nous permet ici de comprendre comment la Maçonnerie contribua, depuis Bayonne, maritime et commerçante, à la diffusion des idées politiques issues de la philosophie des Lumières, vers l'arrière-pays de la cité portuaire, tout en fournissant nombre de cadres politiques et intellectuels à la vie publique locale, dont certains connurent une destinée nationale.

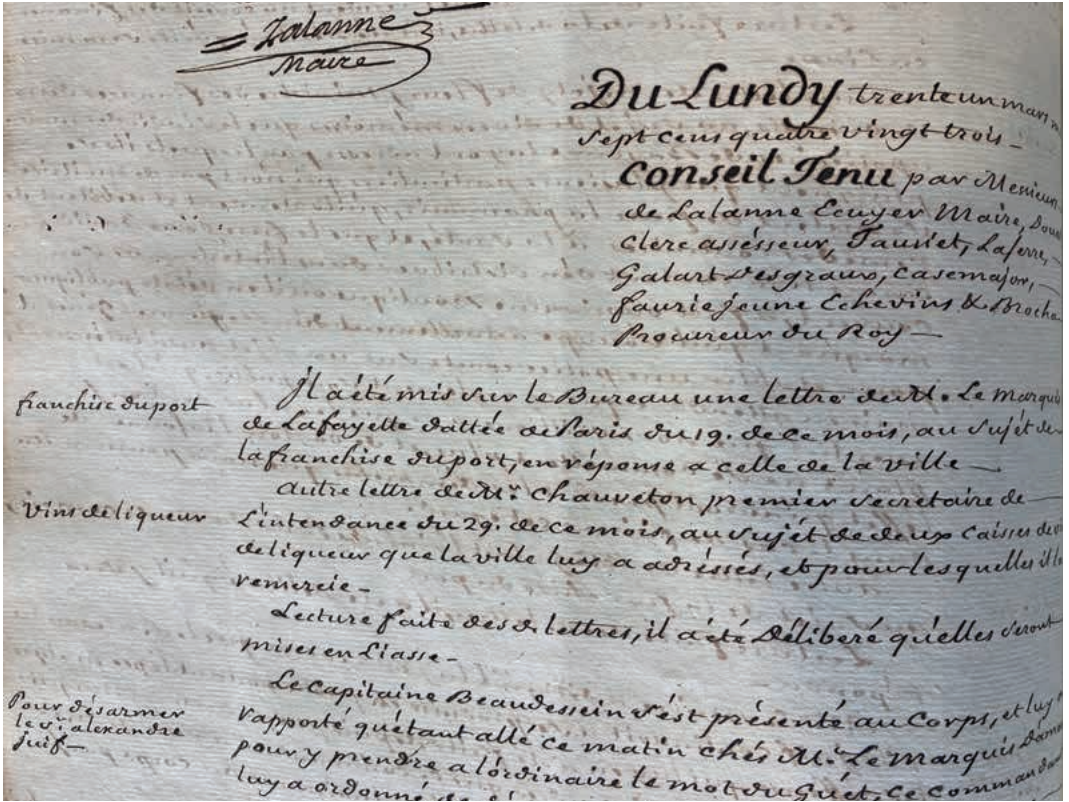
5

2022ko ekainaren 3tik agorrilaren 31ra iraganen den Les 250 ans de la Zélée, la Franc-maçonnerie bayonnaise d'hier et d'aujourd'hui erakusketako komisariokideak argitasunak ekartzen dizkigu hemen ulertzeko nola Mazoneriak lagundu duen, Baiona itsas eta markataritza hiritik Argietako filosofiatik zetorren ideia politikoak portu hiritik haratagoko barnealdean hedatzen, tokiko bizi publikoari koadro politiko eta intelektual andana bat hornitzen segituz aldi berean, jakinez hauetako batzuk nazio mailan ere karguak izan dituztela.

■ La Fayette à Bayonne au service du port franc

Gilbert du Motier, marquis de La Fayette (Château de Chavaniac, 1757 – Paris, 1834) s'embarqua le 26 avril 1777 pour l'Amérique, depuis le port du Passage (*Pasaia*, en Guipuzcoa), sur le navire marchand *La Victoire*. Il voyageait à titre privé, afin de rencontrer le général Washington, ce qu'il fit le 3 août suivant. Il devint l'artisan du soutien français à la cause américaine pendant la guerre d'indépendance contre l'Angleterre. Embarqué sur *L'Hermione* à Rochefort en mars 1780, La Fayette fut enfin officiellement chargé par le roi de préparer la réception des troupes françaises en Amérique. Lorsque les préliminaires de la paix furent signés le 30 novembre 1782, il se trouvait à Cadix, prêt à repartir en guerre. Aussi passa-t-il par Bayonne avant de rejoindre Paris. L'indépendance des États-Unis fut reconnue par le traité de Paris du 3 septembre 1783. Par son épouse Adrienne de Noailles, La Fayette était le petit-neveu du duc de Gramont, gouverneur de Bayonne, lequel s'opposait à la franchise du port qui lui aurait fait perdre le droit de coutume qui lui profitait par moitié avec

^(*)Co-commissaire de l'exposition, Conservateur honoraire du MBHB



6

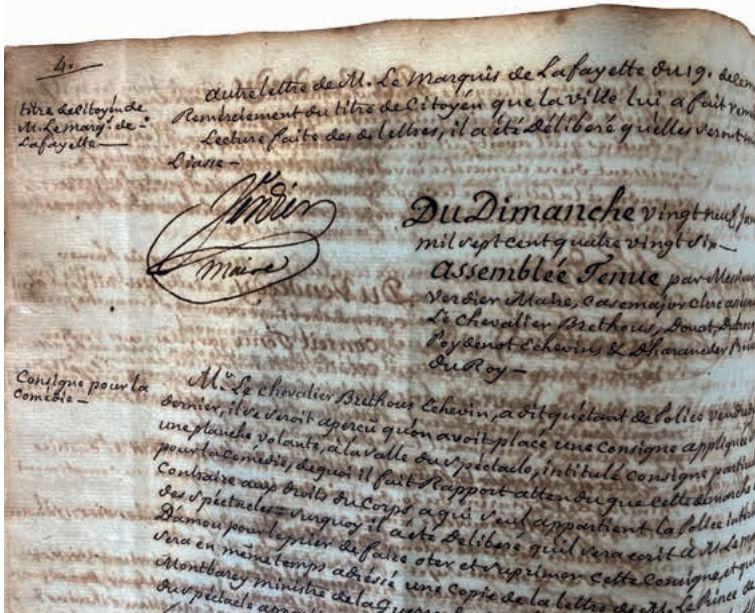


Fig. 1
Lettre de La Fayette
du 19 mars 1783
traitant de la
franchise du port
inscrite au registre
municipal.
Arch. dép. Pyr.-Atl.
Registre BB63
page 558.
Photo
© O. Ribeton.

Fig. 3
Lettre de
remerciement
de La Fayette du
19 janvier 1786
inscrite au registre
municipal.
Arch. dép. Pyr.-Atl.
Registre BB64
page 40.
Photo
© O. Ribeton.

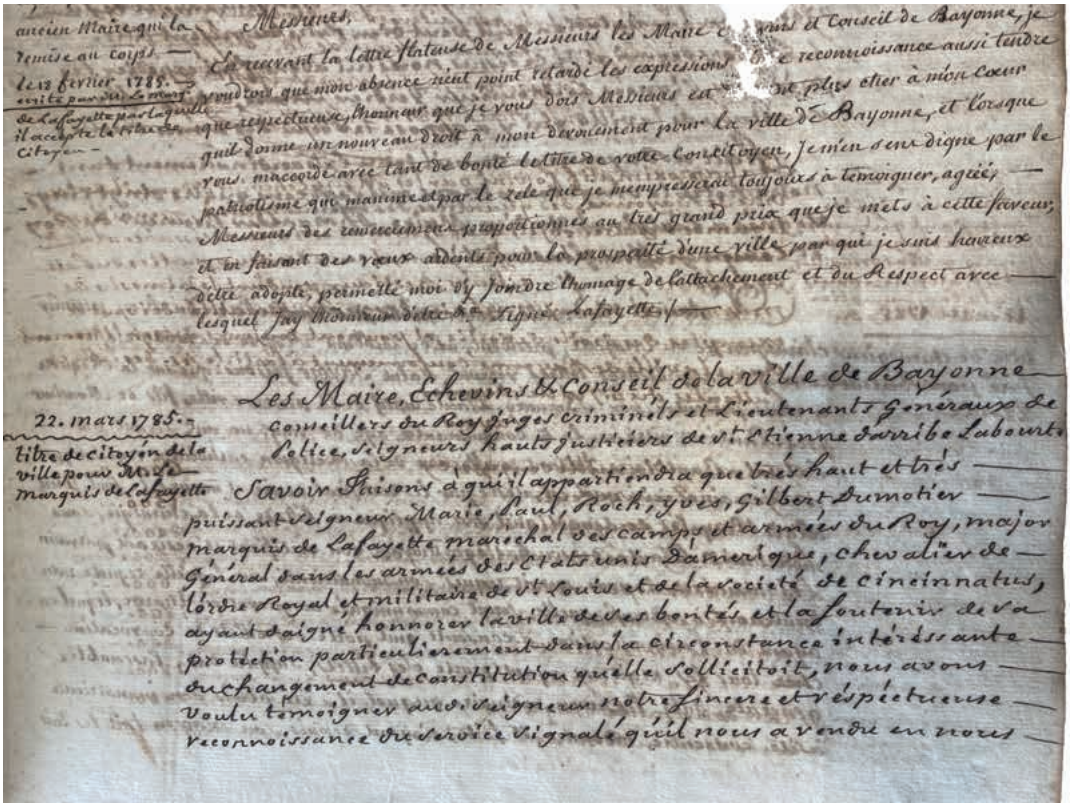


Fig. 2
Lettre de La Fayette du 18 février 1785 acceptant le titre de citoyen de Bayonne inscrite au registre municipal, titre que la ville vote officiellement le 22 mars 1785.
Arch. dép. Pyr.-Atl. Registre AA25 page 49.
Photo © O. Ribeton.

le roi. Mais La Fayette prit le parti de la bourgeoisie bayonnaise contre son parent. Lors de son passage à Bayonne en février 1783, où il fut reçu en loge, La Fayette avait bien voulu s'intéresser à la demande de la ville d'obtenir la franchise pour son port. Le succès de ce port franc était "essentiellement dû à sa puissante protection et à ses vues éclairées sur les intérêts de l'état". Il méritait ainsi une "éternelle reconnaissance" et la ville le sollicita d'agréer que son nom fut inscrit au nombre des citoyens de Bayonne. Le 8 février 1785, La Fayette répondit dans les termes les plus aimables : "l'honneur que je vous dois donne un nouveau droit à mon dévouement pour la ville de Bayonne". Il ajoutait qu'il faisait "des vœux ardents pour la prospérité d'une ville par qui je suis heureux d'être adopté". Le titre de citoyen fut signé du maire Verdier, en conseil extraordinaire du 22 mars 1785, et la ville le lui fit parvenir dans un portefeuille brodé aux armes de la ville avec le mot : "votre nom devait paraître dans nos archives comme il paraîtra éternellement dans les fastes de l'Amérique et dans ceux de la France" (Fig. 1, 2 et 3).

C'est vraisemblablement à l'automne 1775, à l'âge de 18 ans, que le jeune Lafayette fut initié dans une loge militaire de Metz. À cette époque, la Franc-maçonnerie était à la mode dans tous les milieux : la bourgeoisie, l'artisanat, le négoce, l'armée mais également au sein de la noblesse et du clergé. Le "Frère



Fig. 4

Épée maçonne flamboyante de La Fayette, vers 1825. Acier, bronze, feuille d'or, 13 x 99 x 1,5 cm. Avec son fourreau en cuir, tissu, velours, broderies, 8,5 x 84 cm. Musée de la Franc-Maçonnerie, coll. GODF inv.n° M1.006. C'est l'épée que le Vénérable pose sur son plateau à l'ouverture des travaux maçonniques.



Fig. 5

La Fayette prête serment sur l'autel de la Patrie, dressé au Champ-de-Mars. Le jeune garçon en uniforme de la Garde nationale et levant une épée, vers la droite, est son fils Georges-Washington La Fayette. À l'extrême droite, Charles-Maurice de Talleyrand, alors évêque d'Autun, vient de célébrer la messe. Huile sur toile signée b. d. "L. DAVID 1791" (homonyme de Jacques Louis David), 100 x 81 cm. Paris, Musée Carnavalet, inv. P1981.

Gilbert” resta pendant 60 ans un franc-maçon assidu aussi bien en France qu’aux États-Unis. Il accéda à Charlotte (Caroline du Nord) au 33^e degré du Rite écossais Ancien et Accepté (R.E.A.A.). Il fut coopté en 1830 (Fig. 4) membre du *Suprême Conseil de France* (chargé d’administrer les Hauts Grades du R.E.A.A.) et reprit le maillot de Vénérable Maître à 76 ans, un an avant sa mort. Lafayette resta fidèle tout au long de son existence aux grands principes humanistes de la Franc-Maçonnerie qui sont la Tolérance, la Vertu, l’Égalité et surtout cette Liberté “qu’il idolâtrait”, selon son expression. Décrétée par l’Assemblée constituante, la Fête de la Fédération devait réunir le 14 juillet 1790, à Paris, autour du roi, les “soldats citoyens” gardiens des libertés acquises. Sur le Champ de Mars un autel fut dressé, destiné à célébrer une messe solennelle mais surtout à accueillir la prestation de serment du commandant de la Garde nationale, Gilbert Du Motier, général de La Fayette (Fig. 5). Après lui, les députés jurèrent fidélité à la Nation, à la Loi et au Roi – nouveau triptyque de la monarchie constitutionnelle. Dans les tribunes, le peuple assistait à la mise en scène de la nation unanime incarnée par les notables. Au centre de toutes les attentions, La Fayette symbolisait à cette date la liberté pour laquelle il était parti se battre aux côtés des Américains lors de la guerre d’indépendance, et qu’il n’avait jamais cessé de mettre en avant, en qualité de député à l’Assemblée constituante, et de commandant de la Garde nationale.

Un grand nombre des généraux de Washington furent ses frères en franc-maçonnerie. Les généraux Israel (1718-1790) et Rufus (1738-1824) côtoient Lafayette dans cette liste de généraux. Même si Lafayette ne fit sans doute pas don à Washington de son célèbre tablier maçonnique – une belle légende – il est indéniable qu’il eut un lien privilégié avec ce dernier. Pendant cette guerre la loge militaire la plus célèbre fut l’*American Union Lodge* qui suivait Washington dans ses déplacements. Plus tard ce dernier présida la *Société des Cincinnati*, qui regroupait des anciens combattants de la guerre d’indépendance : la plupart des membres étaient francs-maçons. Mais George Washington condamna la Révolution française et reçut à contrecœur le cadeau de Lafayette, la clef de la Bastille.

■ Scission due à la présence juive : une partie de *La Zélée* devient *L’Amitié* en 1783

Le marquis de Caupenne d’Amou, commandant la place de Bayonne, avait autorisé le Juif Alexandre, membre de *La Zélée*, à porter l’épée en public. Or, il était difficile à certains frères bourgeois ou nobles, d’admettre que l’on puisse être juif et participer, l’épée au côté, à une assemblée de notables. Après protestation du corps de ville (Fig. 6), le marquis retira son autorisation le 30 mai 1783. Mais Alexandre passa outre en se présentant l’épée au côté. Vénérable depuis deux ans, Antoine Vincent de Casemayor prit la décision d’exclure Alexandre de *La Zélée*, provoquant une scission avec l’ancien vénérable Pierre Desaa (né à Saint-Esprit en 1743, vénérable en 1778, et qui fut le premier maire élu de la commune landaise en 1790).

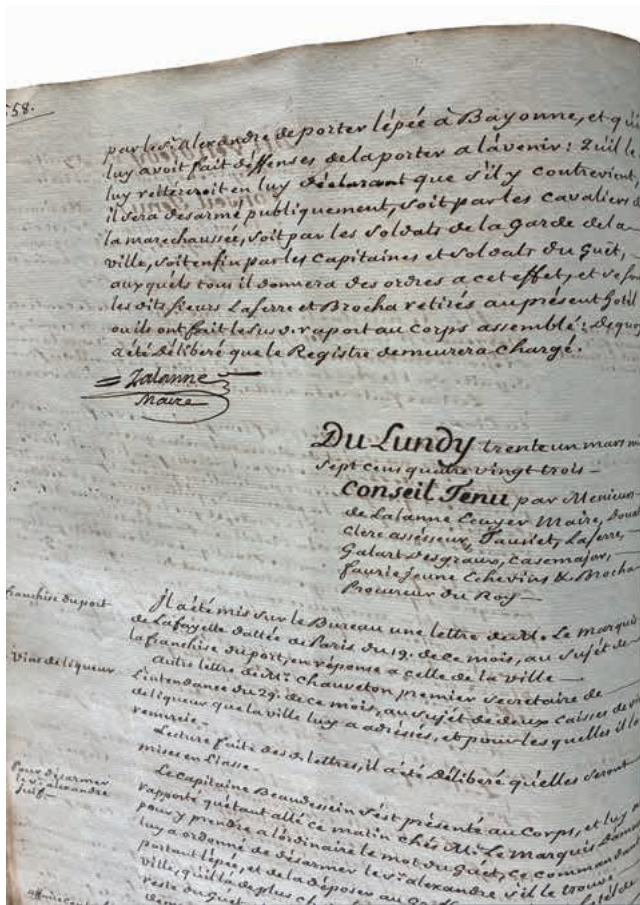


Fig. 6
Le sieur Alexandre ne respecte pas l'interdiction de porter l'épée. Décision de le désarmer par des gardes s'il continue à contrevenir à cet ordre, inscrite au registre municipal. Arch. dép. Pyr.-Atl. Registre BB63 page 558. Photo © O. Ribeton.

Casemayor et ses amis prirent prétexte d'un procès avec le propriétaire du temple de Saint-Esprit, pour demander au Grand Orient la patente d'un nouvel atelier au titre distinctif de *L'Amitié*. Le 12 juillet, Casemayor au nom des "frères séparés" écrivit au Grand Orient :

La loge la Zélée avait, dans le principe de sa création, été assez peu scrupuleuse dans le choix de ses sujets ; elle avait, entre autres, admis nombre de juifs qui, dans ce pays-ci, sont écartés de toute société honnête et qui se présentèrent en foule à cette loge, lors de son origine. Cette admission empêcha nombre de frères respectables par leurs qualités civiles et maçonniques de se présenter pour se faire affilier. Nous avons senti la nécessité de nous séparer des juifs et nous y sommes parvenus heureusement.

En 1785, ayant reçu sa patente, *L'Amitié* qui recrutait dans l'aristocratie et l'oligarchie municipale, compta 28 membres, 37 en 1786 et 38 en 1787, année de sa disparition au profit d'un retour à la loge mère *La Zélée*. Les principaux administrateurs de *L'Amitié* furent Joseph Antoine Dubrocq (Bayonne, 1758-1813) et son beau-père (et cousin) Dominique Dubrocq (Bayonne, 1728-1798), négociants et banquiers.

■ De la Révolution française à l'Empire

Lors de la réorganisation administrative de la France en 1790, le bourg Saint-Esprit-lès-Bayonne devint une commune autonome du département des Landes, et cela jusqu'au 1er juin 1857 où Saint-Esprit fut rattaché à Bayonne et au département des Basses-Pyrénées. Parmi les particularismes abolis de l'Ancien Régime, notons le rattachement à la France de la souveraineté de Bidache, appartenant au duc de Gramont gouverneur de Bayonne, opéré à la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, par l'avocat Louis Agricole Perret (Pont d'Ain, 1752 – Bidache, 1836) "représentant extraordinaire de la commune de Bidache" et dont l'invitation était signée Guillotin (Fig. 7). Perret, initié dans sa région natale avec ses cousins Montagnat et Bichat – dont Xavier Bichat (1771-1802) –, avait été affilié à *La Zélée* en 1780, alors qu'il était inspecteur des Fermes du roi à Bayonne, et s'apprêtait à épouser Suzanne Labat par l'entremise du frère de celle-ci, Jean Labat, abbé franc-maçon et futur défroqué, et de l'abbé Paradis, futur curé constitutionnel et président de la Société populaire de Pau¹.

La Zélée dut interrompre ses travaux sous la Terreur en juin 1793, pour les reprendre en 1795 sous la direction de Jean-Baptiste Marie Mauco (Bayonne, 1745 – Solliès-Pont, 1827). Mauco fut adjudant au régiment du Vivarais (et initié en 1774 à *La Parfaite Union* dudit régiment), commis de la Marine chargé du bureau des fonds de Bayonne (1776), commandant de la Garde nationale d'août 1789 à octobre 1792, lieutenant-colonel commandant le 4^e bataillon des Volontaires des Basses-Pyrénées, nommé général de brigade sur le champ de bataille par les représentants du peuple en 1793, après avoir été blessé à la tête à Baigorry. Il continua à se battre sous les ordres de Moncey. Nommé commandant de la 2^e Division de Bayonne en août 1796, il fut placé en non activité en 1801 et mis à la retraite d'office en 1803 et vota contre Bonaparte à la proclamation de l'Empire. "Couvreur et ambassadeur" de *La Zélée* en 1784,

Fig. 7
 Autorisation d'entrée à l'Assemblée Nationale de Louis Agricole Perret, signée par Guillotin.
 Arch. dép. Pyr.-Atl. 150 J Fonds Perret.
 Photo © O. Ribeton
 Joseph-Ignace Guillotin (Saintes, 1738 – Paris, 1814), médecin et homme politique avait fait adopter, sous la Révolution française, la guillotine comme mode unique d'exécution capitale. Initié en 1772 à la loge La Parfaite Union d'Angoulême, il devint en 1776 vénérable maître de La Concorde Fraternelle à l'Orient de Paris et en 1778 membre affilié à celle des Neuf Sœurs. Il joua un rôle important dans la formation du Grand Orient de France et devint orateur de sa "chambre de province" qui recevait chaque année le tableau des membres de toutes les loges de province, et exerçait sur elle une tutelle.

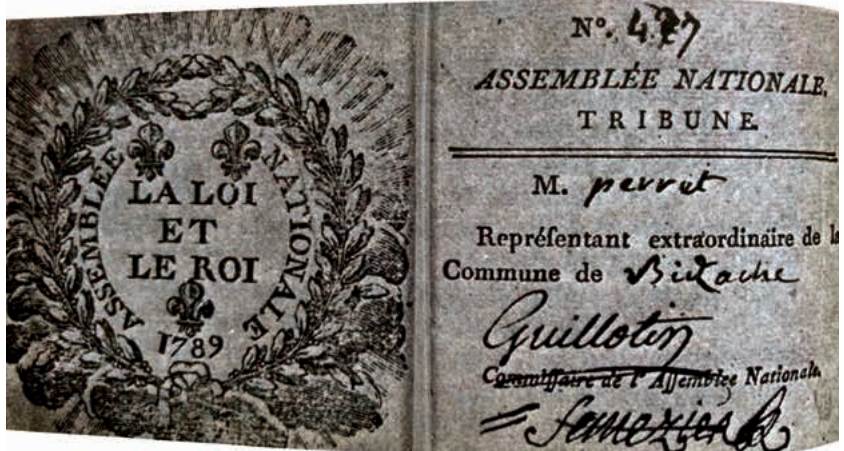




Fig. 8
Portrait en pied de Dominique Dubrocq en costume d'échevin, premier maire élu de Bayonne en 1790, tenant à la main une feuille manuscrite avec une maxime de Solon : "La Police dit Solon / est la Loy par / Excellence & / le soutien de / la Cité". Huile sur toile anonyme, 200 x 100 cm environ. Collection particulière. Photo © O. Ribeton.



Fig. 9
Hôtel Dubrocq, place Jacques-Portes, dessin encre et lavis début XIX^e siècle. Photo © O. Ribeton.



Fig. 10
Portrait de Jean-Pierre Basterrèche, vers 1820, par Albert Grégorius (Bruges, 1774-1853) Huile sur toile. Collection particulière. Photo © A. Arnold (Doc. Musée Basque n° 87.55.1).

Rose-Croix en 1786, Vénérable en 1788-1790, il impulsa la reprise des activités de la loge lorsqu'il fut à nouveau affecté à Bayonne en 1796.

De nombreux marins furent reçus dans la franc-maçonnerie entre 1789 et 1802, dont le capitaine de vaisseau Bernard Dubourdieu (Bayonne, 1773 – Lissa, 1811) et le corsaire Etienne Pellot (Hendaye, 1765 – Urrugne, 1856) qui fut initié à *La Zélee* en 1789 avant d'intégrer la Société des Amis de la Constitution en septembre 1793.

Le premier maire élu de Bayonne fut en 1790 le négociant Dominique Dubrocq (Fig. 8), président de la Chambre de commerce en 1782-1783, lequel possédait l'hôtel Dubrocq (actuelles Nouvelles Galeries) où logea Ferdinand VII d'Espagne qui protesta depuis le balcon de l'hôtel (Fig. 9) en 1808 de la trahison de Napoléon. Jean-Pierre Basterrèche (Bayonne, 1762 – Biais, 1827) (Fig. 10) se forma au négoce en Espagne (18 mois), en Angleterre (6 mois) et deux ans à Amsterdam, avant de diriger la maison familiale en 1786. Il développa l'armement maritime pour la course (50 navires entre 1790 et 1813). Maire de Bayonne en 1792, il fut emprisonné sous la Terreur en tant qu'ami des Girondins. Président du tribunal de commerce de Bayonne en 1795, il fut nommé commissaire exécutif du Directoire en 1796. Élu député des Basses-Pyrénées en 1815, 1819 et 1825,



Fig. 11
Portrait du comte Dominique Joseph Garat, vers 1810,
par François Gérard (Rome, 1770 – Paris, 1837)
Huile sur toile. Collection particulière.
Photo © A. Arnold (Doc. Musée Basque n° 82.69.1).

il fonda la Compagnie d'Assurances Générales de France. Il fut initié à *La Zélée* en 1782, passa à *L'Amitié* en 1783 et revint à la loge mère sous le Directoire où il fut reçu chevalier Rose-Croix en 1797.

Le plus célèbre personnage fut l'avocat (Fig. 11) Dominique Joseph Garat (Bayonne, 1749 – Bassussarry, 1833) élu, avec son frère aîné Dominique, député du Tiers-état en 1789. Membre de la Constituante, il succéda à Danton comme ministre de la Justice en 1792 et à ce titre notifia à Louis XVI sa sentence de mort. Il remplaça Jean-Marie Roland au ministère de l'Intérieur jusqu'en août 1793. En 1795, il ouvrit la première école Normale. Ambassadeur à Naples sous le Directoire, sénateur et comte d'Empire, il avait été initié à *L'Amitié* de Bordeaux et fit partie de la loge parisienne des *Neuf Sœurs*.

■ Les Cabarrus, une famille de Maçons entre France et Espagne

De nombreux négociants bayonnais établissaient des comptoirs en Europe, surtout en Espagne, et en Amérique, à Saint-Domingue et aux Antilles. Parmi eux, les Cabarrus furent les plus connus. Tous les hommes de cette famille étaient francs-maçons. Dominique Eugène Cabarrus (Bayonne, 1716 - 1799) fut négociant, banquier, armateur, président de la Chambre de Commerce en 1770-1771. Initié à la première loge bayonnaise *La Saint-Jean de l'Union Cordiale* fondée le 3 juin 1743, puis membre de *La Saint-Jean des Arts* qui lui succéda, il fut Rose-Croix à *L'Amitié* en 1784. Il fut le père du membre le plus célèbre de la famille, François Cabarrus (Bayonne, 1752 – Séville, 1810), conseiller et ministre des Finances (Fig. 12) des rois d'Espagne Charles IV puis Joseph Bonaparte. François fonda, entre autres institutions, la Banque San Carlos, la Compagnie du commerce



Fig. 12
Portrait de François Cabarrus, fondateur du Banco de San Carlos, en 1788,
par Francisco de Goya (Fuendetodos, 1746 – Bordeaux, 1828)
Huile sur toile, 210 x 127 cm
Madrid, Banque d'Espagne, inv. P136. Photo © O. Ribeton.



Fig. 13
Portrait de Vincent Simonet (1790-1843) avec son fils Eugène Pierre (1823-1906), huile sur toile anonyme vers 1840. Derrière, une bibliothèque figurée où sont rangés les ouvrages des médecins François Broussais et Xavier Bichat (dont Vincent tient un exemplaire à la main titré Sur la vie et la mort), en plus de Georges Cabanis et Jean Nicolas Corvisart. Huile sur toile Collection particulière. Photo © O. Ribeton.



Fig. 14
Diplôme passeport de franc-maçon de François Basile Cottrait à la loge La Parfaite Réunion délivré le 11 mai 1813 (avec grade au tableau du 1^{er} janvier 1812). Collection particulière. Photo © O. Ribeton.

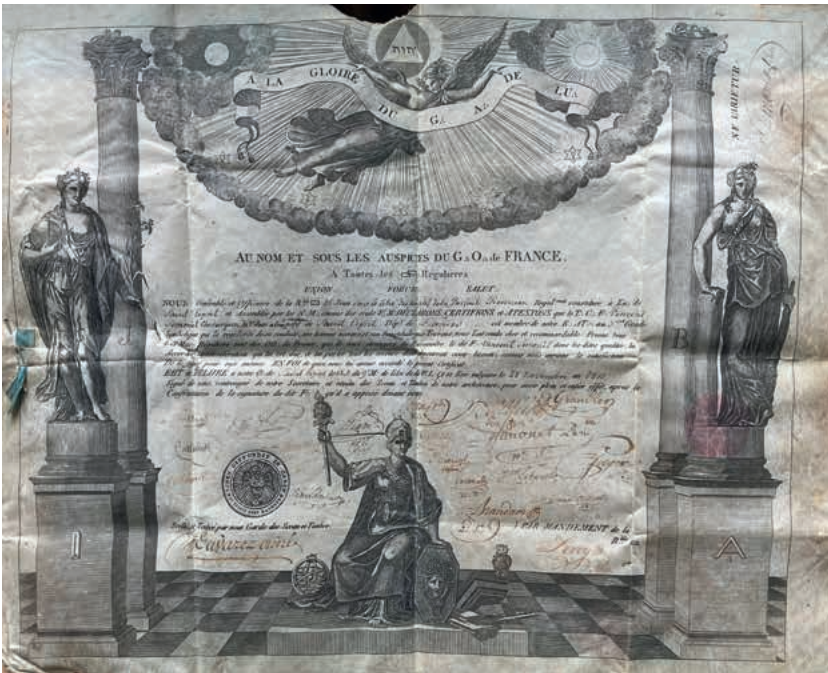


Fig. 15
Diplôme passeport de franc-maçon de Vincent Simonet à la loge La Parfaite Réunion le 28 novembre 1810. Signé à la fois de "Simonet Fils" et de "Simonet Père". Collection particulière. Photo © O. Ribeton.

Fig. 16
 Tablier de Rose-Croix de Vincent Simonet, en 1820.
 Textile brodé au pélican nourrissant ses petits au pied d'une croix.
 Collection particulière.
 Photo © O. Ribeton.

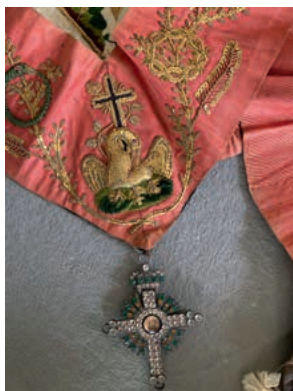


Fig. 17
 Sautoir de Rose-Croix de Vincent Simonet, en 1820. Collection particulière.
 Photo © O. Ribeton.

des Philippines, et multiplia les projets : réalisation d'un canal d'irrigation de la Sierra de Guadarrama, passant à Madrid et s'unissant au Guadalquivir, irrigation des terres sèches du sud de la Castille, projet de canal alimentant en eau la ville de Madrid. Député de Madrid, il fut gestionnaire des hôpitaux et à l'origine de la création d'un fonds de secours pour les indigents... La franc-maçonnerie étant alors interdite en Espagne, il aurait fait partie d'un Grand Orient d'Espagne clandestin créé par Aranda. Sa fille Thérésia (1773-1835), mariée trois fois, fut la célèbre M^{me} Tallien qui contribua à la chute de Robespierre. Elle était membre de *La Candeur*, loge féminine extérieure à l'ordre maçonnique mais agrégée à une loge régulière "pour satisfaire la curiosité des femmes, faire taire les calomnies".

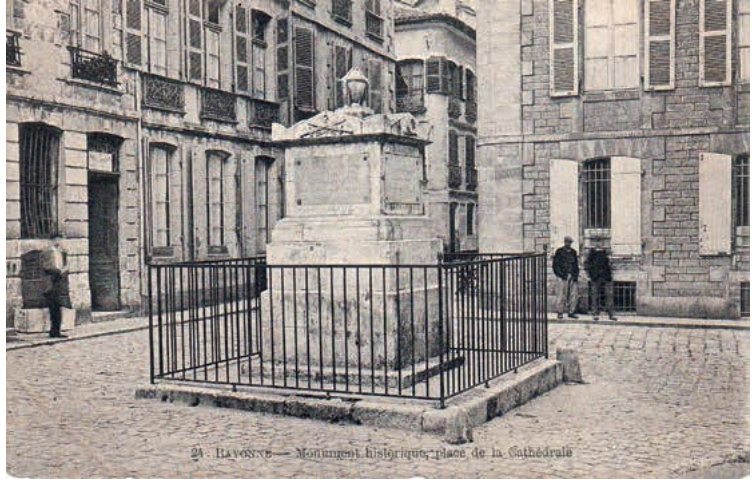
■ Simonet, prisonnier sur parole des Anglais et vénérable de loge en Écosse

Vincent Simonet (Saint-Esprit, 1790 – Bayonne, 1843) (Fig. 13) était fils de Cyprien Simonet (Saint-Esprit, 1759-1818) lequel fut maître en chirurgie (1782), initié à la franc-maçonnerie sous le Directoire à Saint-Domingue, entré à la loge *La Parfaite Réunion* de Bayonne en 1806 (Maître en 1807, Rose-Croix en 1812). Cyprien parraine en 1812 dans cette loge François Basile Cottrait (né à Jussieu en 1763) artiste peintre décorateur séjournant à Saint-Esprit (Fig. 14). Vincent fut docteur en Chirurgie, auteur de notes médicales. Il avait été initié à *La Parfaite Réunion* dès 1809, en fut maître en 1810 à l'âge de 20 ans (Fig. 15). Franc-Maçon actif à Bayonne (1809-1811), en Écosse (1811-1814), puis à Paris (1816-1817),

puis de nouveau à Bayonne de 1817 à sa mort. Fait prisonnier des Anglais lors de la prise le 23 mars 1811 de *L'Invincible Napoléon* où il était apprenti chirurgien, on l'envoya à Selkirk, en Écosse, où il fut admis à partager les travaux de la loge locale la *St John N° 32*. Il y devint Vénérable (à 22 ans) de la partie française de la loge, créée pour les prisonniers français. Il y recopia les rites de la loge écossaise. Après l'abdication de Napoléon, il rentra en France via Calais le 19 juin 1814, pour s'installer à Paris le 22 juillet.

En 1816, il fut membre de la loge *L'Union Inaltérable* et passa ses examens de médecine à Paris entre fin 1814 et début 1817. Il revint à Bayonne le 19 mars 1817. À *La Parfaite Réunion* il fut reçu Rose-Croix le 30 mars 1820 (Fig. 16 et 17) et grand chevalier Kadosh le 5 décembre 1822. Il épousa en 1822 Jeanne (Jenny) Barroilhet,

fille de Pierre Barroilhet et de Marie Pêche, apparentés à l'avocat Louis Antoine Barroilhet (Paris, 1761), apprenti à la loge *La Zélée* le 26 mai 1786 ; et à Louis Pêche (Bayonne, 1764), négociant armateur issu d'une famille de tilholiers, reçu à *La Zélée* en 1789, figurant au tableau de reprise du 6 ventôse de l'an X.



16

Fig. 18
Portrait de Jacques Laffitte d'après nature par Mausuin. Lithographie de Grégoire et Deneux. Bayonne, Médiathèque inv. n° 1EP21. Photo © O. Ribeton.

Fig. 19
Monument aux Trois Glorieuses, place de la cathédrale de Bayonne, carte postale. Collection Christian Prieur.

■ La Révolution de juillet 1830 de Paris à Bayonne, des Maçons locaux d'envergure nationale

Souhaitant depuis toujours une Monarchie parlementaire et bourgeoise, Jacques Laffitte (Bayonne, 1767 – Paris, 1844) joua un rôle essentiel dans la Révolution de juillet 1830 (Fig. 18). Il fut l'un des signataires de la protestation des députés contre les Ordonnances de juillet, puis se rangea du côté des émeutiers. Le 30 juillet, il prit l'initiative de proposer au duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume. Cette Révolution eut des répercussions à Bayonne où fut élevé un monument "des Trois Glorieuses" dédié à deux jeunes Bayonnais tués à Paris, avec cette phrase gravée : "Les révolutions des justes sont le châtiment des mauvais rois" (Fig. 19). On y ajouta une plaque commémorant un troisième Bayonnais mort sur les barricades de Paris en février 1848. Érigé d'abord rue des Prébendés face à l'évêché, dans un mouvement anticlérical, ce "témoignage élevé par les patriotes bayonnais le 27 juillet 1831" attirait la ferveur des Républicains. Il fut transporté place Montaut après la démolition du palais homonyme en 1908 (Fig. 20). Laffitte devint, en 1831, Vénérable de la nouvelle loge *Les Trois Jours* dont La Fayette était Vénérable d'honneur. Rapidement déçu par le nouveau roi, Laffitte retourna dans

Fig. 20
Monument aux Trois Glorieuses, privé de son urne funéraire et déplacé place Montaut, avec ses plaques de marbre portant les noms gravés des tués de 1830 et 1848. Photo © O. Ribeton.





Fig. 21a
Portrait du général Lamarque, lithographie par H. Garnier d'après le tableau de Champmartin. Bayonne, Médiathèque inv. n° 1EP.224. Photo © O. Ribeton.



Fig. 21b
Le général Lamarque sur son lit de mort et légende : "je meurs avec le regret de n'avoir pas vengé la France des infâmes traités de 1814 et 1815", (par V. Adam, lithographie de Lemercier publiée par Jeannin), détail de la feuille précédente. Bayonne, Médiathèque inv. n° 1EP.224. Photo © O. Ribeton.

une opposition marquée. Il était l'ami de Maximien Lamarque (Saint-Sever, 1770 – Paris, 1832), beau-frère de l'ancien maire Jean-Pierre Basterreche. Le général Lamarque fit toutes les campagnes de l'Empire, il commanda le camp de Bayonne d'août 1803 à avril 1804 et fut initié à *La Zélée* le 14 décembre 1803. Il fut élu député libéral et républicain des Landes en 1828, 1830, puis en 1831. Sa grande popularité fit que ses funérailles (Fig. 21ab) fournirent au peuple mécontent de Paris l'occasion d'un soulèvement républicain les 5 et 6 juin 1832, où Laffitte s'interposa pour éviter un bain de sang, après avoir défilé derrière la bannière de la loge *Les Trois Jours* bientôt interdite.

Fils de Jean-Pierre Basterrèche, Eugène Basterrèche (Bayonne, 1800 – 1843), de santé fragile, fut reçu à *La Zélée* en 1823. Officier de marine sous les ordres de l'amiral Bergeret, il démissionna en 1827 pour gérer la propriété familiale de Biauudos. Partisan enthousiaste de la Révolution de 1830, il fut nommé commandant en premier de la Garde nationale de Bayonne. Député des Landes de 1831 à 1834, il fut nommé maire de Bayonne le 28 janvier 1832 mais démissionna en juin pour protester contre la condamnation des manifestants qui avaient organisé un charivari contre le général Harispe.

■ Développement de la presse locale

Le régime de la Monarchie de juillet (1830-1848) permit le développement de la vie politique bayonnaise avec l'introduction d'un système électif censitaire pour la désignation des conseillers municipaux, et les débuts véritables

de la presse locale. En octobre 1829 sortit le premier numéro du *Courrier de Bayonne et de la Péninsule*, de tendance libérale. Après les Trois Glorieuses, le flambeau de l'opposition fut repris par *La Sentinelle de Bayonne*, devenue *La Sentinelle des Pyrénées* en 1833. Le *Courrier de Bayonne et de la Péninsule*, imprimé en français et en espagnol, chez Lamaignère, était dirigé par Martial Lavigerie (Saint-Antonin, 1769 – Angoulême, 1856), initié à *La Zélée* en 1809. En 1831, *La Sentinelle* fut confiée à Paul Guichené (né à Bayonne en 1801, initié à *La Zélée* en 1824) et Jean Lamaignère (Bayonne, 1805 – 1847) imprimeur à Bayonne, républicain convaincu initié à *La Zélée* en 1822 et qui signe nombre d'articles des trois points.

C'est l'heure de gloire de la Maçonnerie bayonnaise, et de *la Zélée* notamment, qui fournit les cadres politiques libéraux des temps nouveaux : des maires de Bayonne à l'instar de Bernard Lanne et Eugène Basterretche, des hommes d'État à la tête du Gouvernement de la France comme Jacques Laffitte, de grands penseurs à l'instar de l'économiste libéral Frédéric Bastiat ou des militaires comme Harispe, le futur maréchal.

■ Frédéric Bastiat (Bayonne, 1801 – Rome, 1850) le génie du libéralisme

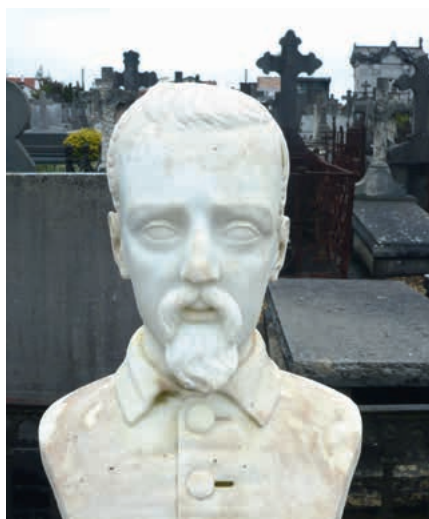
Son oncle Henri Monclar (1766-1831), important négociant bayonnais, l'initia aux arcanes du commerce. Habitué à confronter des idées libérales tant économiques que politiques, Bastiat forgea les bases de sa doctrine du libéralisme et du libre-échange, inspirée de l'écossais Adam Smith. Le centre de ce foisonnement d'idées était la loge *La Zélée* dont son père Pierre (1771-1810) et son oncle Justin (1779-1862) furent membres, et dont ses deux oncles H. Monclar et J. M. Dalbourg furent Vénérables. La Maçonnerie bayonnaise comptait alors dans ses rangs de nombreux armateurs et négociants, propriétaires de comptoirs en Espagne, Angleterre, Pays-Bas... En 1819, Frédéric Bastiat fut admis en Maçonnerie, puis au grade de Rose-Croix en 1822. Le développement de la pensée scientifique, la montée du paupérisme et surtout le conflit entre protectionnisme et libre-échangisme étaient au cœur des discussions. En 1825, Bastiat se lança dans une gestion expérimentale de l'agriculture à Mugron, tout en vivant à Bayonne l'enthousiasme de juillet 1830. En 1831, Jacques Laffitte le fit nommer juge de paix à Mugron. En 1833, il fut élu conseiller général. À partir de 1840, il voyagea en Espagne, Portugal et Angleterre, en vue de développer la Compagnie Générale d'Assurances fondée par Basterrèche. En 1844, le *Journal des économistes* publia sa première étude qui fit sensation. Membre correspondant de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, il fut élu en avril 1848 à la Constituante (Fig. 22) puis en 1849 à la Législative dont il devint vice-président de la Commission des Finances. Fondateur d'une *Association pour la liberté des échanges*, Frédéric Bastiat fut un farouche adversaire du protectionnisme, plaçant sa confiance dans la raison humaine et soutenant la vision optimiste d'un monde harmonieux. Il publia en 1850 *Les Harmonies économiques* au titre évocateur.

ÉTUDE MUSÉE



Fig. 22
Frédéric Bastiat, membre de l'Assemblée
Législative en 1849. Lithographie d'après
nature par Leveillé. Bayonne, Médiathèque
inv. n° 1EP4. Photo © O. Ribeton.

Fig. 23
Buste d'Augustin Chaho sur sa tombe
au cimetière Saint-Léon à Bayonne.
Photo © O. Ribeton.



■ La Révolution de 1848

Augustin Chaho (Tardets, 1811 – Bayonne, 1858) s'installa en 1844 à Bayonne, où il fut initié à *La Parfaite Réunion* l'année suivante. Après avoir proclamé la "République de Bayonne", à la tête d'une manifestation d'insurgés au moment de la Révolution de 1848, Chaho fut élu conseiller municipal. Il pensait que le modèle de la Deuxième République allait se répandre comme une traînée de poudre à travers l'Europe. Candidat à l'Assemblée Constituante de 1848, il fit campagne sur le thème du suffrage universel sans restriction, l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire pour tous, la liberté de conscience, de réunion, d'association, de manifestation, la liberté totale de la presse. Bien qu'anticléric, il se déclara pour la liberté de prédication et de culte de toutes les religions. Ses prises de position contre la dérive bonapartiste du Président Louis Napoléon le condamnèrent au bannissement et à l'exil (Fig. 23). Opposé au futur Napoléon III, mais dans le camp conservateur, l'avocat Eugène Boutoëy (Sauveterre, 1800 – Bayonne, 1861), conseiller municipal depuis 1831, fut nommé maire de Bayonne le 10 mars 1848 jusqu'à la nomination d'Alexandre Dubrocq un an plus tard. Boutoëy, élu le



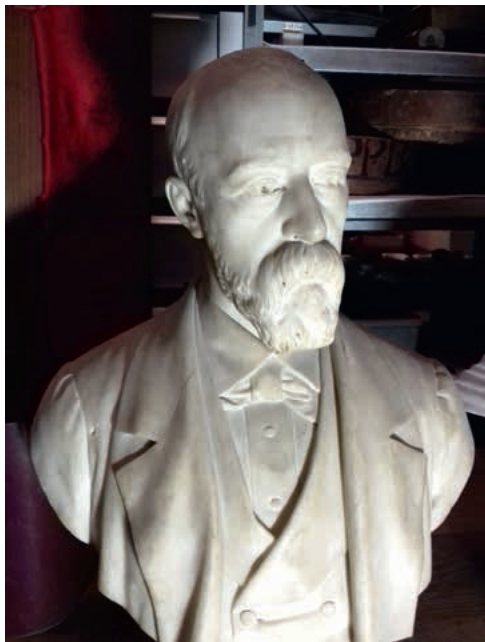
Fig. 24
Eugène Boutoëy, représentant du peuple en 1848, lithographie d'après nature par Llanta. Musée Basque inv. n° E.1429/E.1856. Photo © A. Arnold.



Fig. 25ab
Médaille d'Eugène Boutoëy, député des Basses-Pyrénées, argent (et son étui). Coll. particulière. Photo © O. Ribeton.



Fig. 26
Buste d'Eugène Duclerc par Marius-François Laugier dit Salomon (Marseille, 1835 - ? 1898). Marbre 78 x 53 x 29cm. Musée Basque inv. n° 2268. Photo © A. Arnold.



23 avril député à la Constituante (Fig. 24 et 25ab), avait été reçu à *La Zélée* en 1829, suivant l'exemple de son père Denis Boutoëy (Monein, 1769 – Bayonne, 1834), maître de *La Parfaite Réunion* en 1809, élu vénérable de la loge en 1814 et 1815. Denis avait épousé Henriette de Sillègue dont le frère le lieutenant Jean-François de Sillègue (Sauveterre-de-Béarn, 1761 – Bayonne, 1836) avait sauvé la vie du prince des Deux-Ponts à Yorktown et était devenu le premier Cincinnati de cette famille.

■ Du Second Empire à la naissance de la Troisième République, disparition et renaissance de la *Zélée*

Pendant 40 ans, toute vie maçonnique officielle fut absente de Bayonne. À la chute de Napoléon III, la reconstitution d'une loge à Bayonne aurait été possible mais la volonté avait manqué jusqu'à l'intervention des frères Delvaille en 1892. Pendant cette période, un certain nombre de Bayonnais "reçut la lumière" dans les loges bordelaises, à *La Sobriété* de Dax, à la loge de Pau *Le Berceau d'Henri IV*, ainsi qu'à Paris ou ailleurs. Tous étaient républicains. Certains comme Floquet, connurent une notoriété nationale. D'autres, comme Théodore Plantié, Vital Biraben, Châteauneuf, Jacques Portes ou Benoît Sourigue, n'eurent qu'une audience régionale. Il est toutefois difficile d'expliquer pourquoi, après 1875, aucune loge ne vit le jour. Sans doute, la prise de position du Grand Orient qui, en 1877, supprimait l'obligation de croire en Dieu et toute référence au Grand Architecte de l'Univers, n'y est-elle pas étrangère... Si les maçons bayonnais comptaient dans leurs rangs quelques libres-penseurs, la plupart étaient de la lignée de 1848, généreux, libéraux, idéalistes, et le plus souvent croyants. Bayonne, siège de l'évêché, était à la porte d'un Pays Basque conservateur et soumis à l'influence d'un clergé omniprésent et particulièrement actif politiquement. Une tentative de reconstitution d'une loge avait été amorcée en 1880. Des contacts avaient été pris en 1885 avec Charles Floquet qui venait chaque année passer ses vacances à Arcangues, chez sa sœur Louise, épouse de Charles-Antoine Larre. Le club bayonnais *La Fraternité*, était fréquenté par les maçons locaux et dont l'ancien maire Jules Châteauneuf (Bordeaux, 1814 – Biarritz, 1879) avait été le président. Mais l'ensemble de la bourgeoisie bayonnaise, fortement influencée par le clergé, se disait de plus en plus "républicaine de droite", voire conservatrice. Il fallut arriver en 1891, pour que la reconstitution d'une loge soit sérieusement envisagée. L'occasion en fut donnée par la préparation du voyage que le président de la République Sadi Carnot devait effectuer à Bayonne le 23 mai 1891. L'entourage de Sadi Carnot comptait de nombreux francs-maçons même si lui-même ne l'était pas. Courant avril, à l'instigation du docteur Camille Delvaille, une centaine de maçons locaux se réunirent en une agape fraternelle, chez Manas, au *Panier Fleuri*. Une commission de cinq membres, présidée par le docteur Long Savigny, fut chargée des enquêtes et de la mise sur pied du projet. En septembre 1892, une nouvelle réunion se tenait à la Grande Brasserie, sous la présidence de Georges Delvaille, Vénérable de la loge bordelaise *Les Chevaliers de la Fraternité*. Il ne restait plus

un seul maçon de l'ancienne *Zélée* ni de *La Parfaite Réunion* des années 1850. Le dernier, Théodore Plantié, était décédé en décembre 1889. Il fallait donc, non pas procéder au réveil de la loge, mais demander une nouvelle constitution. Celle-ci fut accordée par le Grand Orient de France le 10 janvier 1893, pour prendre rang au 10 novembre 1892.²

Quelques personnalités marquantes de cette époque doivent être signalées pour leurs activités publiques, tant nationales que locales. Eugène Duclerc (Bagnères-de-Bigorre, 1812 – Paris, 1888) débuta comme correcteur d'imprimerie. Journaliste, il entra en 1840 comme rédacteur au *National* où il traitait les questions d'économie. Il fut initié en 1844 à la loge parisienne *La Clémentine Amitié*. En 1848, il fut adjoint au maire de Paris, puis député des Landes et ministre des Finances (Fig. 26). Il se retira de la vie politique dès 1850 et devint administrateur de la Compagnie de canalisation de l'Ebre et fonda le Crédit Immobilier espagnol. Après 1852, il acheta à Bayonne (Mousserolles) le domaine de Bramepan (devenu Cantegrit). Dans sa ville d'adoption, il fut l'instigateur du club *La Fraternité*, qui se réunit d'abord au *Café de la Renaissance*, rue Gosse, puis au *Panier Fleuri*, rue Port-Neuf, où se retrouvaient républicains et francs-maçons après la disparition des loges en 1851.

Lorsqu'il arriva à Bayonne, la presse républicaine qui avait été jusqu'en 1850 aux mains des francs-maçons locaux, avait disparu. Aussi, en 1865, il essaya d'acquérir pour son ami Jacques Portes le journal *Le Messager*, puis en sous-main *Le Libéral Bayonnais*. Duclerc revint à la vie publique en 1871 lorsqu'il fut élu député sur la liste républicaine des Basses-Pyrénées. Il devint vice-président de l'Assemblée, sénateur inamovible, vice-président du Sénat, et enfin président du Conseil en août 1882.

Le protégé de Duclerc, Jacques Portes (Saint-Geours-de-Marennnes, 1814 – Bayonne, 1885) était d'origine modeste (son père était ouvrier sur le port). Il entra à 12 ans comme commis dans une maison de commerce. Sans fortune, il avait compris de bonne heure que l'instruction était un marchepied nécessaire pour se hisser dans la hiérarchie sociale. Initié à *La Zélée* en 1837, il figura sur le tableau de 1838 avec les futurs maires de Bayonne Eugène Boutoëy et Théodore Plantié puis fut Maître des cérémonies de la loge de 1840 à 1852. Avec Eugène Duclerc, il devient membre du club *La Fraternité* créé en 1865, année où commencèrent les opérations d'acquisition de journaux locaux qui l'aideront dans sa vie politique. Élu pour la première fois conseiller municipal en octobre 1873, il fut élu maire en 1884. Président de la Chambre de Commerce de 1878 à 1883, il reçut la croix de chevalier de la Légion d'Honneur en juillet 1880.

Jacques Portes commanda son portrait (Fig. 27) à Achille Zo, qui peignit les effigies de nombreux francs-maçons bayonnais. Le père d'Achille, Bernard Zo (Bayonne, 1797 – Saint-Esprit, 1840), marié à Mathilde Cardozo en 1822, était marchand de peintures et peintre amateur. Membre de la loge *La Parfaite Réunion*, Bernard Zo (Fig. 28) en fût Rose-Croix et premier Expert en 1831. On lui doit le magnifique tableau de loge du 23 février 1832, peint à la main, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale (réf. FM2 396 n° 18).



Fig. 27
Jacques Portes, maire de Bayonne,
par Achille Zo (Saint-Esprit,
1826 – Bordeaux, 1901),
huile sur toile. Mairie de Bayonne
CM 49. Photo
© Musée Bonnat Helleu.



Fig. 28
Autoportrait de Bernard Zo
(Bayonne, 1797 –
Saint-Esprit, 1840)
Miniature 10.7 x 9.5 cm
(avec cadre), inscription au verso
à l'encre sur vélin,
avec la date 1840.
Musée Basque, Inventaire
n° 67.15.6. Photo © A. Arnold.



Fig. 29
Portrait photographique en 1904
de Camille Delville par
Auguste Aubert (1872-1957).
Musée Basque inv. E.4923.
Photo © A. Arnold (un portrait
de C. Delville peint par Achille Zo
a été publié dans le BMB n° 185,
p.19 Fig. 11).

Deux membres de la famille Delville réussirent à faire renaître la loge historique de Bayonne. Ils appartenaient à une vieille famille juive de Saint-Esprit dont les membres furent initiés à la franc-maçonnerie sous le Premier Empire. On trouve à *La Parfaite Réunion* : Daniel l'aîné, né en 1771, maître en 1806 ; David (1774-1811), la même année ; le conseiller municipal Salomon Chevalier Delville (1776-1849), en 1811 (et S.C. en 1812) ; Chevalier Delville, né en 1779, compagnon en 1807 et maître en 1810. Puis sous la monarchie de juillet : Mardochée, né en 1792, au tableau de 1828, et Prosper, né en 1804, maître en 1831.

Camille Delville (Saint-Esprit, 1825 – Bayonne, 1904) fit ses études à Bordeaux, puis à la faculté de médecine de Paris. Fondateur du journal littéraire *Le Gaulois*, il collabora avec Geoffroy Saint-Hilaire à la création de la Société du Jardin d'Acclimatation. Revenu à Bayonne en 1862, il s'installa comme médecin rue du Pont Mayou (actuelle rue Victor Hugo).

Libéral et républicain (Fig. 29), il fit preuve d'une intense activité tant dans le domaine social, que scientifique ou médical. Il s'opposa à l'interdiction faite aux étrangers d'exercer la médecine en France. En 1863, il fonda avec le D^r Batbedat (membre de *La Rose écossaise*), l'Association médicale des Basses-Pyrénées qui deviendra le Syndicat médical. En 1865, il créa la Société Philomatique de Bayonne avec un cabinet populaire de lecture. Il fut membre fondateur de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne en novembre 1873, puis participa à la création des Colonies Sanitaires de vacances

en 1888. Il fut envoyé par le gouvernement en Espagne et aux Pays-Bas pour étudier les problèmes de la mortalité infantile et du paludisme (qui perdurait encore en France, dans les Landes notamment).

Il publia divers ouvrages d'hygiène dont certains traduits et primés à Madrid, Londres et Melbourne et organisa le Premier Congrès International d'Hydrologie et Climatologie en 1896, et avec le D^r Lobit (membre de *La Zélée*), du premier Congrès de Thalassothérapie tenu à Biarritz en 1903. Il fut membre du conseil municipal de Bayonne, de 1870 à son décès (hormis une interruption de deux ans). Décédé dans sa propriété de La Huire, quartier Saint-Bernard, achetée en 1834 par les Delville à la famille Lavigerie.

Camille Delville avait été initié, en 1888, à la loge bordelaise *Les Chevaliers de la Fraternité*, dont son frère Georges était vénérable. Les deux frères prirent une grande part au réveil de la loge bayonnaise *La Zélée* en 1892 et Camille en fut la clé de voûte jusqu'à sa mort. Georges Delville, né à Saint-Esprit en 1840, négociant à Bordeaux, avait été initié à *L'Anglaise 204* en 1863, avant d'entrer à la loge *Les Chevaliers de la Fraternité* en 1886. Il fut affilié en 1904 à *La Française et Neuf Sœurs* dans laquelle il fut admis à l'honorariat en 1918.

24

■ Charles Floquet, personnalité basque de la Franc-Maçonnerie

Charles Floquet (Saint-Jean-Pied-de-Port, 1828 – Paris, 1896) fut un homme politique français, avocat à la cour de Paris, plusieurs fois député, sénateur, ministre et Président du Conseil (Fig. 30). Il fut initié le 5 février 1864 à la loge écossaise *Solidarité n° 133 du Suprême Conseil de France*, devenue en 1869 *La Justice*. Durant la Commune, il organisa à la tête de sa loge la manifestation du 29 avril 1871, qui vit les loges parisiennes planter leurs bannières au pont de Neuilly pour parlementer avec les représentants du gouvernement de Versailles et obtenir le cessez-le-feu. Ayant échoué, et cherchant à détourner les Communards de la violence, il fut arrêté par eux, puis relâché. Quittant Paris, il fut incarcéré trois semaines par la police d'Adolphe Thiers. Descendu se reposer chez sa sœur à Arcangues, il fut à nouveau arrêté et subit 27 jours de détention à Pau. Le 20 mars 1874, Floquet refusa d'appliquer le décret du *Suprême Conseil* imposant à toutes les loges écossaises la référence au Grand Architecte De L'Univers (GADLU) même dans leur correspondance. La loge de Floquet se mit en sommeil pendant deux ans, puis en 1879, prenant la tête de onze autres loges, elle se sépara du *Suprême*



Fig. 30

Portrait photographique en 1896 de Charles Floquet par Eugène Pirou (1841-1909), héliogravure de Dujardin. Bayonne, Médiathèque s. n°. Photo © O. Ribeton.

Conseil et constitua la *Grande Loge Symbolique* qui devint en 1894 la *Grande Loge de France*. Les obsèques civiles de Charles Floquet en janvier 1896 à Paris donnèrent lieu à un déploiement de faste maçonnique.

Ennemi déclaré de l'Empire, républicain convaincu, Floquet prit place au palais de justice dans le groupe des opposants aux côtés des républicains. Il fut condamné en 1863 à une amende. En 1867, il manqua de brouiller la France avec le Tsar Alexandre II de Russie lors de sa visite à Paris pour l'Exposition Universelle, après avoir clamé "vive la Pologne, Monsieur". Cette exclamation fit de cet ardent républicain un homme connu. Il intervint dans de nombreux procès politiques, défendant en 1870 la famille de Victor Noir. Adjoint au maire de Paris, il démissionna le 3 octobre 1870 pour se consacrer à la défense de la capitale.

Député en 1871, il protesta contre les conditions de paix prussiennes, puis contre le transfert de l'Assemblée Nationale à Versailles. En 1876, député de Paris, il siégea à l'extrême-gauche et entreprit une campagne pour l'amnistie des condamnés de la Commune.

En 1888, nouveau Président du Conseil, il eut fort à faire avec le Général Boulanger et s'opposa à ses propositions. Le 12 juillet, après un vif échange, les deux hommes s'affrontèrent en duel et Floquet blessa son adversaire. Compromis dans l'affaire du scandale de Panama, il termina sa carrière en 1896. Sa mort inspira à Arthur Ranc les paroles suivantes : "Charles Floquet a su ce que c'était que l'ingratitude des partis. Ce citoyen probe, ce vaillant républicain, ne fut pas épargné par la calomnie et la basse injure. Ce fut pour lui une cruelle amertume".

Jusqu'en 1914 et "l'Union sacrée", l'histoire maçonnique locale fut dominée par la lutte intense que se livrèrent la loge et le pouvoir ecclésiastique. Quelques semaines avant l'installation officielle de *La Zélée*, M^{gr} François-Antoine Jauffret (évêque de Bayonne de 1889 à sa mort en 1902) publia le 22 mars 1893 sa *Lettre Pastorale* qui était un véritable ordre de mobilisation contre la Maçonnerie en général et la loge bayonnaise en particulier. Elle eut un retentissement national, comme d'autres événements locaux qui amenèrent des interpellations à la Chambre. L'évêque ne commenta pas directement le fameux toast d'Alger du cardinal Lavigerie (dont le père et le grand-père étaient francs-maçons)³, encourageant le ralliement à la République des catholiques. Il laissa publier dans le *Bulletin catholique* du 23 novembre 1890 le texte de Lavigerie avec une introduction diplomatique : "Le clergé, conformément à la doctrine catholique, s'accommode de toutes les formes de gouvernement. C'est ce que vient de démontrer une fois de plus, le toast porté à l'escadre de la Méditerranée par notre illustre compatriote, le cardinal Lavigerie". Lors de la commande de la statue en bronze de Lavigerie au sculpteur Falguière, à l'initiative de Léon Bonnat, un membre du comité d'érection écrivait à Mgr Jauffret : "on est surpris, en lisant la liste publiée par *Le Courrier* de voir l'indifférence témoignée par le clergé de Bayonne pour une œuvre qui semble cependant devoir rencontrer toutes les sympathies". L'évêque accepta de répercuter cette demande à ses prêtres en faisant jouer l'amour-propre local : "intéressez-y, je vous prie, vos connaissances, de manière qu'une comparaison fâcheuse pour

nous ne s'établisse pas entre l'importance des sommes recueillies à Pau pour la statue du général Bosquet et la modicité des nôtres pour le Primat d'Afrique dont la renommée est devenue l'une de nos gloires".⁴ Terminé en 1899, gardé provisoirement dans la cour de l'hôpital militaire, le majestueux bronze du cardinal triomphant ne fut installé place du Réduit qu'en avril 1909 et dévoilé subrepticement sans cérémonie au matin du 28 juillet. Selon Jean Crouzet, "cette appartenance à la maçonnerie des ascendants directs du cardinal Charles Martial Lavignerie, et de certains autres membres de sa famille, n'est peut-être pas étrangère au barrage que dressa l'évêché pour retarder pendant dix ans l'inauguration de sa statue"⁵ !

L'évêque s'opposa sans succès à la loi de 1901 sur les Associations où il voyait "une arme entre les mains du gouvernement pour neutraliser les ordres religieux, ou même pour les supprimer". L'application de la loi de 1905, qui supprimait le Concordat de 1801 et établissait la séparation des églises et de l'état, provoqua des conflits parfois violents avec les catholiques. M^{gr} François-Marie Gieure, nouvel évêque de Bayonne (de 1906 à 1933), luttait pied à pied contre les spoliations et proférait des menaces d'excommunication à l'encontre des acquéreurs de biens ecclésiastiques, ce qui lui valut d'être traduit et condamné en justice.⁶ Le député maçon Marcel Sembat⁷ publia à ce sujet plusieurs articles dans la presse parisienne.

Petit glossaire de la Franc-maçonnerie

Frère : terme par lequel les francs-maçons se désignent entre eux.

Rite : règle fixant le déroulement du cérémonial maçonnique.

Grade : donné à un franc-maçon par les membres de sa Loge qui en sont eux-mêmes titulaires, il situe celui-ci dans la hiérarchie d'un rite maçonnique.

Obédience : groupement de loges maçonniques.

Vénérable : président d'une loge maçonnique.

Patente : autorisation délivrée pour pratiquer un rite maçonnique.

Secret : discrétion entourant les rites maçonniques. Un Maçon est libre de se faire connaître en tant que tel mais ne peut révéler l'identité d'un autre Maçon vivant.

Loge de perfectionnement : loge réservée aux grades supérieurs, jusqu'au 33^e.

Notes

- 1 BIDOUZE Frédéric, "Louis Perret (1752-1838) et Suzanne Labat (1739-1802) : amour, mariage et pouvoirs à la fin du XVIII^e siècle" in Revue de Pau & du Béarn, 2008, n° 35, p. 167-192 ; et "Louis Perret, fossoyeur du particularisme bidachot à la Fête de la Fédération", in *Espaces nationaux et identités régionales, Mélanges offerts à Christian Desplat*, 2004, vol. 1, Gascogne, Orthez, p. 87-111.
- 2 GRILLET-PAYSAN, *La Franc-Maçonnerie à Bayonne*, catalogue de l'exposition de la Bibliothèque municipale de Bayonne, octobre – novembre 1980.
- 3 On trouve un dictionnaire très complet des Maçons régionaux dans CROUZET Jean, *Loges et Francs-Maçons Côte basque et Bas-Adour (1740-1940)*, 1998, Biarritz, Atlantica, 338 pages.
- 4 Bernard Goïty, *Histoire du diocèse de Bayonne*, 2007, Bayonne, p. 381.
- 5 CROUZET Jean, op. cit. p. 242.
- 6 GOÏTY Bernard, op. cit. p. 399-400 "L'Evêque en correctionnelle".
- 7 Marcel Sembat (1862-1922) fut initié à Lille, le 12 juillet 1891, dans la loge *La Fidélité* de la Grande Loge de France, dont il démissionna en 1909. En février 1898, il rejoignit le Grand Orient de France et fonda à Montmartre la loge *La Raison*. Il fut vice-président du conseil de l'ordre du GODF. Voir Daniel Ligou, *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, 1987, Paris, PUF, p. 1129.

LA FRANC-MAÇONNERIE BAYONNAISE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Robert MAURICE^(*)

Le BMB ouvre dans cet article ses pages à la Franc-maçonnerie bayonnaise, dans le cadre de l'exposition temporaire que le Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne consacre, du 3 juin au 31 août 2022, à la plus ancienne des loges bayonnaises, *la Zélée*. Mieux connaître ce courant de pensée et de spiritualité, qui s'affronta rudement à l'influent catholicisme basque, notamment au début du xx^e siècle, contribue à une meilleure compréhension de l'évolution de la vie publique et sociale au Pays Basque et à Bayonne depuis la Révolution française.

BMB/EMA-ak artikulu honetan bere orriak baionar Framazoneriari irekitzen dizkio, Baionako Euskal Museoak, 2022ko agorrilaren 3tik 31ra, la Zélée, Baionako logia zaharrenari eskaintzen dion aldi bateko erakusketaren kariatara. XX. mendean, bestek beste, eragin handia zuen euskal katolizismoari bortizki aurre egin zion pentsamolde eta espiritualtasun korronte hau hobeki ezagutzeak Euskal Herria eta Baionako bizi publiko eta sozialak, frantses Iraultzatik aitzina, ezagutu bilakaeraren ideia zehatzagoa ukaiten laguntzen du.

Au Moyen-Âge, les ouvriers étaient organisés en corps de métiers. La construction des nouvelles cathédrales va ouvrir de nombreux chantiers en divers coins de France et d'Europe durant des décennies, nécessitant de faire appel à des corporations laïques de maçons, charpentiers, tailleurs de pierre, etc., formant la Maçonnerie primitive, dite "opérative". Les origines véritables de la "Maçonnerie spéculative", qui apparaît vers le début du xviii^e siècle sont difficiles à définir avec certitude, faute de preuve. Les historiens en ont retenu plusieurs, chacune s'appuyant sur un certain nombre de probabilités, bien que l'influence de diverses traditions (Pythagoricienne, Bénédictine, Templière, Hébraïque, Chrétienne, Alchimiste, etc.) se soient sans doute fondues pour aboutir à la franc-maçonnerie actuelle. La filiation des "maçons opératifs", bâtisseurs de cathédrales, est celle dans laquelle les "maçons spéculatifs" d'aujourd'hui se reconnaissent le mieux. En effet, si la multitude des symboles, empruntés par la maçonnerie à des civilisations et à des époques diverses, ne permet pas de lui reconnaître une origine unique, on trouve de façon permanente, et dans tous

^(*)Membre de la Société des Amis du Musée Basque.

les rites maçons, l'allégorie des outils de l'ouvrier maçon : tablier, truelle, marteau, équerre, compas... y compris à un certain grade.

Mais la symbolique de ces outils n'est apparue que dans le premier quart du XVIII^e siècle, lorsque la Maçonnerie est devenue strictement spéculative, car la Maçonnerie primitive utilisait ces outils sans leur accorder une telle valeur (Fig. 1).

D'autre part, il faut savoir que pour se protéger et préserver leurs secrets de construction, les francs-maçons opératifs, pour lesquels il n'existe aucune frontière, avaient un mot de passe, les trois lettres "LDP - Liberté De Passer", qui fait allusion au retour des juifs de captivité selon la Bible.

■ Comment est-on passé d'une Maçonnerie opérative à une Maçonnerie spéculative ?

Le terme "loge" désigne le bâtiment accolé au mur nord de tout édifice important, religieux ou laïc, pour la construction duquel il est fait appel à un Maître d'œuvre. Mais ce terme désigne également l'ensemble des apprentis et compagnons qui s'y retrouvent en fin de journée, pour parfaire leurs connaissances. C'est le lieu privilégié, clos et secret, où les ouvriers bâtisseurs sont instruits et "initiés" au savoir-faire professionnel, après avoir été cooptés parmi les plus dignes, intellectuellement et moralement. Ils sont aussi instruits dans diverses connaissances techniques qui élargissent leurs compétences. Mais peu à peu, par relations amicales ou par intrigues, des seigneurs, des ecclésiastiques et des bourgeois réussissent à forcer la porte du cénacle pour y être reçus par les Maçons "francs" et devenir alors des Maçons "acceptés". Ainsi va-t-on glisser, au fil des temps, de l'ancienne Maçonnerie opérative à la Maçonnerie spéculative moderne.

Dans les loges, on ne cherche plus les meilleurs procédés de construction, mais les moyens par lesquels les hommes peuvent harmonieusement s'assembler pour promouvoir une Humanité meilleure et plus éclairée. Cette nouvelle Maçonnerie va trouver sa terre d'élection en Angleterre, surtout après la Réforme, qui a profondément divisé la Chrétienté et transformé les mœurs. Les Protestants, qui pratiquent le libre examen de conscience, accueillent favorablement l'introspection de la méthode maçonnique. De plus, au cœur des

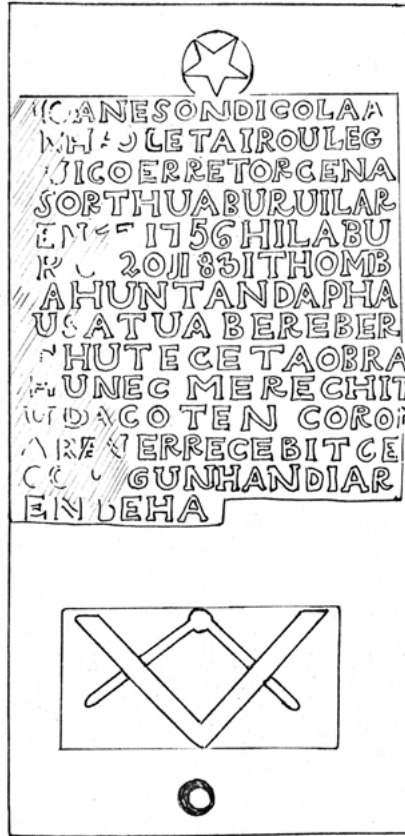


Fig. 1
Trois symboles maçonniques (étoile, équerre et compas) sur la tombe du curé d'Anhauz J. Ondicola. L'étoile encerclée représente la lumière qui guide. Cliché M. Duvert.

luttres sanglantes qui opposent Orangistes et Jacobites¹ pour la succession au trône, les Loges d'Écosse et d'Angleterre sont les seuls endroits où papistes et antipapistes peuvent se parler avec sérénité par le truchement du Vénérable qui donne successivement la parole aux uns et aux autres.

■ La première loge spéculative voit le jour en France

C'est aux Écossais que nous devons l'introduction en France de cette Franc-Maçonnerie "spéculative" moderne

Lorsqu'en 1649, Charles I^{er} Stuart est décapité par Cromwell, sa veuve Henriette de France se réfugie en France à Saint-Germain-en-Laye. En 1688, son second fils, Jacques II, lui aussi détrôné, s'installe à son tour au château de Saint-Germain avec de nombreux nobles écossais constituant sa Cour². Ces Écossais créent en 1688 une première loge spéculative qui prend le nom de son fondateur, *Lord Dorrington*³, laquelle deviendra plus tard en 1752, *La Parfaite Réunion*. À Londres, le 24 juin 1717, quatre loges se fédèrent pour constituer la Grande Loge d'Angleterre, avec comme premier grand maître Anthony Sayer, puis Georges Paynes et enfin, élu à la Saint-Jean de 1719, Jean Théophile Désaguliers (La Rochelle, 1683 – Londres, 1744), huguenot ami et collaborateur de Newton.

C'est sous son impulsion que la Grande Loge d'Angleterre se dote d'un règlement intitulé *Les Constitutions d'Anderson*⁴, publiées en 1723 et auxquelles se réfère encore de nos jours le Grand Orient de France, alors que les obédiences anglo-saxonnes se réfèrent à des éditions postérieures dans lesquelles le caractère puritain et religieux est accentué.

Désormais, la Maçonnerie anglaise étend son influence dans tous les coins du monde où flotte le drapeau de la Maison d'Orange. Elle aurait créé en 1721 à Dunkerque, *Amitié et Fraternité*, la première loge française d'obédience anglaise, mais aucun document officiel ne l'atteste.

En revanche, l'Aquitaine entretenait avec Londres des relations commerciales privilégiées et anciennes, ce qui permit l'ouverture à Bordeaux, le 17 avril 1732, par des officiers de marine britanniques, de la première loge du Sud-ouest, nommée *L'Anglaise*.

En 1740 à Bordeaux, des maçons locaux, initiés à *L'Anglaise*, ouvrent une nouvelle loge appelée *La Française*

En dehors de Bordeaux, deux loges seulement voient le jour en ces années-là, celle de Bayonne en 1743 dont nous parlerons plus longuement dans les pages qui suivent, et en 1747, la *Saint-Jean* de Sainte-Foy-la-Grande.

Après bien des vicissitudes, le 9 mars 1773 à Paris, la *Grande Loge* prend le titre de *Grande Loge Nationale de France*, qu'elle modifie dès le 26 juin suivant en *Grand Orient de France*. Sous ce titre définitif, le *GODF*, constitué en véritable assemblée constituante, est chargé de réorganiser et fixer les règles de la Franc-maçonnerie.

■ Origine et naissance de la loge bayonnaise *La Zélée*, jusqu'à la Révolution de 1789

La Franc-Maçonnerie bayonnaise est donc l'une des plus anciennes de France. Le relevé des loges dans l'état royal du 6 novembre 1744 mentionne déjà l'existence de 19 loges de province, dont celle de Bayonne. Il faut se rappeler que la cité de l'Adour était un lieu de passage et un port très important en relation avec l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne. Les vins de Chalosse et les laines d'Espagne notamment, transitaient par ce nœud commercial.

Rien de surprenant à ce que la toute première loge bayonnaise ait été fondée le 3 juin 1743 par les membres de *La Française* de Bordeaux. Sous le nom de *Saint-Jean de l'Union Cordiale*, elle est présidée par Timothée Lichigaray le jeune, originaire d'une famille protestante de commerçants basques installés à Orthez. Elle sera remplacée par *La Saint-Jean des Arts* le 16 août 1765, à la suite de l'entrée de divers artisans appartenant aux métiers de la Marine (charpentiers, forgerons, cordiers), des maîtres de corporations des tonneliers et des charrons.

30

Quelques mois plus tôt, le 10 janvier 1743, le capitaine d'infanterie Pierre Salleneuve, né à Bayonne en 1713, avait été initié à *La Française*. Il est donc le plus ancien Bayonnais appartenant à la Franc-maçonnerie connu, encore inscrit en 1776 comme orateur au tableau de *La Zélée*. Lors de la création du Grand Orient de France (GODF), le 27 juin 1773, c'est en effet sous ce nouveau nom, sollicité le 21 février 1770 et accordé par patente de la Grande Loge Nationale en 1772, que la loge bayonnaise poursuit désormais ses activités. *La Zélée* est présidée jusqu'en 1776 par Jean-Claude Verney, imprimeur rue des Tendes à Bayonne, Vénérable qui signe la première patente. Rappelons que les premières loges sont situées sur le territoire du bourg Saint-Esprit-lès-Bayonne, face à la cité bourgeoise, qui abrite des Juifs Séfarades chassés d'Espagne, puis du Portugal à la fin du xv^e et au xv^e siècles. Cela a rendu possible qu'un négociant juif, Moïse Silvavaille, soit initié le 1^{er} octobre 1765 à *La Saint-Jean des Arts*, et devienne ainsi le premier Juif du royaume de France reçu en Franc-maçonnerie. C'est la particularité de Bayonne d'avoir abrité la première loge en France ayant admis des Juifs, vingt ans avant que la citoyenneté ne leur soit reconnue. La communauté israélite vivant à Saint-Esprit est à ce moment fort nombreuse mais n'a pas les mêmes droits que les Bayonnais proprement dits. Ainsi, il leur est interdit de traverser le pont pour venir commercer dans la cité. Ils subissent d'autant plus de brimades qu'ils suscitent des jalousies dans le domaine des affaires. La présence de Juifs à *La Zélée* provoque d'ailleurs une première scission causée par des officiers qui refusent de siéger à côté de roturiers et surtout de Juifs. En 1783, certains membres désertent *La Zélée* pour créer dans la cité *L'Amitié*, qui ne vivra guère plus de trois ans.

Le 9 mars 1776, paraît le premier tableau officiel, avec Pierre Commamale comme Vénérable, où l'on dénombre 20 membres, dont 8 Juifs (Laurent et Samuel Dacosta, David Tavez Jeune, Samuel Silva, Moïse Silvavaille, Gabriel Lefébure, Jean Feiberet, Louis Alexandre), de professions très variées,

ÉTUDE VARIA

négociants, armateurs, banquier, procureurs du roi, chirurgiens, avocats, capitaines de navire et deux prêtres, en quelque sorte, l'élite sociale (Fig. 2). Signalons le fait intéressant de la création en 1772, par les Juifs eux-mêmes, d'une loge à Saint-Esprit, nommée *La Fidélité*, installée par sa loge-mère *La Zélée*. Elle disparaît quelques années plus tard, pour renaître en 1805, sous le nom de *La Parfaite Réunion*. Cependant, elle n'est pas exclusivement composée de Juifs. On y trouve les membres des neuf familles juives les plus en vue, mais également des fonctionnaires de l'armée et des bourgeois bayonnais,

Fig. 2
Tableau des membres de *La Zélée* en 1784. Imprimé et note manuscrite sur le côté mentionnant les nouveaux apprentis[symbole copyright]Paris, Musée du Grand Orient.

NOMS DES FRÈRES	QUALITÉS		GRADES DANS LA L.
	CIVILES	MAÇONNIQUES	
Noël BESOUX.....	Gardé-Magasin des Vivres de la Marine.....	R. M.	Vénérable.
Pierre de SAA.....	Négociant.....	R. M.	Premier Surveillant.
Pierre COMMAMALLE.....	Maître en Arts & en Chirurgie.....	R. M.	Second Surveillant.
Loais ALEXANDRE.....	Banquier.....	R. M.	Orateur.
J. B. Vincent F. COVIEUX.....	<i>Commissaire de la Marine, Maître Supérieur des Vaisseaux de la Marine, par la Loi.</i>	Maître.	Secrétaire.
Alexandre DIBOS.....	Officier de la Monnaie.....	Maître.	Trésorier.
F. GUCHEUX DE LANO.....	Ecuyer, Négociant.....	Elevé.	Maître des Cérémonies.
Martin-Augustin CHANTRY.....	Sculpteur.....	R. M.	Garde des Sceaux & Archives.
Jean-Baptiste MAUCO.....	Trésorier de la Marine.....	Maître.	Ambassadeur & Couvreur.
Jean MIRAMBEAU.....	Capitaine de Navire Marchand.....	R. M.	Premier Expert.
Claude MARTINET.....	Bourgeois.....	Maître.	Second Expert.
Marc CORNOT.....	Ancien Directeur des Vingtièmes.....	R. M.	Affilié libre.
Charles BARDON.....	Officier au Reg. des Volont. d'Afrique.....	Elevé.	Affilié honoraire.
Dominique MACERA.....	Négociant.....	Maître.	Affilié libre.
Pierre LARALDE aîné.....	Professeur au Collège.....	Compagnon.	Membre né.
Gratien LARALDE cadet.....	Raffineur.....	Compagnon.	Idem.
Joseph LABORDE.....	Chirurgien Major Auxil. de la Marine.....	Apprentif.	Idem.
P. J. Pouget de NANTERRE.....	Gardé-Magasin de la Marine.....	Apprentif.	Idem.
Jean BRON-DUCLAUD.....	Maître Apothicaire.....	Apprentif.	Idem.
Jean LARTIGUE.....	Négociant.....	Apprentif.	Idem.
Jacques LACOSTE.....	Négociant.....	Apprentif.	Idem.
Jean ARMINGAUD.....	Apprentif.
Jean LALANNE.....	HARMONIE.....	Apprentif.
Pierre FOURNIER.....	Apprentif.
Jean LABARTHE.....
Etienne MAGIEU.....	SERVANTS

Assés à P.O. de Bayonne, dans un lieu éclairé, sûr & régulier, où régnent la Paix, le Zèle & la Constance, le 13^e jour du 3^e Mois de l'A. de l'An. 7. 2. 5784.

Pour copie, conforme à l'Original déposé dans les Archives de la L. LA ZÉLÉE, à P.O. de Bayonne, le 29^e jour du 4^e mois de l'A. de l'An. 7. 2. 5784.

PAR MANDÈMENT.

U par Nous Orateur.

Mauco, officier.

Scellé & timbré par Nous, Gardé des Sceaux, Timbrés & Archives.

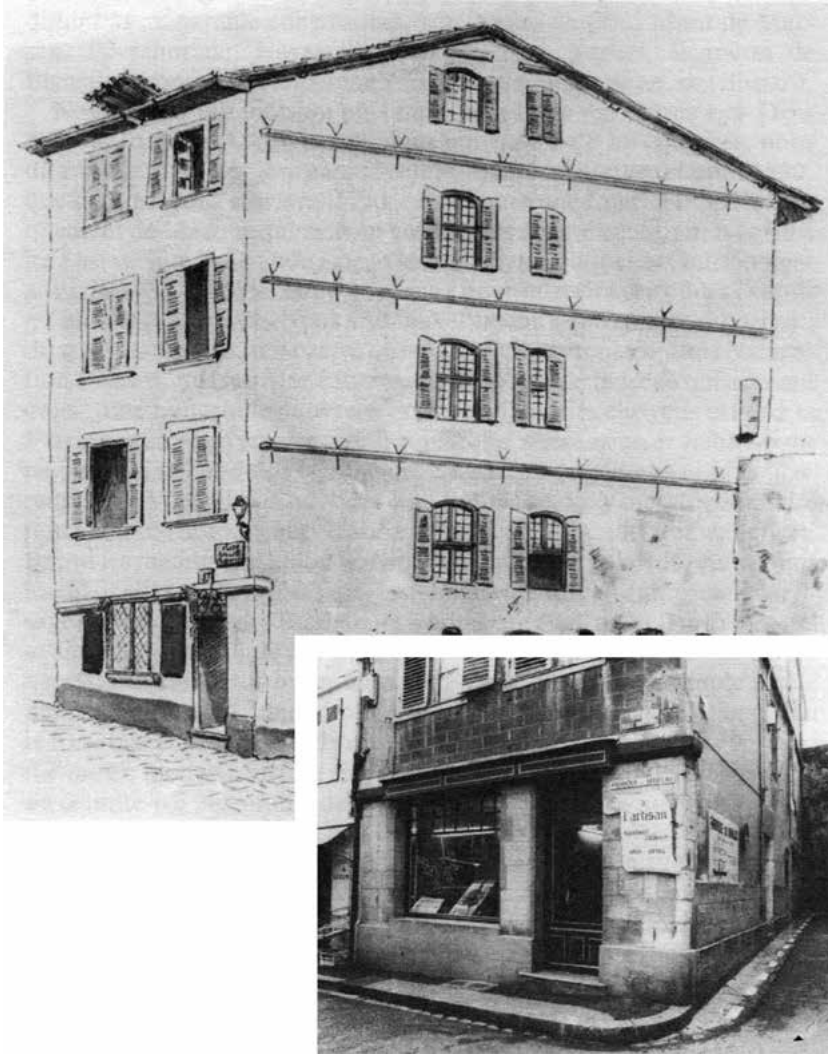


Fig. 3
Le siège de la
Parfaite Réunion,
rue de la Vieille-
Boucherie,
au milieu
du XIX^e siècle.
Collection privée.

comme les Berdeco, les Bastiat, les Etchats, les Simonet... (Fig. 3) Cette loge vit par ailleurs en parfaite harmonie avec *La Zélée*.

Les membres de la *Zélée* sont des libéraux qui participent activement à la rédaction des cahiers des États Généraux et à la marche de la Révolution.

Initié à *L'Amitié* de Bordeaux, membre de la célèbre loge parisienne des *Neuf Sœurs* en 1779, Dominique Joseph Garat (Bayonne, 1749 – Bassussarry, 1833), député du Labourd aux États Généraux, est ministre de la Justice, puis de l'Intérieur. C'est lui qui annonce à Louis XVI sa condamnation à mort. Mais lorsque survient la Terreur, les Jacobins ne comprennent pas que des hommes puissent se réunir en secret. Les loges sont mises en sommeil et le Grand Orient ne reprend ses activités officielles qu'en 1801.

■ Les Maçons bayonnais, des révolutions du XIX^e siècle aux combats de la III^e République

Durant la première partie du siècle, la Franc-maçonnerie bayonnaise connaît une période de gloire.

En 1810, la loge *La Parfaite Réunion* comprend 100 membres (Fig.4). Dans le même temps, *La Zélée* affiche 116 membres.

Après 1823, les troubles civils dans la Péninsule ibérique provoquent l'exil de Libéraux espagnols⁵, qui sont reçus dans les loges bayonnaises et permettent aussi à de nouvelles obédiences de s'y installer

Sociologiquement, la composition de *La Zélée* évolue : les armateurs y sont moins nombreux, les professions libérales y entrent en masse et l'on assiste à une certaine prolétarianisation avec l'arrivée en son sein des petits commerçants et des employés. À partir de 1824, sous la présidence de Nicolas Plantié (Bayonne, 1791 – Louhossoa, 1862), initié en 1814, représentant la jeune génération

Fig. 4
Vincent Simonet est nommé par ses pairs Souverain prince Rose Croix, l'un des grades maçonniques, en 1821.
Collection privée. © Cliché O. Ribeton



républicaine, *La Zélée* amorce un glissement nettement progressiste, qui aboutit à l'engagement aux côtés des Trois Glorieuses de la Révolution de juillet 1830. Sous la Monarchie de juillet, le banquier Jacques Laffitte (Bayonne, 1767 – Paris, 1844), devenu Président du Conseil, crée à Paris sa propre loge baptisée *Les Trois Jours*, dont le Vénérable d'honneur est le général La Fayette (citoyen d'honneur de la Ville de Bayonne depuis 1785). Jacques Laffitte exerce alors une grosse influence dans la région en faisant nommer des percepteurs, en aidant de nombreuses personnes et en finançant discrètement la presse locale. À cette même époque, la Maçonnerie bayonnaise compte parmi ses membres Frédéric Bastiat (Bayonne, 1801 – Rome, 1850), un avant-gardiste très peu connu en France, mais considéré comme l'un des grands économistes mondiaux, pionnier du libéralisme économique, étudié dans toutes les universités américaines. Grand humaniste, en sa qualité de député, il défend les Caisses de Secours Mutuel, est favorable à l'abolition de la peine de mort.

En 1848, il n'y aura pas d'émeute à Bayonne, semblable à celle de Paris, qui aboutit à la proclamation de la République le 25 février 1848. Il s'y produit cependant un soulèvement populaire où l'on assiste à des défilés durant dix jours, organisés par des Maçons et dirigés par Augustin Chaho (Tardets, 1811 – Bayonne, 1858), homme de lettres et journaliste. En la circonstance, huit compagnies de la Garde nationale sont mises sur pied, dont 15 officiers sur 24 seront des Maçons. Théodore Plantié (Bayonne, 1817 – 1889), fils de Nicolas, fait office de maire en attendant la nomination officielle de Joachim Alexandre Dubrocq (Bayonne, 1792 – 1888). Ils installent véritablement la République en allant négocier à l'évêché et à la préfecture.

Paradoxalement, c'est à ce même moment, en 1848, que *La Zélée* commence à battre de l'aile. Tous les frères ne sont pas d'accord avec les idées de Chaho. Si certains fréquentent *La Parfaite Réunion*, aux idées un peu moins révolutionnaires, les deux loges sont confrontées à des problèmes de locaux. *La Zélée* est installée dans des entrepôts qui sont fréquemment inondés. Quant à *La Parfaite Réunion*, elle s'établit place Montaut.

Après le coup d'état de 1851, les loges qui se sont opposées à Napoléon III sont fermées et de nombreux Maçons qui ont pris part au soulèvement sont arrêtés : Théodore et Nicolas Plantié, Théodore Délissalde et Émile Silva sont condamnés à plusieurs années d'internement politique, Chaho est exilé en Belgique puis en Espagne, Capo de Feuillide, un autre journaliste, est interné en Algérie. Malgré quelques tentatives de reprise, il faut attendre 1892, soit quarante ans plus tard, et vingt-deux ans après le retour de la République en septembre 1870, pour que *La Zélée* obtienne une nouvelle patente sous l'impulsion du D^r Camille Delvaille (Saint-Esprit, 1835 – 1904), un homme remarquable, membre de l'Académie des Sciences. Connu dans tout Bayonne comme "le médecin des pauvres", il œuvre pour l'hygiène et les colonies "sanitaires" de vacances. Il est l'âme de la renaissance de *La Zélée* et lui trouve, en outre, un local dans le quartier Saint-Esprit, rue Bergeret, aujourd'hui rue Daniel Argote, où la loge se réunit jusqu'en 1978. Elle déménagera rue des Visitandines avant de s'installer définitivement chemin de Fortune.

En cette fin de ^{xix}^e siècle, le grand combat politique de la Maçonnerie, dans lequel elle s'engage à fond, est la laïcité, qui aboutit à la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'état. Nous avons d'un côté un cléricanisme exacerbé contre l'instruction publique, de l'autre un anticléricalisme, bientôt viscéral, qui se transforme souvent en sentiment antireligieux. Dans les sermons, à la cathédrale de Bayonne, on diabolise la Maçonnerie. Les prêtres basques ont même rédigé un catéchisme spécial, en basque, contre la Franc-maçonnerie. Bref, l'ambiance est des plus néfastes, à quelques exceptions près, comme le cardinal bayonnais Charles Lavigerie, archevêque d'Alger - dont toute la parentèle est maçon - qui lance un appel à la reconnaissance de la République. L'histoire fit tant de bruit qu'après sa mort en 1892, l'évêché de Bayonne retarda l'inauguration de sa statue, érigée dès 1899 place du Réduit, entre la Nive et l'Adour.

■ Le ^{xx}^e siècle : action sociale, engagements politiques et Résistance, multiplication des Loges après 1945

L'Union sacrée, proclamée au début de la guerre de 1914, allait en partie changer les états d'esprit. De 1914 à 1918, *La Zélee*, alors unique loge bayonnaise, fonctionne au ralenti, s'investissant surtout dans l'action sociale : envois de colis aux soldats, prise en charge des blessés dans les hôpitaux de la région (Hôpital militaire, Institution Saint-Louis-de-Gonzague, Lycée de Marracq et plusieurs grands hôtels réquisitionnés sur Biarritz), aides aux veuves de guerre, etc. Après l'armistice, les effectifs de la loge augmentèrent pour atteindre en 1929 plus d'une centaine de membres. La maçonnerie bayonnaise rayonne alors sur tout le Bas-Adour et aide à la création de toutes les loges de la région. La plupart des maires et des présidents de la Chambre de commerce de Bayonne ont été francs-maçons.

De 1907 à 1929, un homme de cœur présida aux destinées de *La Zélee* contre vents et marées, Paul Fort (Narbonne, 1870 – Bayonne, 1947). Après 1918, il s'intéressa aux grands problèmes politiques et sociaux, nationaux et internationaux : Société des Nations, enseignement, sécurité sociale, congés payés, aides aux personnes défavorisées, aides aux relogements, protection des travailleurs et des paysans, etc. De nos jours, la Maçonnerie bayonnaise continue à rayonner en participant à la relance de la Maçonnerie en Espagne, à Valladolid, à Vitoria, à Saint-Sébastien, à Gijón...

Mais les relations privilégiées avec l'Espagne ne datent pas d'aujourd'hui. En Espagne, la Maçonnerie était totalement brimée. Au moment de la montée du fascisme en Europe, des Maçons espagnols demandèrent à des frères français de fonder une loge commune. C'est ainsi qu'en 1933 est née *Spartacus*. Il s'agissait d'une loge atypique car elle était non seulement franco-espagnole, mais en outre explicitement politique. Son but avoué était de lutter contre le fascisme. Elle a compté jusqu'à 80 membres, originaires de Bordeaux, de Dax, de Pau, de Saint-Sébastien, de Bilbao, de Saragosse... Lorsque la guerre civile espagnole éclate en 1936, cette organisation déjà structurée permet la mise en place immédiate de l'accueil de réfugiés espagnols. Puis elle disparaît en 1940.



À la même période en France, toutes les loges sont fermées à la suite de la loi promulguée par Vichy le 13 août 1940, qui interdit la Maçonnerie entre autres prohibitions. En conséquence le 27 septembre 1940, le tribunal civil prononce le séquestre des biens de *La Zélée*, laquelle heureusement avait par précaution, quelques mois plus tôt, brûlé ses archives. Son temple est réquisitionné par les Allemands puis, plus tard, par la Milice. Objets et meubles sont vendus à l'encan. De nombreux membres entrent alors dans la Résistance. Parmi eux, Pierre Fort (Bayonne, 1899 – Biarritz, 1956) qui crée très vite un réseau de renseignements très important, le réseau Castille. En mars 1943, ce dernier fusionne avec celui du colonel Rémy, la Confrérie Notre-Dame, qui vient d'être démantelé, pour devenir le réseau Notre-Dame-Castille. Membre de ce réseau et chef de l'Armée secrète à Orthez, Daniel Argote, né à Bayonne en 1910, abattu par les Allemands le 10 août 1944, avait été initié à *La Zélée* le 23 juillet 1933. C'est dans un temple dévasté que *La Zélée* se réunit de nouveau le 20 mai 1945, avec 17 membres sous la présidence de Raoul Augé. C'est la seule loge en France à pouvoir s'honorer d'avoir accueilli sous ses colonnes deux Compagnons de la Libération, George Bergé et Marcel Suarès. Depuis 1945, les loges se sont multipliées à Bayonne. On en dénombre aujourd'hui 25 : quatre, dont *La Zélée*, sont affiliées au *Grand Orient De France*, les autres appartiennent à *La Grande Loge De France*, à *La Grande*



Fig. 5
Une réunion
de loge rue
Daniel Argote
dans les années 70
du xx^e siècle.
Collection privée.

Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra, à la *Loge Mixte du Droit humain*, à *La Grande Loge Féminine de France* et enfin, à *La Grande Loge Nationale Française*. En tout, cela représente 700 à 800 hommes et femmes provenant de toutes les couches de la société, à l'exception notable des agriculteurs (Fig. 5). Mais le vrai changement est ailleurs, tout au moins en ce qui concerne le *Grand Orient De France*.

Auparavant, lorsqu'un frère parlait de spiritualité, il était incompris car ses auditeurs avaient des difficultés à faire la différence entre spiritualité et religiosité. La Franc-maçonnerie se penchait donc surtout sur les problèmes sociaux : la Sécurité Sociale, l'IVG, la peine de mort, l'homosexualité, le chômage, les réfugiés, l'éducation, l'écologie, la recherche, etc.

Depuis près de trente ans, on y aborde plus facilement des sujets philosophiques, à portée sociétale, spirituelle, symbolique ou politique..., souvent traités par les loges de perfectionnement qui se multiplient à Pau, Dax, Bayonne... Politique et religion sont abordées sans prosélytisme ; les principes de la laïcité sont inscrits désormais dans la *Constitution du Grand Orient de France*.

Cependant, il existe un sujet qui est rarement abordé, bien qu'il soit crucial pour notre région, celui du département basque. Longtemps, la majorité des frères était politiquement contre, sujet trop passionnel mais les mentalités évoluent. Aujourd'hui, la culture basque est considérée comme un patrimoine local qui se doit d'être préservé et protégé, notamment et en particulier par la création de nombreuses *ikastolak* et écoles bilingues basco-françaises.

Pour autant, l'influence maçonnique sur les pouvoirs politique et économique est bien moindre qu'hier. Bien sûr, les Maçons s'entraident, mais pas plus que ne le font les membres de l'Aviron Bayonnais ou n'importe quelle association sportive, culturelle ou autre regroupement d'hommes et de femmes partageant des valeurs communes.

■ En conclusion

La Maçonnerie n'est pas une société secrète aux pouvoirs tentaculaires. Comme indiqué dans l'article premier de sa Constitution, elle se définit comme "une Institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, qui a pour objet la recherche de la Vérité, l'étude de la Morale et la pratique de la Solidarité. Elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'Humanité. Elle a pour principe la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, la liberté absolue de conscience. Elle est profondément attachée à la Laïcité".

En ce sens, la Maçonnerie reste ouverte à toute personne respectueuse de ces valeurs et désireuse d'œuvrer pour un humanisme universel.

Jean Cruzet, une vie, une bibliographie

Né à Pau en 1922 et décédé en 2010 à Biarritz, il s'engagea dans la Résistance en 1942 (il fut plusieurs fois décoré). Initié à La Zélée en 1973, il en devint Vénéral en 1981. Engagé dans la vie publique, Jean fut un grand humaniste qui n'avait de cesse de se battre pour la Liberté et la Justice. Il a été un exemple pour tous les membres de La Zélée. Il a laissé de nombreux ouvrages, par exemple :

- *Bayonne entre l'équerre et le compas*, 1982, 1987, 1990 (3 Volumes), éditions Cadié, puis Harriet, Bayonne.
- *Les francs-maçons bayonnais sous l'occupation et dans la Résistance*, 2004, éditions Gascogne, Orthez.
- *La Maçonnerie Bayonnaise de 1743 à 2008*, 2008, Cercle Camille Delvaile.
- *Aide-mémoire des années sombres*, 2006, Atlantica, Biarritz.
- *Loges et francs-maçons Côte basque et Bas-Adour (1740-1940)* 1998, Atlantica, Biarritz.
- "L'empreinte de la Zélée" – Interview dans *l'Express* du 26/09/2002.

Notes

- 1 Les Jacobites sont les partisans de Jacques II, dernier roi de la dynastie Stuart en Angleterre, soutenu par les catholiques, détrôné en 1688 par les partisans de son successeur Guillaume d'Orange (Orangistes), soutenu par les protestants.
- 2 Parmi ceux-ci Antoine Hamilton (Roscrea, Irlande, 1646 – Saint-Germain-en-Laye, 1720), issu d'une vieille famille catholique écossaise, est le beau-frère du comte Philibert de Gramont, et l'auteur des *Mémoires du chevalier de Gramont*.
- 3 William Dorrington (c. 1644-1718) souvent appelé "Dorington" ou "Dodington" est un officier catholique au service de Jacques II Stuart. L'étude historique des loges régimentaires démontre la présence d'une Franc-maçonnerie primitive dès 1688 sur le territoire français. Ces loges accompagnent la famille Stuart en exil à Saint-Germain-en-Laye, dans l'idée d'une reconquête du pouvoir par les Stuart. On a ainsi qualifié cette période de "maçonnerie de Saint-Germain" qui précède de plusieurs années la maçonnerie Orangiste structurée en 1717 et 1723 en Grande Loge de Londres.
- 4 Les Constitutions d'Anderson ont été rédigées en 1721 à l'initiative de John Montagu, alors grand maître de la Loge de Londres. La première version a été écrite par le révérend James Anderson, pasteur presbytérien, dont le nom y a été associé historiquement plus tard, en collaboration avec le huguenot Désaguliers, afin de réguler les pratiques traditionnelles mais divergentes au sein de la Grande Loge de Londres et de Westminster, qui avait été constituée en 1717.
- 5 En 1820, la Junte de Cadix proclama une Constitution libérale en Espagne, mais l'intervention des troupes françaises du duc d'Angoulême, en 1823, rétablit le pouvoir absolu du roi Ferdinand VII, entraînant l'exil de Libéraux vers la France. Une dizaine d'années plus tard, en 1833, la Première Guerre carliste provoque de nouvelles expatriations. Au Portugal, en 1828, une autre crise de succession, dans la maison royale de Bragança, déclenche une guerre civile, au cours de laquelle les "Miguelistes", partisans conservateurs du prétendant au trône Don Miguel, poussent certains de leurs adversaires Libéraux à quitter le pays.

LES “ÉTUDES EN LANGUE BASQUE” DE M^{GR} GIEURE

Jean-Michel
BEDECARRAX^(*)

En 1923, l'évêque de Bayonne, M^{GR} Gieure, créa dans deux établissements catholiques d'enseignement secondaire, des “études en langues régionales”, basque, béarnaise et gasconne. S'agissant de la langue basque, quel était le contenu de cet enseignement, quels étaient les objectifs poursuivis et quelle en fut la postérité ? Telles sont les questions auxquelles répond cet article, avant de conclure par une courte synthèse le petit cycle consacré par le *BMB* (cf. n° 193 et 194) à l'influence majeure, au Pays Basque, notamment sur le plan linguistique, de l'Église catholique durant le premier tiers du xx^e siècle.

1923an, M^{GR} Gieure, Baionako apezpikuak, “eskualdeko hizkuntzazko ikasketa” sailak euskaraz, biarnesez eta gaskoiz ireki zituen bigarren mailako irakaskuntza katolikoko bi ikastetxetan. Euskarari dagokionez, zoin edukiz osatua zen irakaskuntza hori, zoin ziren bilatutako helburuak eta zer ondorio ukan ditu? Galdera guzi hauei ekarri erantzunak dira artikulu honetan agertzen, BMB-EMA-k (ik. 193 et a194 zkiak), eliza katolikoak XX. mendearen lehen herenean ukan duen eraginari nagusiari buruz, hizkuntza mailan besteak beste, eskaintzen dion zikloari buruzko sintesia labur batekin bukatu aitzin.

Nous avons vu, avec le rapport de Jean Hiriart-Urruty en 1909 (cf. *BMB* n° 195), l'intérêt porté par l'Église catholique aux langues régionales et notamment à la langue basque, dans les années qui suivirent la loi de séparation des églises et de l'état en 1905. Une manifestation tardive, mais particulièrement importante de cet intérêt fut, le 9 octobre 1923, la “lettre-circulaire aux supérieurs des séminaires et collèges libres”, signée par l'évêque de Bayonne, M^{GR} Gieure, qui instituait et organisait l'enseignement des langues régionales dans les établissements diocésains. Publiée dans le *Bulletin religieux du diocèse de Bayonne (BRBD)*, elle concerne le basque, mais aussi les deux dialectes occitans, le gascon, parlé à Bayonne et dans ses environs immédiats, et le béarnais, parlé dans l'est du département des Basses-Pyrénées, comme on nommait alors les Pyrénées-Atlantiques.

Nous nous intéresserons ici aux directives relatives à la langue basque.

^(*)Auteur d'un mémoire de master d'Histoire consacré aux rapports de l'Église catholique avec la langue basque.

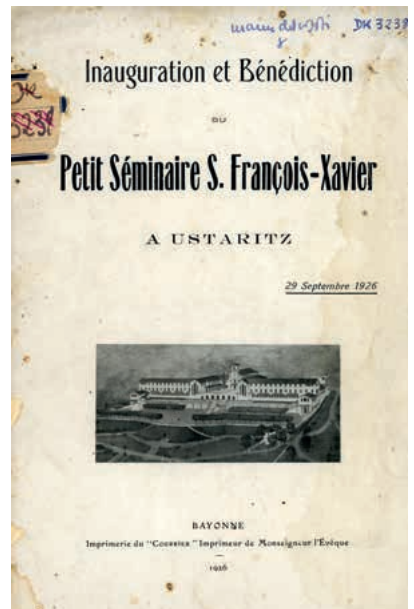
Quatorze longues années se sont écoulées entre le rapport Hiriart-Urruty sur la langue basque et la parution de cette circulaire. Pourquoi ? Probablement parce que ce n'est qu'au lendemain de la Grande Guerre que l'Église perçut clairement les lézardes qui fissuraient l'organisation sociale et familiale traditionnelle du Pays Basque en France, une organisation cimentée par la langue basque et la religion, notamment dans sa partie la plus rurale. La préservation de la langue basque lui sembla sans doute alors être un moyen efficace de lutter contre l'effritement bien réel de la pratique religieuse et les évolutions sociétales qui y concoururent après 1918¹.

■ Les études en langues régionales, une discipline à part entière dans la formation des futurs maîtres de l'enseignement catholique

Ainsi que nous l'avons constaté dans le *Bulletin* n° 194, l'Église catholique assigne une place centrale à l'enseignement dans une éducation chrétienne. Or, la loi de séparation des églises et de l'état en 1905, en supprimant les subventions publiques dont bénéficiait l'enseignement catholique, plaçait ce dernier dans une situation de grande précarité. Il y avait encore cependant 96 écoles primaires catholiques en 1906 dans la partie basque du diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron et M^{gr} Gieure fixa explicitement pour objectif de doubler ce nombre.

Dans la mesure où 60% seulement en moyenne des enseignants congréganistes d'avant 1905 avaient accepté la sécularisation pour devenir instituteurs et institutrices catholiques, il fallait donc impérativement recruter de nouveaux enseignants. Non seulement pour atteindre l'objectif assigné par l'évêque, mais tout simplement pour assurer la continuité de l'enseignement catholique. On trouve trace dans le *BRDB* des appels récurrents à candidatures d'instituteurs : c'est ainsi que dès septembre 1907, le clergé fut invité, dans chaque paroisse, à repérer au moins un enfant de 12 ans susceptible de devenir un enseignant catholique. En effet, M^{gr} Gieure avait pris, dès 1912, une décision jugée suffisamment importante pour être signalée, au plan national, dans un bulletin de la Société générale de l'enseignement et de l'éducation (SGEE)², équivalent catholique de la Ligue de l'Enseignement : l'évêque de Bayonne confiait désormais au petit séminaire la mission de former ces maîtres, parallèlement à la formation des futurs membres du clergé, une passerelle étant d'ailleurs prévue entre les deux "filiales". (Fig. 1) La même année, la conférence des associations catholiques de chefs de famille dressa un état des lieux sans équivoque : "aucune bascophone ou presque aucune ... parmi les sujets qui se préparent déjà dans nos écoles pour le brevet de capacité" aux fonctions d'institutrice. Elle exhortait donc ainsi le clergé : "si les curés du Pays Basque veulent des

Fig. 1
Le petit séminaire d'Ustaritz. Fondé par M^{gr} Gieure, il forma plusieurs générations de cadres, d'élus et de militants bascophones, notamment les fondateurs d'Enbata
© Bibliothèque-centre de documentation du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne.



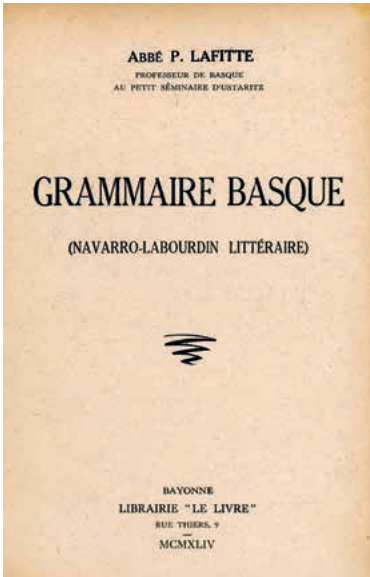


Fig. 2
 Un outil pédagogique indispensable à l'enseignement d'une langue : la Grammaire basque de P. Lafitte (1944)
 © Bibliothèque-centre de documentation du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne.

instituteurs basques, qu'ils cherchent eux-mêmes les sujets". Voilà pourquoi l'évêché lança des campagnes de recrutement récurrentes, dans chaque paroisse.

La circulaire est un texte intéressant à tous égards. En premier lieu, François-Marie Gieure y manifeste nettement son engagement régionaliste³ : "depuis un bon nombre d'années, tout ce qui touche à la province, à la région, passionne les esprits. Les livres, les revues, les assemblées savantes, les congrès s'occupent de cette question avec une sympathie ardente... : des langues qui s'enorgueillissent d'avoir produit des chefs-d'œuvre ne doivent pas disparaître".

Mais il précise aussitôt qu'il n'a nullement l'intention d'initier un énième débat sur le régionalisme, et qu'il souhaite au contraire "passer aux actes". Et quels actes ! Avec une intuition hardie que confirment aujourd'hui les conclusions de la linguistique moderne, l'évêque considérait pour sa part que les langues régionales ne pourraient être préservées que si elles étaient enseignées dès l'école élémentaire, contrairement à l'état qui se bornait à l'époque à instituer quelques

chaires universitaires.

C'est donc à l'aune de cette double préoccupation qu'il faut comprendre la circulaire : recrutement d'instituteurs et d'institutrices en quantité et qualité suffisantes d'une part, mais des instituteurs et institutrices qui disposeraient de compétences en langue basque, d'autre part.

La circulaire prévoit ensuite la réalisation de manuels de langue et d'histoire régionale, de recueils de morceaux choisis et indique que les exercices proposés aux élèves comporteront dictées, explications de texte, thèmes, versions. La circulaire dispose enfin que les notes obtenues par les élèves des études régionales seront prises en compte, à l'instar des autres matières, pour le tableau d'honneur et pour le prix d'excellence, ce qui est un indice sûr de l'intérêt porté à la nouvelle discipline.

En ce qui concerne les études basques proprement dites, la circulaire établit un programme reposant sur deux types de cours, histoire d'une part, langue et littérature, d'autre part, dispensés sur 3 ans, selon le schéma suivant :

Année	Cours		Horaire
	Histoire	Langue et littérature	
Première	Histoire politique	Éléments non verbaux et initiation au verbe basque	9h par cours, soit 18h/an au total
Seconde	Histoire administrative	Verbe basque	id.
Troisième	Histoire religieuse	Littérature basque	id.

Le cours d'Histoire aborde trois thématiques, politique, administrative et religieuse.

La thématique politique a pour objectif de situer l'Histoire des trois provinces du Pays Basque en France dans une Histoire plus générale : sont abordées l'origine

des Basques, les relations avec les royaumes d'Angleterre, de Navarre et de France, les conséquences de la Révolution française au Pays Basque (on notera l'existence d'une rubrique intitulée : "lutte pour l'indépendance - Roncevaux"). L'Histoire administrative insistait particulièrement sur l'organisation politico-administrative et judiciaire particulière aux provinces basques sous l'Ancien Régime en France.

On peut supposer que devait être mise en exergue dans les deux premières thématiques, la large autonomie dont disposaient, grâce au droit coutumier local, le Labourd surtout, et, à un degré moindre, la Basse-Navarre et la Soule. Sans doute même devait-elle être comparée à la République centralisée qu'était la Ille du nom en 1923, elle-même héritière de la Révolution française qui avait supprimé les coutumes juridiques basques.

L'Histoire régionale concerne, c'est à noter, le Pays Basque en France (Soule, Basse-Navarre et Labourd) à l'exclusion des provinces basques d'Espagne.

L'Histoire religieuse évoque, probablement sans bienveillance, le protestantisme et le jansénisme, les grandes affaires de sorcellerie de la fin du ^{xvi}^e et du début des ^{xvii}^e siècles, les persécutions religieuses sous la Révolution française ainsi que les "grandes œuvres et les saints et martyrs du Pays Basque".

En pratique, cet enseignement ne fut dispensé que dans deux établissements, le petit séminaire, à l'ouest (à Belloc, puis Ustaritz, établissement créé en 1926 par M^{gr} Gieure), et le collège de Mauléon, à l'est. Les cours de langue proprement dits portaient, à Mauléon, sur les formes dialectales parlées en Soule et Basse-Navarre, alors qu'ils étaient consacrés au dialecte labourdin à Ustaritz⁴. La circulaire précise que l'abbé Michel Etcheverry, le premier enseignant "ès études régionales" au petit séminaire à Belloc, est le concepteur du programme d'enseignement du dialecte labourdin. Rien n'est dit sur les créateurs de l'enseignement dans les deux autres dialectes et l'histoire régionale.

L'évêque demandait enfin aux enseignants de lui faire un rapport annuel de leur activité.

■ Une initiative sous-estimée

En 1927, les enseignants mauléonais, les pères Orabe (un Souletin) et Urruty (un Bas-Navarrais) font part de leurs doutes quant à l'impact de leur travail, notamment du fait du nombre d'heures limité (18h annuelles, 54 sur l'ensemble du cursus, les deux cours confondus), eu égard "à l'étude d'une langue aussi compliquée que le basque et à une histoire aussi confuse que [celle du Pays basque]". De ces doutes, on a pu déduire qu'il s'agissait, dans l'histoire de l'enseignement de la langue basque, d'une initiative au fond assez anecdotique, qui d'ailleurs, aurait disparu après le départ de l'évêque Gieure, en 1933. Ce n'est pas aussi simple que cela.

D'abord, comme dans toute hiérarchie qui se respecte, ce qui disparaît après le départ de M^{gr} Gieure, le commanditaire du rapport, c'est surtout l'obligation de lui en remettre un, dont les enseignants ressentirent certainement beaucoup moins la nécessité. De fait, M^{gr} Gieure ayant remis sa démission entre les mains

ÉTUDE VARIA

du pape en décembre 1933, on ne trouve plus, dès 1934, trace de ces rapports, qui étaient auparavant publiés dans le *BRBD*. L'enseignement lui-même perdure cependant, puisque Pierre Lafitte continue à le dispenser à Ustaritz pendant plusieurs dizaines d'années.

Cependant avec les rapports portant sur les années scolaires 1923-24 à 1932-1933, nous disposons déjà de beaucoup d'informations pour chacun des deux collèges. Pour juger l'importance réelle de l'initiative de M^{gr} Gieure, il faut d'abord se rappeler que les élèves de ce temps étaient encore très nombreux à parler le basque appris comme une langue maternelle⁵. Rappelons-nous ensuite l'intuition de Jean Hiriart-Urruty, aujourd'hui confirmée par cette discipline récente, la linguistique de terrain, qui s'intéresse aux langues en danger, selon laquelle la compréhension des mécanismes grammaticaux d'une langue est indispensable à sa survie. Et nous commençons à regarder d'un autre œil ce modeste programme, dont on comprend qu'il a en fait été conçu dans une perspective d'appui et de consolidation des connaissances linguistiques empiriquement apprises au sein des familles, et non en vue d'un apprentissage ex nihilo. Le supérieur du collège de Mauléon indique d'ailleurs qu'"il ne s'agissait pas de former tout de suite des bacheliers ès-lettres basques, mais d'initier les élèves à l'étude raisonnée de leur langue maternelle"

Ce n'est pas faire insulte aux consciencieux mais pessimistes collègues mauléonais de Pierre Lafitte que de penser que l'efficacité d'un enseignement tient au moins autant à la personnalité, au rayonnement, en un mot au charisme de l'enseignant qu'à ses compétences ou à la qualité intrinsèque du contenu de cet enseignement. À cet égard, la comparaison des expériences de Mauléon et d'Ustaritz est extrêmement éclairante. Là où le duo d'enseignants mauléonais se borne à appliquer scrupuleusement les consignes épiscopales, tout en

en soulignant les limites, Pierre Lafitte commence, dès sa prise de fonctions, par s'émanciper de leurs aspects les plus contraignants.

Convaincu lui aussi que l'horaire dévolu aux études régionales par la circulaire épiscopale du 9 octobre 1923 est insuffisant, il prend l'initiative d'y consacrer une heure chaque lundi. Même en tenant compte des périodes de congés scolaires, cela correspond à une augmentation de l'horaire prévu par la circulaire.

Ensuite, il opère une distinction entre élèves basco-phones et élèves débutants, pour lesquels la seule ambition ne peut-être que de "gagner de nouvelles sympathies" au basque (par l'initiation au vocabulaire et à la grammaire). Les élèves basco-phones étudient la grammaire et la lexicologie, traduisent le basque en français et vice-versa, composent des rédactions en basque. Les meilleurs concourent pour la publication de contes dans une nouvelle rubrique, *Gazteen xokoa* (le coin des jeunes) du périodique *Eskualduna*. (Fig. 3)

Fig. 3
Gazten xokoa (Gazteen xokoa, Le coin des jeunes), la rubrique ouverte par l'Eskualduna pour accueillir les compositions en langue basque des élèves des études en langues régionales : ici, l'en-tête indique que c'est un jeune élève du Petit séminaire, âgé de 14 ans, qui a rédigé ce bref conte intitulé Les deux aveugles.
© Bibliothèque-centre de documentation du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne.



Lors de l'année scolaire 1932-1933, nouvelle initiative : là où il dispensait auparavant son enseignement en présence des trois niveaux de cours regroupés, Pierre Lafitte consacre désormais 1h hebdomadaire à chaque niveau, ce qui revient à un quasi-doublement du temps imparti par la circulaire.

Il est enfin très conscient de l'insuffisance des outils pédagogiques dont il dispose, malgré l'aide financière que lui apporte le supérieur du petit séminaire, Clément Mathieu, pour constituer une bibliothèque bascologique de 600 ouvrages : la nécessité se fait sentir, dit-il, d'une grammaire, d'un dictionnaire, d'une anthologie des auteurs basques depuis le ^{xvi}^e siècle.

Cet impressionnant travailleur réalisera les trois, sous son nom ou, pour le dictionnaire, dans le cadre d'une collaboration avec Pierre Lhande. Ses collègues mauléonais soulignent d'ailleurs dès 1932 l'utilité de l'anthologie littéraire que venait de publier P. Lafitte⁶. (Fig. 4)

Nous sommes de toute évidence en présence, chez Pierre Lafitte, d'une réflexion pédagogique approfondie, au service d'un objectif et même d'une vision, qu'il explicite en exprimant la conviction "que ces jeunes gens et quelques autres pourront rendre un jour de grands services à la presse basque".

Son prédécesseur Etcheverry escomptait quant à lui que les études basques révéleraient de nouveaux talents propres à revivifier le "régionalisme basque", formule que Pierre Lafitte reprend d'ailleurs à son compte⁷.

Le père Hiriart, supérieur du collège de Mauléon, exprime quant à lui l'espoir de trouver parmi les élèves "des défenseurs actifs et des propagateurs de [leur] langue maternelle".

En 1933, Pierre Lafitte manifeste, dans une formule saisissante, annonciatrice sans aucun doute de son évolution ultérieure, son intention profonde de former de nouvelles générations aptes à défendre leur héritage culturel : "l'heure approche où sous le coup d'une civilisation matérialiste et faussement égalitaire, le Pays Basque devra se réveiller... ou mourir. Nous espérons que nos jeunes gens entendront leur petite patrie s'écrier comme la *Jeune captive* d'André Chénier : 'je ne veux pas mourir encore' et se dresseront pour la défense de sa langue et de ses traditions".

Les rapports ne se sont pas souciés de quantifier les effectifs d'élèves concernés et il faut se contenter de notations incidentes, qui ont cependant le mérite de fournir des ordres de grandeur. C'est ainsi qu'une classe de 3^e à Belloc comportait 31 élèves dont 21 bascophones, en 1925-1926, ou qu'on comptait 15 élèves par niveau à Mauléon en 1932-1933.

D'autres données sont signifiantes : Pierre Lafitte présente 39 candidats au concours proposé en 1931-1932 par l'*Euskaltzaleen Biltzarra* (EB), qui dotait ces concours de prix.



Fig. 4
Euskaldunen loretegia (Le Jardin des Basques), l'anthologie des auteurs bascophones publiée par P. Lafitte à l'intention des élèves des études en langues régionales. © Bibliothèque-centre de documentation du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne.

ÉTUDE VARIA

En 1930-1931, il indique que 15 élèves sont en mesure de réaliser des travaux en prose et en vers basques, qui raflent cette année-là 10 des 14 prix distribués par l'*EB*.

■ Bilan d'une décennie d'études régionales

Écoutons d'abord celui qu'en tirent les enseignants eux-mêmes :

- ils sont d'accord sur l'impossibilité d'apprendre le basque, pour qui ne le sait pas déjà, dans l'horaire imparti, même en aménageant ou en augmentant cet horaire.
- les professeurs mauléonais soulignent dans plusieurs de leurs rapports la fierté que ressentent les élèves en découvrant la richesse, voire la sophistication linguistique de leur langue maternelle, à l'instar du français ou du latin.
- tous les enseignants décèlent une bonne, et parfois excellente, aptitude à la composition en basque, que viennent encourager et couronner les prix distribués par l'*EB* ou les publications dans la presse bascophone.

Essayons d'aller un peu plus loin : au regard des critères de la linguistique contemporaine, tels que nous les avons déjà brossés à gros traits dans l'étude sur Jean Hiriart-Urruty (cf. *BMB* n°195), la prise de conscience par plusieurs générations d'élèves de la dignité de leur langue maternelle, à l'égal des autres langues, est une des conditions de la survivance d'une langue dans le long terme.

D'autre part, par extrapolation des rares données chiffrées que nous avons ci-dessus tirées des rapports publiés dans le *Bulletin diocésain*, on peut raisonnablement évaluer à une quarantaine le nombre d'élèves qui abordent, chaque année, à Mauléon et Belloc (puis Ustaritz), les études basques. Ainsi que l'espérait le supérieur du collège de Mauléon, au début de l'expérience, en 1924, ce sont dès lors quelque 400 défenseurs, certes plus ou moins actifs (mais certains d'entre eux le seront intensément) et propagateurs de leur langue maternelle, qui auront été formés au cours de cette décennie.

À l'échelle de la population du Pays Basque en France, cela peut paraître très peu, mais ce n'est sûrement pas insignifiant, dans la mesure où il s'agissait de la partie la plus éduquée de la population, appelée à exercer, dans l'avenir, des responsabilités diverses en son sein (futurs élus locaux, responsables socio-économiques, membres du clergé, etc.).

Faute d'informations ou de témoignages, nous ne pouvons pas dire grand-chose sur la façon dont les enseignants abordaient l'histoire du Pays Basque, l'autre volet de ces études régionales, dont nous avons vu ci-dessus le programme. Il ne nous paraît cependant pas aventuré de conclure que ce cours à certainement, en attirant le regard des élèves, habituellement focalisé sur l'histoire de la "grande patrie", sur le passé de leur "petite patrie", contribué à fournir à plusieurs générations d'élèves une conscience bascophile, elle-même soutenue par une meilleure maîtrise de la langue.

Au final, l'initiative de M^{gr} Gieure ne peut donc certainement pas être considérée comme anecdotique du point de vue linguistique.

Son ambition était-elle réaliste en ce qui concerne le recrutement de maîtres et maîtresses catholiques, c'est une autre question : l'arbre Pierre Lafitte, qui forma plusieurs générations de bascophiles au cours de ses très nombreuses années d'enseignement, ne doit pas nous cacher la forêt du manque de ressources humaines qualifiées à la disposition de l'évêque.

C'est évidemment le potentiel exceptionnel de Pierre Lafitte qui donne son relief et son efficacité au travail pédagogique qu'il mène à Ustaritz, à partir des directives épiscopales. Et lui-même n'aurait sans doute pu obtenir de tels résultats, s'il n'avait été soutenu par l'évêque et l'état-major bascophile qui entourait celui-ci (notamment Jean Saint-Pierre et Clément Mathieu⁸). (Fig. 5)

Au-delà de l'impulsion et de l'expérimentation initiales, la réalisation de l'ambition portée par M^{gr} Gieure aurait nécessité sans doute que les expériences d'Ustaritz et de Mauléon soient étendues aux autres collèges catholiques de Biarritz et d'Hasparren.

Mais même si cette conjonction si particulière de talents et de volontés avait survécu au départ de M^{gr} Gieure et à celui de ses proches collaborateurs appelés aux fonctions épiscopales après 1930, il aurait surtout fallu que des instituteurs bascophones, destinés à servir dans les écoles élémentaires catholiques, soient recrutés en nombre suffisant.

Cette ambition ne s'est pas réalisée et il faut donc se demander pourquoi.

■ L'échec du recrutement d'enseignants bascophones, dû à la faible attractivité de la carrière d'enseignant catholique

Les campagnes de recrutement se révélèrent décevantes pour des raisons que montre bien l'enquête diocésaine de 1909 (cf. *BMB* n°193), ici encore très précieuse. Au service des priorités stratégiques de M^{gr} Gieure, l'enquête interroge chaque prêtre sur le potentiel de sa paroisse pour fournir les maîtres de l'enseignement catholique élémentaire de demain. Les réponses du clergé paroissial éclairent parfaitement sur les causes de l'insuccès.

Pour les familles approchées par leur curé, l'intérêt à envisager une telle perspective pour leurs enfants y apparaît extraordinairement faible. La raison en est simple, revenant de façon lancinante dans les réponses : comme le disent les curés d'Anglet, Bayonne Saint-Esprit, Ossès, Gabat, Lacarry et Lichans-Suhar, c'est l'incertitude matérielle qui empêche le recrutement d'"instituteurs libres",



Fig. 5
Clément Mathieu, supérieur du petit séminaire, futur évêque d'Aire et de Dax. Il présida le Comité de secours aux Basques pendant la Guerre d'Espagne. À Ustaritz, il aida financièrement Pierre Lafitte à constituer sa bibliothèque bascologique. © Enciclopedia ilustrada del País Vasco.

selon l'appellation qu'ils utilisent pour les distinguer des instituteurs de l'enseignement public. Le financement des rémunérations des enseignants catholiques repose depuis la Séparation sur les seuls fonds propres que peut dégager l'église, ainsi que sur la générosité des contributeurs bénévoles.

À supposer même que ces ressources puissent financer l'accroissement de la masse salariale correspondant à l'augmentation du nombre de maîtres, elles ne sont pas en mesure, quelques années après la Séparation, de contribuer au financement d'un système d'assurance sociale et notamment d'un système de retraite (les curés d'Alos-Sibas et de Moncayolle évoquent explicitement le sujet). Or, c'est bien l'existence d'un système d'assurance sociale qui donne à la carrière d'instituteur public un incomparable avantage compétitif sur celle d'instituteur catholique, comme le souligne le curé de Gotein-Libarrenx.

À cet égard, la *Caisse centrale autonome des retraites de l'enseignement libre* n'est créée que peu de temps avant la guerre de 1914-1918 et ne compte d'ailleurs à ce moment que moins de 4000 cotisants, alors qu'il en aurait fallu de 8 à 10 000 pour assurer son équilibre financier.

Si l'on ajoute la nécessité de trouver et de financer des locaux pour abriter de nouveaux établissements scolaires, on souscrita à la formule de Gérard Cholvy pour lequel "l'enseignement catholique a vécu dans la ferveur et la pénurie durant les cinq premières décennies du xx^e siècle"⁹.

■ Des conséquences importantes, à long terme, pour la langue basque

Cet échec à court terme ne doit pas masquer le rôle essentiel joué par les "études régionales" dans l'évolution de la langue basque en France.

C'est dans ce cadre que la hiérarchie épiscopale a su distinguer les puissantes capacités intellectuelles, linguistiques et pédagogiques de Pierre Lafitte, que ce dernier mit en œuvre tout au long de sa carrière d'enseignant au petit séminaire puis collège d'Ustaritz, créé par M^{gr} Gieure pour succéder au petit séminaire de Larressore. C'est de cette activité d'enseignement que Pierre Lafitte tirera la nécessité de forger les outils pédagogiques de l'apprentissage du basque. Son enthousiasme, sa créativité, sa puissance de travail, son engagement au service de la jeunesse, influencèrent plusieurs générations de bascophones formés à Ustaritz à partir de 1926. Parmi elles, de futures figures de la vie politique locales furent à l'école de Pierre Lafitte, tels Jean Etcheverry-Ainchart, conseiller général du canton de Baïgorry pendant une trentaine d'années, ou Michel Labèguerie, député-maire MRP (démocrate-chrétien) de Cambo-les-Bains, ou le prêtre Pierre Larzabal, qui figureront parmi les fondateurs, en 1963, d'*Enbata*, premier mouvement à proposer de doter la langue basque d'un statut officiel pour enrayer son déclin¹⁰. Peu après, allait naître le mouvement des *ikastolak*, écoles privées où l'enseignement est dispensé en langue basque (1969), suivi plus tard de la création des écoles publiques bilingues (1986). L'enseignement catholique propose lui aussi aujourd'hui aux parents qui le souhaitent un enseignement bilingue basque/français aux niveaux élémentaire et secondaire.

■ Le rôle systémique de l'Église catholique dans la préservation la langue basque

Parvenus au terme de cette petite enquête historique en trois étapes, nous pouvons assurément conclure que c'est la combinaison singulière de trois facteurs qui a conduit l'Église catholique à prendre l'initiative pour préserver la langue basque dans les 30 dernières années de la IIIe République.

Le premier de ces facteurs est bien sûr l'antagonisme philosophique entre deux universalismes, le républicain et le catholique, qui culmine avec la loi de Séparation de 1905, avant de s'affaiblir progressivement à l'occasion de la Guerre de 1914-1918, lorsque se noua l'Union sacrée.

Le deuxième facteur, c'est l'idéologie régionaliste qui imprégnait l'"état-major" épiscopal (évêque, vicaires généraux, secrétaire de l'évêque, supérieur et directeurs du grand séminaire). Rien d'étonnant à cette imprégnation : la langue basque donnait à l'Église catholique un canal de communication quasi exclusif, ou à tout le moins privilégié, avec une population alors massivement bascophone, au moins en secteur rural.

48

Cette attitude favorisa, et c'est le troisième facteur, l'implication du clergé autochtone dans l'action pour la promotion de la langue basque comme langue de culture, en même temps que son engagement dans les combats politiques de ce temps.

Or, ce clergé était, au sein de la population du Pays Basque en France, dont il était issu, comme un poisson dans l'eau.

En effet, il utilisait massivement la langue basque dans le cadre de la liturgie et de la prédication, de l'instruction religieuse, mais aussi dans ses relations quotidiennes avec la population, auprès de laquelle il jouait un rôle prescripteur en matière de comportements sociétaux.

Fortement investi dès 1887 dans le journal *Eskualduna*, dans la bascologie, au sein de *Euskaltzaleen biltzarra* à partir de 1902, le clergé bascophone se déploya dans le premier tiers du xx^e siècle, avec le soutien de l'évêché, dans la production littéraire et musicale et de façon sans doute plus déterminante encore, dans le travail linguistique, grammatical et lexicologique.

Dans ce contexte, on constate que la hiérarchie et le clergé catholiques du Pays Basque ont de façon systématique, avec les moyens qui étaient les leurs, mis en pratique les préceptes qu'Eliezer Ben Yehudah, le fondateur de l'hébreu moderne – et à sa suite, les linguistes modernes – énonçait pour ancrer la pratique d'une langue dans la société : l'existence d'une presse, l'enseignement, la création d'un dictionnaire, celle d'un comité pour définir les normes linguistiques, mais aussi bien sûr, l'usage de la langue dans la vie quotidienne. Et en effet, sans son utilisation religieuse, la langue basque serait restée confinée au sein des familles, dans un usage purement domestique, limité aux besoins de la vie courante. En tant que vecteur de pratiques collectives, religieuses et plus largement sociales, la langue basque a ainsi bénéficié d'une légitimation importante, en tant que langue de culture, au sein d'une société extrêmement pratiquante.

Cette légitimation institutionnelle a très certainement freiné son érosion, au cours des XIX^e et XX^e siècles, pendant les quelque 150 années durant lesquelles les autorités publiques visaient surtout à réduire l'usage des langues locales dans l'espace public.

L'engagement très puissant du clergé basque en faveur de sa langue a-t-il été un facteur de la moindre érosion de la langue basque au cours du XX^e siècle, par rapport à d'autres langues de France ? Une étude comparative avec la situation de la langue bretonne – il y a beaucoup de similitudes entre le Pays Basque et la Bretagne – serait assurément très instructive à cet égard.

Quoi qu'il en soit, il ne peut y avoir aucun doute sur le rôle systémique joué par l'Église catholique dans la fabrication des outils indispensables à la préservation de la langue basque, durant une période marquée par l'accélération du déclin des parlers locaux en France.

Bibliographie

Documents cités

Bulletins religieux du diocèse de Bayonne : n°13 du 29 juillet 1906, n°32 du 11 août 1912, n° 42 du 21 octobre 1923 (p. 545-556), n° 25 du 22 juin 1924 (p. 358-359), n° 14 du 5 avril 1925 (p. 225-228), n° 17 du 25 avril 1926 (p. 201-204), n° 18 du 2 mai 1926, n° 19 du 8 mai 1927, n° 22 du 29 mai 1927, n° 18 du 29 avril 1928, n° 25 du 23 juin 1929 (p. 411-412), n° 29 du 19 juillet 1931 (p.398-399), n° 26 du 26 juin 1932 (p. 336-338), n° 30 du 24 juillet 1932 (p. 389-390), n° 27 du 2 juillet 1933 (p. 351-352), n° 30 du 23 juillet 1933.

CASTOREO (Patrick), 1993, *Langue basque et enseignement en France de 1789 à 1993*, Travail d'étude et de recherche, Université de Pau et des Pays de l'Adour.

CHOLVY (Gérard), 1995, L'enseignement catholique en France aux XIX^e et XX^e siècles in *Revue d'histoire de l'Église de France (L'enseignement catholique en France aux XIX^e et XX^e siècles, sous la direction de Gérard Cholvy et Nadine-Josette Chaline)*, tome 81, n°206, p.7-11.

DARRACQ (Mathieu), 2007, *le petit séminaire Saint-François-Xavier d'Ustaritz, 1926-1984, entre tradition et modernité*, travail d'étude et de recherche en histoire contemporaine, Université de Pau et des Pays de l'Adour.

ITÇAINA (Xavier), 2015, *Euskaldun fededun, religion et politique sous la III^e République*, Bayonne, Elkar, 102 p.

Documents consultés

BEDECARRAX (Jean-Michel), 2018, *L'Église catholique et la langue basque après la séparation de l'Église et de l'État (1906-1933)*, mémoire de master d'Histoire contemporaine, Université de Caen-Normandie, 148 p. 2018. Consultable en ligne : (dumas-03148896)

Notes

- 1 "Tout doit rentrer dans l'ordre. On doit se remettre au travail, à la vie sérieuse et chrétienne et reprendre les vieilles traditions qui firent toujours l'honneur du Pays Basque" (M^{gr} Giéure à Uhart-Cize, le 23 mai 1920).
- 2 La SGEE, fondée en 1867 par des pères de famille et des enseignants catholiques, opposés à la politique du ministre de l'instruction publique, Victor Duruy, et à la toute jeune Ligue de l'enseignement, était un lieu de discussion théorique et pratique sur l'organisation de l'enseignement catholique.
- 3 Ce courant intellectuel, né avec le Félibrige provençal en 1854, eut, sous la III^e République, une influence certaine sur des personnalités aussi diverses que le monarchiste Charles Maurras, les Républicains de droite Paul Deschanel et Louis Marin ou de gauche comme Charles Beauquier. Pour le caractériser de façon schématique, il postulait que la force de la "grande patrie" française reposait sur la préservation et l'épanouissement des "petites patries" qui la composaient.
- 4 En 1923, prévalait encore la distinction, opérée depuis le XIX^e siècle par Louis Lucien Bonaparte, entre dialecte souletin et dialecte bas-navarrais. Les linguistes distinguent aujourd'hui le souletin d'un

ensemble, appelé navarro-labourdin, qui regroupe les divers sous-ensembles parlés à l'ouest et au centre du Pays Basque en France.

- 5 On peut estimer le pourcentage de bascophones à près de 80 % encore de la population globale du Pays Basque vers 1920. Cf. bibliographie : BEDECARRAX, *L'église catholique et la langue basque*.
- 6 Sous le titre *Euskaldunen loretegia* (le jardin des Basques).
- 7 "L'estime de notre jeunesse pour la culture euskarienne s'affirme tous les jours davantage et promet pour demain au régionalisme d'intrépides défenseurs".
- 8 Respectivement secrétaire de l'évêque et supérieur du petit séminaire, nés à Villefranque et Hasparren, futurs évêques.
- 9 Il lui faudra attendre les lois dites Barangé, en 1951, et Debré, en 1959, pour modifier en profondeur cette situation, avec la prise en charge publique des rémunérations et pensions des enseignants du secteur privé lié par contrat avec l'état.
- 10 Exemples cités par M. Darracq dans son intéressante étude sur cette "fabrique de cadres" *euskaltzale* (bascofiles) puis *abertzale* (nationalistes basques) que fut le petit séminaire (puis collège) d'Ustaritz.

LE CHOCOLAT À BAYONNE, UNE HISTOIRE JUIVE ?

Anne
OUKHEMANOU^(*)

Bayonne continue aujourd'hui encore une tradition chocolatière qui vit le jour dans la seconde partie du xvii^e siècle. Les Juifs séfarades arrivés dans la région un siècle et demi plus tôt y contribuèrent beaucoup à Saint-Esprit. Ce fut plus difficile à Bayonne en raison des mesures discriminatoires imposées par le Corps de ville. C'est cette histoire, qui s'acheva au milieu du xix^e siècle, qui nous est ici contée.

Baionak gaur egun oraindik jarraitzen du, 17. mendearen bigarren zatian abiatu zen txokolategintza tradizioarekin. Mende bat erdi lehenago, hona hurbildu Judu sefardiek bultzada ederra eman zioten jarduera honi San Izpiritun. Zailagoa izan zen Baionan, Herriko Etxeak indarrean jarri neurri diskriminatzaileengatik. 19. mendearen erdian bukatu zen historia hau zaigu hemen kontatua.

■ Chassés de la péninsule ibérique à la fin du xv^e siècle, des Juifs séfarades s'installent du côté de Bayonne...

Les Juifs séfarades (séfarad désigne l'Espagne, en hébreu) furent chassés d'Espagne, puis du Portugal et de Navarre par les édits royaux d'expulsion de la fin du xv^e siècle.

Refusant les baptêmes forcés, fuyant l'Inquisition, ils trouvèrent refuge en Europe du Nord (Amsterdam, Hambourg), au Maghreb (Maroc, Algérie), dans l'Empire Ottoman (Constantinople, Smyrne, Thessalonique) et en Aquitaine (Bordeaux, Bayonne, Peyrehorade, Bidache, Labastide-Clairance).

En France, dès le début du xvi^e siècle, arrivés par voie maritime ou terrestre, certains s'installent à Saint-Esprit, faubourg de Bayonne : Ernest Ginsburger¹ fixe l'établissement des premiers arrivés dans notre région aux alentours de 1516-1517. En effet un arrêté du conseil de ville de Bayonne de 1517 mentionne l'arrivée de nombreux étrangers qui ne font que passer, nous apprend que ces étrangers viennent d'Espagne et du Portugal et qu'il est interdit de les héberger sous peine d'amende.

^(*)Docteur en Histoire.

Dès 1550, ces nouveaux venus bénéficient de Lettres patentes royales leur permettant de résider sur l'ensemble du royaume, d'y posséder des terres et de s'y

installer avec leurs familles. On les désigne alors sous les termes de marchands portugais, de “nouveaux chrétiens”, car lorsqu’ils arrivent dans notre région, la majorité d’entre eux sont convertis au catholicisme pour échapper à l’expulsion en Espagne ou au Portugal : ils étaient donc baptisés, mariés à l’église, enterrés dans les cimetières chrétiens, ce qui ne les empêcha pas de renouer progressivement et discrètement avec la religion juive, pratiquée dans le secret de leur foyer. Personne n’était dupe, mais cela leur permettait de s’installer. Il fallut attendre 1630, avec la création du premier cimetière juif, pour que la religion juive apparaisse publiquement.

Très rapidement, dès le ^{xvii} siècle, la “Nation juive” espagnole et portugaise, dominée par une oligarchie de négociants et de marchands, devint un groupe économique puissant qui s’appuyait sur son réseau familial et international, contestant et bravant les mesures discriminatoires imposées par le Corps de ville de Bayonne pour contrecarrer son influence (interdiction d’habiter Bayonne, de pratiquer un autre commerce que celui de gros, exclusion des corporations, etc.). Mais revenons au cœur de notre propos : nous ne nous attarderons pas sur l’arrivée du cacao en Europe, la littérature à ce sujet est suffisamment abondante. Une question demeure cependant : à quel moment le chocolat a-t-il été introduit à Bayonne ? Il est courant de fixer cette date en 1609. Pourquoi 1609, et pas 1608 ou 1610 ? Remarquons que ni Henry Léon², ni Ernest Ginsburger ne se risquent à fournir une date précise. En effet, aucune archive ne permet de croire, pour l’instant, à une activité chocolatière dans la première moitié du ^{xvii} siècle. Le chocolat s’implante vers les années 1670 à Bayonne, et même s’il existe une demande en chocolat, elle est loin d’atteindre l’ensemble des couches de la société.

■ Mais le chocolat à Bayonne est-il une histoire juive ?

Tous les historiens s’accordent aujourd’hui pour reconnaître aux Juifs de Bayonne les premières importations de cacao et la fabrication du chocolat (Fig. 1).

Tout d’abord, le rôle des Juifs est évident du point de vue commercial. En effet, pour les plus fortunés, ils ont apporté d’Espagne et du Portugal leurs réseaux commerciaux internationaux, grâce aux membres de leurs familles installés en Europe – en particulier à Amsterdam – et en Amérique.

Leur rôle est également évident du point de vue du savoir-faire acquis sans doute dans leurs pays d’origine et ce sont eux qui ont transmis ce savoir-faire aux non-juifs. À cet égard, l’histoire de Jacques de Barrère, faiseur de chocolat à



Fig. 1
L’atelier du chocolat dans la muséographie d’origine.
© Musée Basque et de l’histoire de Bayonne.
Inv. PH 82.130.14



Fig. 2

La table et le rouleau à chocolat.
© Musée Basque et de l'histoire de Bayonne.
Inv. 1989 et 21.23.1



Saint-Esprit en donne la mesure : en 1687, il fait baptiser sa fille illégitime à Anglet. Certains l'ont cru juif, ce que pour notre part nous ne pensons pas ; cependant il est peut-être l'un des premiers individus formés par un chocolatier juif. Enfin un aspect plus difficile à appréhender : une brève de l'hebdomadaire *l'Univers Israélite*, publiée le 26 septembre 1913, évoque l'introduction du chocolat en Europe. On y lit : "les chocolatiers juifs de Saint-Esprit, aujourd'hui Bayonne, furent longtemps fameux (n'est-ce pas à cette particularité qu'est due l'expression *harocess* de Bayonne ?)". En utilisant cette formule, "*harocess* de Bayonne", l'auteur rattache de manière plus que symbolique le chocolat aux Juifs de Bayonne. En lui attribuant ce nom, le journaliste anonyme associe directement le chocolat à une des fêtes les plus importantes du calendrier liturgique juif, *Pessah*, qui commémore la sortie d'Égypte des Hébreux et la fin de l'esclavage. Or le *harosset* (dans l'orthographe religieuse) est l'un des éléments présents lors du *sefer* du premier soir de la fête, du repas où l'on déguste dans un ordre précis des mets rituels porteurs chacun d'un symbole. En fait, le chocolat, cette préparation réalisée en pilant différents ingrédients, est la seule friandise autorisée (Fig. 2).

■ À la fin du XVII^e siècle, le commerce du cacao et la fabrication du chocolat sont bien implantés à Bayonne et les Juifs de Saint-Esprit y participent activement

Sans avoir le monopole de l'importation du cacao, plusieurs négociants comme Alvares³, Cardoze, Tavarez, Nunès, Colace, Vaez Olivera⁴, Henriquez de Castro⁵... participent activement à ce commerce dès la fin du XVII^e siècle. Cependant le cacao appartient à ce que l'on appelle à cette époque les denrées coloniales, comme le sucre, le café... Tous ces produits étaient cultivés sur des exploitations agricoles fondées sur l'esclavage dans les îles françaises d'Amérique (Antilles, Saint-Domingue) ou sur le continent américain comme au Vénézuéla ou au Surinam. C'est à partir du XVIII^e siècle que l'essor des importations se confirme et qu'elles deviennent significatives. Les cargaisons atteignent Bayonne par bateau, de Nantes ou de Bordeaux à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, puis d'Amsterdam dès le milieu du XVIII^e siècle, beaucoup plus rarement par voie terrestre via l'Espagne. Les relations avec Amsterdam sont largement facilitées par la présence de la diaspora séfarade dans cette ville et souvent renforcées par les relations familiales (il n'est pas rare que des cousins, des frères de Bayonnais y soient installés).

Les cargaisons de cacao sont conditionnées, soit dans des barriques, soit dans des sacs ("balles" ou "ballots"), soit, pour quelques-unes d'entre elles, dans

des peaux de bête. Arrivées sur le port, elles sont déchargées par des portefaix et entreposées dans des chais loués par des négociants juifs soit à Saint-Esprit ou au Bourgneuf sur la rive droite de la Nive.

Elles sont ensuite vérifiées, pesées à nouveau et des experts comme David de Paz Pereira ou Abraham Rodrigues Regidor⁶ en contrôlent la qualité et l'état après leur séjour en mer : à côté du cacao de caraque, le plus cher, qui provient du Vénézuéla (Caraque est l'ancien nom de Caracas), le cacao des îles est de qualité plus médiocre. Ces expertises, effectuées à la demande des négociants, font l'objet de nombreux actes notariés appelés "verbaux d'avarie".

En 1703⁷, Britto et Neira avaient acheté du cacao de caraque, mais après une vérification des barriques, il s'est trouvé que l'une d'entre elles contenait en fait du cacao des îles, donc moins cher.

En 1705 Jacob Henriquez de Castro subit la même déconvenue. D'autres protestent, comme Samuel Bais Olivera en 1706, lorsque l'un des ballots est mouillé et le cacao complètement avarié. D'autres encore, comme Samuel Gomès Talavera, s'aperçoivent qu'il y a tromperie sur le poids.

54

En 1749⁸, Isaac Tavarez est furieux. En effet dans un acte, il dit qu'Abraham Tavarez, négociant à Amsterdam, lui avait donné avis, au mois de juin 1747, qu'il avait chargé sur le navire *Wilhemine Catrine* 49 balles de cacao de caraque. Mais le bateau a été arrêté par un corsaire anglais rusé et adroit et a été conduit à Douvres, où il a passé 23 mois. Il est bien arrivé à Bayonne, mais les balles avaient subi l'humidité, ce qui a entraîné l'altération du cacao.

En 1750, Esther Mendès poursuit en justice le capitaine du *Wilhemine Catrine* pour la disparition de 10 balles de cacao.

Une fois dans les chais, le cacao est vendu sur place ou réexporté vers l'Espagne ou le Portugal. Cependant, le Corps de ville de Bayonne soupçonne et accuse très souvent les négociants de vendre au détail, ce qui leur est, nous l'avons vu, interdit. Ces négociants, importateurs et exportateurs de cacao, sont également amateurs de chocolat. Ils en sont consommateurs comme l'ensemble de l'élite négociante bayonnaise non juive. Cependant, si la consommation de chocolat est très rapidement à la mode, comme celle du café d'ailleurs, elle est encore rare et chère. Offrir du chocolat est une marque appréciable de remerciement. Ainsi en 1751, Isaac Nunès Tavarez a fait de mauvaises affaires et demande une réduction dans le montant du vingtième d'industrie⁹ auquel il est assujéti. Il obtient une réduction du trésorier chargé de lever cette taxe : Isaac Nunès Tavarez lui fit livrer par Benjamin Pereire, "mande de la Nation" (un secrétaire de la communauté, en quelque sorte), douze bouteilles de vin et quatre livres de chocolat.

En consultant les inventaires après décès, on constate que la présence de chocolatière est attestée en 1678 dans l'inventaire de l'échevin Pierre de Peyrelongue¹⁰. Il est impossible de savoir s'il la possédait de manière récente ou de manière plus ancienne. Peyrelongue fait figure d'exception, les autres marchands n'en possèdent pas.

Il faut attendre le début du XVIII^e siècle pour que les chocolatières se généralisent dans les inventaires des classes aisées.



Fig. 3
Portrait d'Isaac
Nunès Tavarez.
Musée Basque
et de l'Histoire
de Bayonne.
Photo O. Ribeton.

Il semble que les chocolatières soient fabriquées à Bayonne comme l'indique l'inventaire effectué chez le maître chaudronnier François Challet avant son remariage. Sont inventoriées "deux douzaines de chocolatières"¹¹ (Fig. 3).

En général, elles sont en cuivre rouge, mais certaines sont en fer blanc. Elles sont placées dans les cuisines. Des tasses et des soucoupes, très rarement des "gobelets à chocolat" à l'exception de l'enseignant Moïse Pessoa¹², font leur apparition : en terre blanche chez Moïse Salzedo en 1795, en terre commune chez Isaac Patto en 1811, en porcelaine, chez Joseph Gommès Talavera, en argent chez Moïse Élisée Léon à la fin du XIX^e siècle. Ces renseignements permettent d'affirmer que le chocolat se fabriquait à la maison.

C'est donc bien une consommation individuelle ou familiale, une consommation privée, sous forme de boisson, mais pas seulement. En effet, à plusieurs reprises, sont citées les "bil-

lettes" ou "billes" comme dans l'inventaire de la veuve Abigail Fonseque Alegrie Souza en 1795 ("134 Livres de chocolat en billes")¹³ : elles sont fabriquées dès le début du XVIII^e siècle, par les chocolatiers comme Abraham Andrade ou chez des particuliers, comme David Lévy en 1795. C'est du chocolat à croquer roulé dans un papier, un "billet". Mais si la consommation de chocolat est devenue à la mode et s'est développée, elle demeure une consommation des élites ; elle se diffuse très lentement dans les autres milieux, au point qu'au cours du XVIII^e siècle, elle est supplantée par la consommation du café dans les milieux populaires.

■ Une "guerre du chocolat" entre Bayonne et Saint-Espirit, qui vise à limiter le poids des juifs dans la fabrication et le commerce

La fabrication nécessite un savoir-faire local

Et ce savoir-faire était largement une exclusivité juive bayonnaise : ainsi les chocolatiers de Bordeaux sont tous originaires de Saint-Espirit, une situation qui "chagrine" les autorités publiques.

En 1692, une ordonnance de l'intendant Besons prise à la demande du Corps de ville, réitère une partie des interdictions faites aux Juifs quelques années plus tôt. Celle d'habiter à Bayonne, d'y dormir, de s'y livrer au commerce de détail, et édicte une nouvelle prohibition, celle d'y fabriquer le chocolat. En 1693, Abraham Ozovio est contraint de payer une amende, car il a fait passer en fraude 36 livres de cassonade, 10 livres de cacao, 2 livres de tabac en poudre¹⁴. Avant l'ordonnance de 1692, le commerce du chocolat relevait du négoce des épices. Les chocolatiers juifs pouvaient alors fabriquer du chocolat et le vendre sans empêchement. Mais une ordonnance prise à la demande des corporations des marchands drapiers, merciers et quincailliers renouvelle en 1725 l'interdiction du commerce de détail du chocolat à Bayonne, mais pas à Saint-Espirit. Les ateliers bayonnais des chocolatiers juifs furent fermés et les contrôles sévères.

En 1724, Abraham Carvaillo est poursuivi pour fabrication et vente au détail. Il est contraint de présenter aux maires et échevins les objets du délit soit trois pierres à faire le chocolat, deux balances, un mortier avec un pilon de fonte et un couteau. Il eut la chance de sauver son matériel !¹⁵

En 1725, Abraham Andrade¹⁶ fut moins chanceux. À Saint-Esprit, il faisait le chocolat pour "ceux de sa nation", dit-il, "et d'autres qui l'emploient", c'est à dire des clients non juifs en fait.

Mais il a la très mauvaise idée de louer rue Orbe à Bayonne, une chambre chez une veuve, la dame Capesche et d'y installer son atelier. Tout allait bien. Mais l'ancienne locataire de la chambre vint se plaindre auprès des échevins. Elle avait été expulsée par son ancienne propriétaire parce qu'elle abritait un Juif. La dénonciation provoqua une enquête et le capitaine du guet fit irruption dans la chambre-atelier et saisit le matériel, les pierres à chocolat, un mortier avec un pilon et du chocolat qui venait d'être préparé, trente-six billes de chocolat, des poids non étalonnés. Il fut inculpé de violation de la loi sur la vente au détail et du repos dominical. Andrade reconnut avoir loué la chambre pour faire du chocolat et ne pas ignorer les ordonnances en vigueur. Sa propriétaire laissa, en revanche supposer qu'elle ne connaissait pas la réglementation et dit qu'elle ignorait qu'Andrade travaillait le chocolat. Il fut condamné à une amende de 300 livres plus les frais ainsi qu'à la saisie de tout son matériel, la veuve propriétaire, elle, s'en tira avec 10 livres d'amende. Cependant, tous ces incidents n'étaient que de petits ennuis, car malgré les interventions des échevins, la fabrication au détail se poursuivait. Tout change en 1760¹⁷ : dans un mémoire adressé au Conseil de ville de Bayonne, les marchands de tabac et les droguistes (ils vendent des drogues médicinales, des plantes tinctoriales, de l'herboristerie) demandent ni plus ni moins que la totale disparition des Juifs du marché du chocolat au détail. Imaginaient-ils que le chocolat, dont les vertus thérapeutiques avaient été démontrées, entrait naturellement dans leur champ de compétence commerciale ?

Dès lors, le maire de Bayonne sans doute ravi de cette aubaine, engage les mécontents à s'organiser en jurande, en corporation, pour rendre effective leur demande. Ils rédigent en bonne et due forme des statuts qui sont présentés au Conseil de ville, puis approuvés par le Parlement de Bordeaux en septembre 1762. Les articles 9 et 10 des statuts interdisent à toute personne non reçue maître de tenir une boutique en ville pour la fabrication du chocolat, d'en faire chez eux secrètement en ville et dans sa juridiction.

Les marchands de tabac et les droguistes se réservaient ainsi le monopole de la fabrication et de la vente du chocolat (Fig. 4).

C'était entériner l'exclusion complète des Juifs, qui ne pouvaient appartenir à une corporation, mais c'était aussi exclure les marchands de chocolat et les épiciers non juifs. Le coup est rude pour les chocolatiers juifs, mais ils ne se laissent pas faire. Ils envoient une requête au ministre Saint-Florentin, connu pour ses idées favorables au développement sans entrave du commerce et de l'industrie.



Fig. 4
Pelle à chocolat.
© Musée Basque
et de l'histoire
de Bayonne.
Inv. 1992.21

En janvier 1763, dans un courrier adressé à l'intendant d'Étigny, le ministre demande des explications mais surtout prend en partie la défense des Juifs en s'appuyant sur les Lettres patentes du Roi. Dès lors, d'Étigny, qui a bien compris le message ministériel, engage le Conseil de ville de Bayonne à la modération et à s'expliquer sur l'homologation des statuts.

Comme à l'habitude, le Conseil de ville ne tient pas compte des conseils. Au contraire, il envoie une longue lettre à Saint-Florentin, dans laquelle il remet en cause le bien-fondé des Lettres patentes royales : il soutient que l'interdiction faite aux Juifs existe depuis toujours, et argument suprême, repris inlassablement, il dénonce les Juifs qui corrompent la fabrication du chocolat en y intégrant du cacao frelaté. Par ailleurs, il revendique le bien-fondé des statuts, avouant même avoir été à l'initiative de leur composition et les avoir rédigés pour monopoliser la fabrication, favorisant ainsi certains de ses collègues négociants en fixant les salaires des ouvriers. Enfin, le Conseil se réjouit de l'approbation des statuts par le Parlement de Bordeaux.

Pour celui-ci, les Juifs n'ont qu'à s'incliner et faire du chocolat à Saint-Esprit, mais pas à Bayonne ! Cet acharnement du Corps de ville de Bayonne contre les fabricants de chocolat juifs prouve à lui seul combien les chocolatiers juifs dominaient cette spécialité. Face à cet abus de pouvoir, les marchands épiciers exclus eux aussi, décident de s'allier aux Juifs. Cette alliance, même de circonstance, est une des preuves que les mentalités ont évolué, que les relations entre marchands, juifs et non juifs, se sont transformées. Donc, Moïse Mesquitte, syndic de la nation juive et Pierre Saubagné, syndic de la corporation des épiciers, en appellent au Parlement de Bordeaux qui, par un arrêt d'août 1763, leur accorde le droit de vendre et de fabriquer du chocolat sans aucune restriction en attendant de juger sur le fond.

Souhaitant riposter, les maîtres chocolatiers de la toute récente corporation engagent des avocats bordelais réputés. Ces derniers leur recommandent la prudence, les incitant à concentrer le procès uniquement sur l'un des articles des statuts qui exige la qualité de maître pour fabriquer du chocolat. Le procès traîne en longueur. Cependant Mesquitte et Saubagné ne désarment pas et, en juin 1766, ils demandent l'abrogation pure et simple des statuts homologués en 1762.

Le combat reprend dans une ambiance tendue.

Entêté, le Conseil de ville sort son arsenal de règlements de police, d'ordonnances, d'arrêts en tout genre interdisant aux juifs l'habitation et le commerce de détail à Bayonne et soutient le bien-fondé des statuts de la corporation des chocolatiers.

De leur côté, Mesquitte et Saubagné obtiennent d'un certain nombre d'habitants de Bayonne un certificat affirmant l'inexistence de cette corporation des chocolatiers et attestant leur satisfaction du chocolat fabriqué par les Juifs.

En septembre 1767, l'affaire est enfin jugée : les statuts sont cassés, les maîtres chocolatiers condamnés à payer les dépens et les chocolatiers juifs exonérés de toutes les amendes.

Et surtout, le jugement signifiait que les juifs étaient autorisés à fabriquer et vendre leur chocolat à Bayonne. Le Conseil de ville, contraint et forcé, accepte le jugement.

Cet épisode démontre l'écart qui s'est creusé entre la population bayonnaise et le Conseil de ville accroché aux interdits faits aux juifs dans une société plus ouverte en cette deuxième moitié du XVIII^e siècle. La population bayonnaise, après deux siècles d'installation des juifs, a accepté leur implantation même si l'antijudaïsme n'est jamais très loin.

■ Mais qui sont ces chocolatiers juifs ?

Si le cas Andrade est bien connu, il est beaucoup plus compliqué de connaître l'ensemble des chocolatiers juifs.

Des incertitudes demeurent : d'où viennent-ils ? Où ont-ils été formés ? Auprès de coreligionnaires venus d'Espagne ou du Portugal ? Qui sont-ils en somme ? Leurs lieux de naissance ne fournissent pas de renseignements significatifs : certains sont nés en Espagne, comme Abraham Andrade, mais il arrive à l'âge de 10 ans à Saint-Esprit. Son père était-il chocolatier ? D'autres sont nés au Portugal, comme Tixeira, qui, malgré ses nombreux voyages dans ce pays, réside et exerce à Saint-Esprit, d'autres comme les Navarre sont nés à Montpellier, d'autres encore à Peyrehorade, Bidache ou Pau.

Combien étaient-ils ? Par manque de sources fiables, il est impossible d'en fixer le nombre avant le début du XIX^e siècle. Étaient-ils aussi nombreux qu'à Bordeaux en 1751, où ils étaient vingt-cinq ? Pour l'instant, nous l'ignorons.

En revanche, sur la liste nominative des habitants de Saint-Esprit de 1807, neuf hommes se déclarent chocolatiers, comme Abraham d'Isaac Vae, Abraham Castro, Isaac Cava, Daniel Gomès-Casserès, Isaac Lopès, Joseph Torrès, Josué Olivier, ou ouvriers chocolatiers, comme Salomon d'Isaac Léon et Abraham de Jacob Mendès Moron. Ils sont tous installés à Saint-Esprit (rue Maubec, rue Sainte-Catherine ou rue Tombeloli).

En revanche, sur l'almanach commercial de Bayonne, sont répertoriés vingt-et-un chocolatiers or aucun chocolatier juif n'apparaît dans cette liste.

Cependant en croisant les sources archivistiques (registres d'état-civil, enregistrement, actes notariés, listes nominatives d'habitants), on décompte un peu plus d'une trentaine d'individus se déclarant chocolatiers de la fin du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Certains n'apparaissent qu'une fois dans les documents. C'est le cas des marchands de chocolat Isaac Alvarez Cardoze, décédé en 1764, qui possède une pierre à chocolat¹⁸ ; Abraham Athias, originaire de Bidache, marié en 1762 à Léa Posso, qui n'est cité que lors du contrat de mariage d'une de ses filles avec un Bordelais en 1826 ; des fabricants Daniel Gomès Silva en 1766, d'Isaac Rodrigues Cazade en 1795 ; des faiseurs de chocolat Aaron Nunès et Elie Sèches, qui rédige son testament en 1771 ; des chocolatiers Isaac Cava, Moïse Lopès Dias, témoin d'un mariage en 1798, Isaac Lopès Marguit identifié comme ancien chocolatier sur son acte de décès en 1855, Léon Désir Suarès

ÉTUDE VARIA

ou Mardochée Lévy qui, par son contrat de mariage en 1798 s'engage à travailler dans la boutique de sa femme Rachel Dacosta, marchande d'étoffes... D'autres ont des parcours professionnels plus singuliers, comme Daniel Herrera, né en 1779, qui se déclare portefaix en 1807, mais qu'on retrouve chocolatier à Bordeaux en 1825, ou Abraham de Jacob Mendès Moron, né en 1767, qui se déclare lors de son mariage, brassier (mais ouvrier chocolatier) en 1807, mais est commissionnaire à son décès en 1849 ; Abraham Léon, né à Bordeaux en 1814, se déclare chocolatier à son mariage et emballer à la naissance de ses enfants, puis à nouveau chocolatier ; Moysè Pereyre, dont les parents sont installés à Bordeaux, se marie à Saint-Esprit en 1819. Resté à Bayonne, il semble avoir poursuivi son activité au moins jusqu'au mariage de l'une de ses filles en 1839. Décédé en 1867, il est alors concierge et *samas* au Temple de Bayonne.



Fig. 5
Moule à chocolat.
© Musée Basque
et de l'histoire
de Bayonne.
Inv. 1992.22

En revanche, pour quelques individus, la fabrication et la vente du chocolat sont des activités plus pérennes. C'est le cas d'Abraham Castro Patoune, né en 1738 à Peyrehorade, mort à Saint-Esprit en 1811. Il est marchand de chocolat alors que ses frères sont bouchers (Fig.5).

En 1785, il demande à Moysè Campos, négociant à Pau, de faire opposition sur dix-huit livres de chocolat, déposées par David Posso chez l'aubergiste Etienne Barrère, chargé de vendre le chocolat. Un peu plus tard, il vend un billard situé au coin de la rue Sainte-Catherine à son gendre, le chocolatier Daniel Gomès Casseres. Ce dernier, né en 1773 à Bidache, est en effet marié

avec l'une des filles d'Abraham Castro, Abigail. Il se déclare chocolatier ou épicier, selon les sources, jusqu'à son décès en 1853. Leur fils David, chocolatier lui aussi, épouse en 1825 Rachel Lopès, fille d'un perruquier. En revanche la tradition familiale s'arrête là car leurs fils embrassent certes des carrières artisanales mais pas dans la chocolaterie. David meurt en 1861.

Mais des nouveaux venus reprennent le métier, comme Salomon Navarre, né en 1807 à Montpellier, dont le père est chocolatier dans cette ville ; comme Josué Olivié, né en 1773 dans le Tarn, qui se déclare chocolatier, 30 rue Maubec et dont l'un des fils Abraham, né en 1797, se déclare lui aussi chocolatier rue Maubec. Là s'arrête la transmission, car il s'éteint en 1867 à Saint-Esprit ; comme Siméon Polonais dit Barsalomon, né à Pau, qui se déclare chocolatier lors de son mariage en 1824, mais épicier dans d'autres actes (il meurt en 1864).

On est en droit de se demander si la chocolaterie traditionnelle élaborée dans un atelier par un seul fabricant n'a pas disparu face à une chocolaterie plus mécanisée, les premières machines apparaissant dès la fin du XVIII^e siècle.

De plus, c'était un métier contraignant, pas aussi rémunérateur que l'on pense, même si au XVIII^e siècle un kilo de chocolat représente quatre jours de salaire d'un ouvrier : il n'offrait que peu de perspectives d'ascension sociale et les chocolatiers juifs abandonnèrent progressivement le métier. Le testament d'Aaron Pignero Furtado¹⁹, "faiseur de chocolat" nous offre une image intéressante sur le parcours de l'artisan : lors de son mariage avec Sara Pignero Furtado,

il est indiqué qu'“ils n'avaient ni l'un ni l'autre aucune sorte de biens et que depuis son veuvage il a épargné et a économisé de ses journées et travaux qu'il a employés à faire du chocolat, une somme de 500 l qu'il déclare avoir en meubles effets et créances.”

Toujours est-il qu'au milieu du XIX^e siècle, il n'y a plus aucun chocolatier juif. Envisager cette histoire singulière sous l'angle de la communauté juive permet de confirmer que les juifs de Bayonne-Saint-Esprit sont bien à l'origine de l'aventure chocolatière bayonnaise et de montrer qu'elle est plus complexe qu'il n'y paraît.

Bibliographie

- LÉON, Henry, 1893, *Histoire des Juifs de Bayonne*, Durlacher, Paris.
 CONSTANTIN, André, 1933, à propos du chocolat de Bayonne, BMB n°5, 1-2.
 DUHART, Frédéric, 2004, *Autour du chocolat-Des objets bons à penser*, BMB n°164.
 DUHART, Frédéric, 2006, *Le chocolat au Pays Basque (XVII^e - XXI^e siècle)* ; De Bayonne à Onati, Bayonne et Saint-Sébastien, Elkar.
 DOUYROU, Marcel, RIBETON, Olivier, 2010, *Chocolat de Bayonne et du Pays Basque : chocolatiers du XVII^e au XIX^e siècle*, CPE.
 GINSBURGER, Ernest, 2018, *Les Juifs de Bayonne. Des origines à la Révolution française*, Atlantica, Biarritz.

60

Notes

- 1 Ginsburger, Ernest, *Les Juifs de Bayonne. Des origines à la Révolution française*, Atlantica, Biarritz, 2018
- 2 Léon, Henry, *Histoire des Juifs de Bayonne*, Durlacher, Paris, 1893
- 3 ADPA, Laborde, 3^e4036, 22/10/1691
- 4 ADPA Pinaquy 3^e4429 21/07/1706
- 5 ADPA, Pinaquy 3^e4428, 6/04/1705
- 6 ADPA Cassolet 3^e4659, 22/06/1757
- 7 ADPA, Pinaquy, 3^e4427, 28/07/1703
- 8 ADPA Dhiriart 3^e4471, 4/07/1749
- 9 Cet impôt créé en 1749 taxait les revenus de l'industrie et du commerce.
- 10 ADPA Delacroix 3^e3154, 10/05/1678
- 11 ADPA Dubourg 3^e3169, 7/11/1689
- 12 ADPA Forgues 3^e4586, 17/06/1785
- 13 ADPA Forgues 3^e4595, 3/02/1795
- 14 ADPA 3^e3173, 15/06/1693
- 15 Ginsburger, Ernest, *Les Juifs de Bayonne : des origines à la Révolution française*, Atlantica, Biarritz, 2018
- 16 ibidum
- 17 Léon, Henry, *Histoire des Juifs de Bayonne*, Durlacher, Paris, 1893 ; Ginsburger, Ernest, *Les Juifs de Bayonne : des origines à la Révolution française*, Atlantica, Biarritz, 2018
- 18 ADPA, Forgues 3^e4571, 23/05/1770
- 19 ADPA Forgues 3^e4571, 6/03/1770

LOUIS-DOMINIQUE LELEU AU PAYS BASQUE (1820 ET 1836) DESSINS INÉDITS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Thibaut de
ROUVRAY^(*)

Durant le confinement du printemps 2020 un habitant de Versailles a contacté les Archives départementales des Hautes-Pyrénées. Ayant découvert dans des affaires de famille un volumineux album de dessins représentant des vues du département, il souhaitait l'offrir au service. Ce fut un cadeau de choix que cet *Album Leleu* renfermant plusieurs centaines de vues de paysages, monuments, notes et relevés concernant les Hautes-Pyrénées, le Gers, le Comminges et la côte atlantique. Le tout a été réalisé dans la première moitié du XIX^e siècle par un dessinateur de grand talent. Nous avons souhaité présenter ici les quelques images du Pays Basque en essayant de reconstituer le contexte de leur réalisation.

2020ko udaberriko konfinamenduaren garaian, Versailleseko biztanle bat harremanetan sartu da Pirinio Garaietako Departamenduko Artxibategiarekin. Bere familiako pusken artean atzeman departamenduko ikuspegiak irudikatzen zituen marrazki bilduma lodi bat eskaini nahi zion zerbitzuari. Opari hauta izan zen, Pirinio Garaiak, Gers, Comminges eta atlantikoar itsasbazterra hunkitzen zituzten ehundaka paisaia, monumentu, nota eta planoz osatu Album Leleu hura. Jeinu handiko marrazkilari batek du hau guziaz XIX. mendearen lehen zatian burutu. Nahi izan ditugu hemen Euskal Herriaren irudiak aurkeztu, burutuak izan zireneko testuinguruan kokatzen entseatzu.

L'album, restauré dans l'atelier des Archives (coté 27 Fi 50) est numérisé. En cours d'analyse, il sera prochainement consultable en ligne sur <https://www.archivesenligne65.fr/>.¹

■ Un artiste directeur du Cadastre

L'auteur des dessins n'est pas un inconnu même si sa biographie complète reste à écrire. Il s'agit de Louis-Dominique Leleu. Né à Paris en 1768, il est l'héritier d'une riche famille. Peut-être s'agit-il du même Louis-Dominique que

^(*)Chargé de mission
Inventaire.
Région Occitanie-
Département
des Hautes-Pyrénées.

le fils et neveu d'Héloï Louis et Dominique César Leleu, négociants qui soumissionnent en 1787 pour l'approvisionnement en farine des halles de Paris, Versailles et Saint-Germain-en-Laye (HÉRICHAULT *et al.* 1885)². Deux ans plus tard, ils rédigent un rapport sur les moulins de Corbeil et un mémoire sur les boulangers lu au Bureau des subsistances de l'Assemblée nationale (LELEU *et al.* 1789). À l'aube de la Révolution, les frères Leleu participent au "pacte de famine", spéculant ainsi sur l'approvisionnement en grains et farine. L'un d'eux investit dans la fourniture des chandelles de suif en concurrence avec les corporations concernées. Face aux tensions, ils finissent par quitter la capitale (DECMANVILLE *et al.* 1854).

En 1804 on retrouve Louis-Dominique dessinateur et graveur. Il est l'auteur d'estampes représentant le cortège de Napoléon se rendant à Notre-Dame pour y être sacré empereur³. Il loge alors à Paris, non loin des Halles, au n° 20 de la rue du Bouloi. Leleu serait déjà, à cette époque, venu dans les Pyrénées quatre ans plus tôt si l'on en croit un dessin du lac de Lourdes signé et daté de 1800. A-t-il découvert les Pyrénées dans les pas d'artistes et curistes du temps ? On l'ignore, mais c'est au cadastre des Hautes-Pyrénées qu'il va consacrer le reste de sa vie.

Dès les premières années de la Révolution, les autorités voient en effet la nécessité d'établir des bases claires pour l'assiette des impositions foncières. En 1802, un premier cadastre "par masses de culture" est prévu et établi pour environ 25 communes dans les Hautes-Pyrénées. La loi du 15 septembre 1807 prévoit ensuite la levée du cadastre pour toutes les communes de France⁴. Louis-Dominique Leleu est engagé comme vérificateur à Tarbes et laisse plusieurs dessins de sites du département datés de 1810⁵. S'imposant comme un géomètre de grande valeur, il devient en 1826 directeur du Cadastre des Hautes-Pyrénées⁶.

Le 5 janvier de la même année, il reçoit la visite de Sulpice Guillaume Chevallier, dessinateur qui atteindra la postérité sous le pseudonyme de Gavarni, inspiré par le site pyrénéen éponyme. Le jeune artiste relate sa rencontre avec Leleu dans une lettre à sa mère : "... présenté sans aucun but chez lui, et seulement parce que j'avais dit que j'irais (sic), par un individu assez insignifiant, M. Leleu m'a d'abord reçu assez brusquement ; une heure après j'étais son camarade, et le lendemain m'a vu établi chez lui" (GONCOURT, 1879). Chevallier nous livre quelques détails sur son hôte et sa nouvelle vie : "M. Leleu est un homme de soixante ans, né à Paris d'une famille riche et héritier de bonne heure. Il avait mangé sa fortune à vingt-cinq ans, un penchant décidé pour les beaux-arts et la nécessité l'ont fait peintre. Il a été lié avec tous les artistes de son temps [entre autres Guillaume Thiémet, caricaturiste et oncle de Gavarni], il a été pauvre avec eux et philosophe avec eux. Ces liaisons, l'infortune, et son caractère naturel en ont fait, à présent qu'il est riche, un riche supportable. Il y a dix-huit ans qu'il est à Tarbes" (GONCOURT, 1879). Le nouveau venu loge au second étage de la maison de son hôte, dans une chambre donnant sur les Pyrénées. Il occupe ses journées à dessiner, devant juste se trouver rentré pour les repas auxquels sont conviés des notables tels l'architecte départemental ou le professeur de dessin

du Collège. Les soirées et les bals de la préfecture lui sont ouverts mais aussi des séances de travail avec son protecteur : "... promenades pittoresques dans les beaux sites des Pyrénées [...]. C'était de petits voyages de trois ou quatre jours où, chevauchant côte à côte, l'artiste, monté sur le fameux cheval gris pommelé, célèbre par une prétendue ascension sur le Pic du Midi, esthétisait à perte de vue avec son compagnon..." (GONCOURT, 1879).

Les Archives départementales ont acquis récemment un portrait de Leleu par le peintre tarbais Raymond-Marc Lagarrigue (1795-1870, AD 65, 4 Fi 110). Le directeur du cadastre y apparaît vêtu de noir avec un col relevé et une cravate, tenant sous le bras un dossier rouge. Il est déjà âgé, cheveux et favoris blancs et front dégarni, petites lunettes cerclées de métal, offrant derrière une petite moue et un regard lointain, une allure très volontaire et inspirée.

Louis-Dominique Leleu mène ainsi des campagnes pour le cadastre de 1808 à 1837. En 1840, il achève un atlas cantonal du département⁷. Il s'éteint au matin du 19 mars 1846, à l'âge de soixante-dix-huit ans, chez la veuve Bessière, sa logeuse, au n° 21 de la rue Soucourieu à Tarbes. Le décès est déclaré à l'officier d'état civil par Jean-Baptiste Carrère de Nabat, commandant de la Remonte, et Raymond-Marc Lagarrigue. Leleu étant demeuré célibataire, tous ses biens vont à son frère Jean-Baptiste Éloi Leleu, propriétaire rentier, demeurant à Paris, rue de Provence. Ce dernier fait la demande à la ville de Tarbes d'une concession au cimetière de la Sède⁸. En juillet 1846, les biens de l'ancien géomètre en chef du cadastre qui n'ont pas été retirés de son appartement sont dispersés aux enchères.

À noter que le Musée Basque possède quelques dessins de Leleu qui lui ont été donnés en 1974 avec le fonds François Faure. On en retrouve également aux musées de Tarbes et Lourdes.

■ Le séjour basque du printemps 1820

La quinzaine d'illustrations et les documents de l'album liés au Pays Basque ont été produits lors de deux séjours que seize ans séparent. Le premier est effectué en avril 1820, les dessins, commentaires et notes de frais nous permettent d'en connaître les détails.

Au soir du 7 avril 1820 Leleu est à Pau, logé chez Manescau, maître de poste et entrepreneur de diligences. Il semble être passé auparavant à Lourdes où il note l'achat de chocolat. Le directeur du Cadastre est accompagné par deux dames paraissant venir de Bagnères-de-Bigorre avec lesquelles il soupe et dîne le lendemain en prenant des cafés avant de monter en voiture. D'après ses notes, il s'agit de madame Basire et sa "demoiselle", prénommée Emma. Leleu réalise plusieurs dessins de ses compagnes, s'attardant tout particulièrement sur l'une d'elles dont il laisse plusieurs portraits (Fig. 1 à 3). Dans ces représentations soignées on découvre avec précision les tenues de ces dames qui sont très représentatives de leur époque. Les cheveux sont largement bouclés et répartis de part et d'autre d'une frange médiane. Un chapeau dit "à capote" retenu par un ruban enserre le visage. Elles portent des manteaux à la taille



64

élevée dans le style Empire. Les cols sont soulignés d'amples volants de dentelles et des châles couvrent les épaules.

Qui sont-elles ? Louis-Dominique Leleu désigne curieusement l'une comme "M^{lle} Emma Basire ou Balmet", comme s'il hésitait sur son identité. Nous émettons l'hypothèse que l'une de ces personnes soit liée à Basile de Basire de Villodon, valet de chambre du Roi sous la Restauration puis directeur des Contributions indirectes à Toulouse (MAGNY, 1846). Son receveur principal se nomme Balmet (*Almanach royal*, 1827). Les voyageuses pourraient donc être l'épouse du directeur (qui avance de l'argent à Leleu, sans doute pour participer aux frais) et la fille du receveur, Emma Balmet. Des liens établis avec le responsable du Cadastre auraient pu le désigner tout naturellement comme guide de ces dames en Pays Basque. Le séjour est-il uniquement d'agrément ou motivé par des raisons de santé ?

Le 9 avril, le trio s'arrête pour déjeuner de café au lait à "Peyre Hourade" (sic) avant de descendre à Bayonne à l'hôtel du Commerce, tenu par M. Teinturier, où il dîne trois fois. Les voyageurs vont y demeurer sept jours, jusqu'au 15 avril 1820. Le temps est un peu frais (l'on fait du feu dans l'appartement). Le séjour est entrecoupé d'une visite au quartier Marracq, sans doute pour y découvrir le château aménagé en résidence par Napoléon. Le 10 avril est noté un dîner à Biarritz puis le trio y revient à cheval le 12 avril pour trois jours. Leleu, de sa monture, immortalise ses compagnes juchées sur leur cacolet⁹ – un bât portant deux sièges en osier acheté pour l'occasion – lors de leur descente vers l'océan où croisent quelques navires (Fig. 2). Sur l'Atalaye, dans un paysage de lande désolée, émerge la frêle silhouette du château de Ferragus avec le phare installé sur la tour de la Humade, ruinée en 1856. On découvre aussi les bâtiments sur une vue prise "vu du côté de la roche percée". Seules quelques silhouettes de chevaux ou ânes paissant en liberté et celle d'un pêcheur au bord de rochers animent le paysage (Fig. 4). Un autre dessin est un panorama

Fig. 1 à 3
Les portraits
de M^{lle} Emma Basire
et de sa compagne
de voyage
(Photo AD 65).

ÉTUDE VARIA

Fig. 4
À Biarritz vue
du côté de
la Roche percée.
12 avril 1820
(Photo AD 65).



Fig. 5
À Biarritz.
Côte des Basques.
12 avril 1820
(Photo AD 65).



des Pyrénées pris de la Côte des Basques, depuis la Rhune jusqu'au "Cap Maticcacho" [Matxitxako]. L'artiste a nommé les divers lieux visibles par de petits symboles évoquant des oiseaux en nombres de un à trois, renvoyant aux légendes au bas de la planche (Fig. 5).

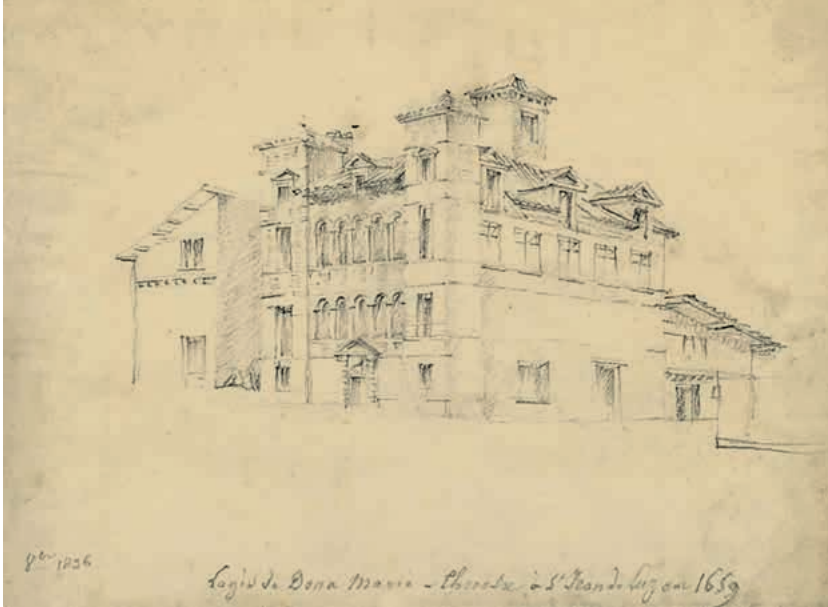


Fig. 6
8^{bre} 1836. Logis
de Dona Marie
Thérèse à Saint-
Jean-de-Luz
en 1659
(Photo AD 65).

Les notes et comptes nous donnent quelques détails pratiques sur le voyage. La dépense (343 francs) est financée par 20 francs que Leleu a dans sa bourse, auxquels s'ajoutent 236 francs de sa "chaîne en or"¹⁰ et deux versements de 40 francs faits par M. de Basire. Chez Manescau, il faut déboursier un peu plus de 17 francs. Le voyage de Pau à Bayonne coûte 60 francs, auxquels il faut ajouter l'argent donné aux conducteurs et postillons. La pension chez Teinturier est de 51 francs, avec des étrennes aux filles et garçons de l'hôtel et au portier de Marracq. D'autres frais sont liés à l'achat de documentation (carte, grammaire espagnole), des consommations (chocolat, cafés, sardines, repas), des équipements de voyage ou de jeu (chaussons, cacolet, raquettes et volants), des produits d'hygiène ou d'agrément (pain de savon, barbier, cigares).

Sur deux pages de son carnet, Leleu a aussi noté quelques renseignements concernant Biarritz : nombre de maisons, nom de l'aubergiste, du maire et du secrétaire, informations sur le château de M. de Grammont, les anses où l'on se baigne et les pratiques de pêche.

Les voyageurs vont ensuite se séparer, le directeur du Cadastre déjeunant à Orthez puis dînant seul et couchant le 16 avril 1820 à Pau, chez Manescau, avant de regagner Tarbes.

■ Retour au Pays Basque à l'automne 1836

Un autre voyage conduit Louis-Dominique Leleu en Pays Basque seize ans plus tard, en octobre 1836. Nous n'en avons pas cette fois le détail, si ce n'est une en-tête de document qui précise : "1836 Voyage de Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Béobie, Andaye (sic), &ª &ª ". Il réalise à nouveau plusieurs croquis

ÉTUDE VARIA

Fig. 7
8^{bre} 1836. Logis
de Louis XIV
à Saint-Jean-de-Luz
en 1659
(Photo AD 65).



Fig. 8
Saint Jean-de-Luz
vu du quai
de Sibourre
(sic) (Photo AD 65).



au crayon et dessins très aboutis mis en couleurs. Le choix du sujet répond à plusieurs préoccupations : souvenirs historiques, paysages pittoresques et typiques, curiosité technique.

La Maison Louis XIV et celle de l'Infante sont croquées au crayon (Fig. 6 et 7), avec toutefois une erreur de date dans la légende pour le séjour royal (1659 au lieu de 1660), de même que le profil du fort de Socoa. Une belle vue en couleurs montre Saint-Jean-de-Luz depuis le quai de Cibourre (Fig. 8). Les deux demeures historiques apparaissent dans leur environnement urbain dans



Fig. 9
Hendaye. Andaye
(sic) nouvelle
à l'embouchure
de la Bidassoa et
sur la rive droite en
face de Fontarabie
(Photo AD 65).

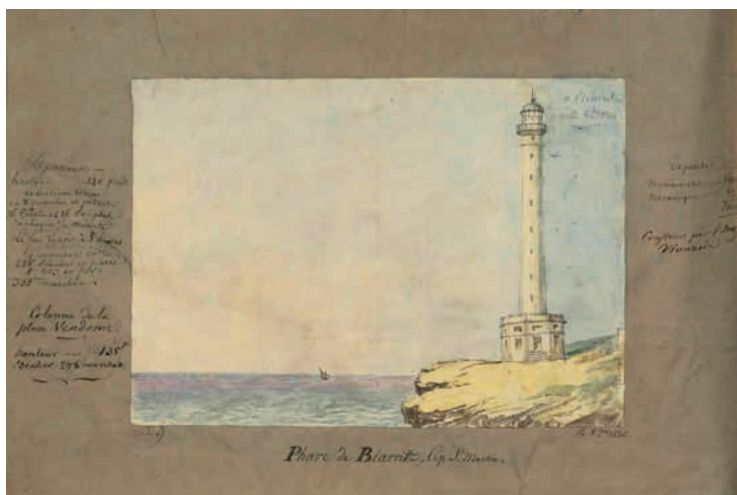
Fig. 11
Autre vue
du phare de Biarritz
à travers la Roche
percée
(Photo AD 65).



Fig. 10
À Biarritz.
La Roche percée.
12 8^{bre} 1836
(Photo AD 65).



Fig. 12
Phare de Biarritz.
Cap Saint-Martin.
12 8^{bre} 1836
(Photo AD 65).



le paisible cadre des barques échouées à marée basse et des tas de bois sur les quais. Un pêcheur à pied évolue dans l'eau tandis que quelques voyageurs passent le pont de bois reliant les deux rives, gardé par une sentinelle en faction devant sa guérite verte. La même impression de paix et d'harmonie se dégage de la vue d'Hendaye qui pourtant renaît à peine de ses cendres¹¹ (Fig. 9).

À Biarritz où Leleu se trouve le 12 octobre 1836, un cadrage presque photographique au travers de la roche percée met en scène par deux fois (Fig. 10 et 11) le nouveau phare face aux ruines de l'ancien sur l'Atalaye¹². Le nouveau fanal du Cap Saint-Martin, édifié en 1830-1832, bénéficie d'une planche en marge de laquelle sont notés des éléments descriptifs et de comparaison : temps de rotation de la lanterne, nombre de ses éclipses et éclats, portée de la lampe, nombre de marches et hauteur comparées à celles de la colonne Vendôme. Figurent aussi le prix de l'ouvrage et le nom de son ingénieur, Vionnois, que l'on retrouve dans une note marginale avec d'autres informations (Fig. 12).



Images éparses

Une autre vue de l'arrière-pays peut-être citée en raison de sa qualité et de son intérêt documentaire. Il s'agit d'un dessin à la plume et au lavis montrant une rue de Bidache. Il a été visiblement copié par Leleu d'après un dessin exécuté par Colomès¹³ en 1844 (Fig. 13).

Sur les conseils de Mano Curutcharry, nous avons envoyé ce dessin à Olivier Ribeton. Voici son commentaire : "Ce dessin est très intéressant. Il montre deux maisons à pans de bois en encorbellement sur la rue avec passage abrité qui ont été détruites vers 1870 pour la première (la plus proche du spectateur de la vue de Leleu) et la deuxième, plus au fond, vers 1950 au plus tard. La première maison correspond à l'ancienne maison communale détruite pour ouvrir une nouvelle rue permettant d'accéder plus facilement à la route de Peyrehorade et à la nouvelle mairie qui fut alors doublée d'une halle. À ma connaissance il n'existe pas de photographie de cette maison communale avant démolition. En revanche, la deuxième maison figure dans de nombreuses cartes postales d'avant-guerre. À son pilier ou poteau était accolée une fontaine en pierre (appelée fontaine ducale) qui fut aussi détruite vers 1950 "pour laisser passer les camions". [...] Sur le cadastre napoléonien (vers 1818) [...] la maison à

Fig. 13

À Bidache
(B. Pyrénées).
1844 Colomès ad
naturam
(Photo AD 65).

fontaine porte le n° 415 c, la maison communale le n° 400 c. Il subsiste toujours les maisons à arcades en pierre sous les n° 419 c et 420 c. Le style des maisons à pans de bois et abris détruites se retrouve encore dans la double maison qui subsiste à l'entrée du village depuis la route de Bayonne ou Saint-Palais (n° 476 c et 477 c).

Citons trois dernières illustrations du Pays Basque dans l'album Leleu même si elles ne sont pas de sa main. La première est un nouveau lavis de Colomès accompagné, quelques pages plus loin, de la gravure qui en a été faite par Le Camus¹⁴ et imprimée par Langlumé¹⁵. Le sujet en est donné par la légende : "Vue du pont de la Bidassoa construit par les Français pendant la campagne de 1823".

Le dernier document est une gravure d'une rue de Fontarabie d'après une peinture de Lucas¹⁶ (1840), avec la mention "Exposition de Besançon". Elle a vraisemblablement été donnée par Lataste¹⁷, professeur de dessin à Tarbes, en novembre 1840, auteur de la gravure.

■ Conclusion

Ces quelques illustrations montrent toute la richesse documentaire de l'album Leleu et les grandes qualités artistiques de leurs auteurs. À travers des techniques variées, croquis à la mine de plomb, plume, lavis, aquarelle... les paysages et les personnages sont rendus avec précision. Les vues du Pays Basque n'apportent pas des informations inédites car il existe déjà pour les années 1820 des illustrations montrant Biarritz. Plus évocateurs de l'époque de la Restauration sont les détails du voyage notés par Leleu. On connaît ainsi précisément les étapes, les fournitures et dépenses de l'excursion. En 1836 le paysage a déjà évolué avec la construction du nouveau phare de Biarritz et cette fois le dessinateur s'intéresse à la technique tout autant qu'aux demeures historiques de Saint-Jean-de-Luz. Pour l'arrière-pays, le dessin des maisons à pans de bois et embans de Bidache était jusqu'alors inédit.

Toutes ces observations laissent rêveur quant à la découverte de nouveaux dessins de Louis-Dominique Leleu, artiste devenu cartographe.

Que soient ici remerciés François Giustiniani, Directeur des Archives et des patrimoines du Département des Hautes-Pyrénées et les membres de son équipe, Anne-Claire Prigent, en charge des fonds iconographiques, Olivier Ixart, relieur restaurateur. Merci également à Christiane Aragnou, spécialiste du Cadastre des Hautes-Pyrénées, à Mano Curutcharry, Olivier Ribeton et Jean-Michel Bedecarrax.

Bibliographie

Almanach royal pour l'année MDCCCXXVII présenté à Sa Majesté, 1827, Paris, Guyot et Scribe libraires, p. 670.

DÉCMANVILLE A. V. et al., *Dictionnaire encyclopédique de la Révolution française*, 1854, Paris, Dumérilay libraire, pp. 72-74.

GONCOURT Edmond et Jules de, *Gavarni l'homme et l'œuvre*, 1879, Paris, Charpentier éditeur, pp. 29, 30, 32.

HÉRICHAULT Charles d', BORD Gustave, 1885, *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française*, Paris, Sauton libraire, p.85.

LELEU Éloi Louis et Dominique César, *Compte rendu au public sur l'établissement des moulins de Corbeil*, 1789, Paris.

MAGNY Marquis de, *Livre d'or de la Noblesse*, 1846, Paris, p. 37.

Notes

- 1 Ces très nombreux documents (dessins, croquis, aquarelles, lavis, gravures, notes, itinéraires, quadrillages...) ont pour la plupart été collés dans l'album sans logique de lieux ni de dates même si certains regroupements existent.
- 2 Cette filiation n'est pas totalement avérée mais elle apparaît très probable au vu des prénoms donnés aux garçons de la famille à différentes générations : Éloi, Dominique, Louis.
- 3 LELEU Louis Dominique, *Première vue du cortège de Sa Majesté Napoléon I^{er}, empereur des Français, passant devant le Palais du Tribunat pour se rendre à Notre-Dame et y être sacré par le pape Pie VII*, À Paris, chez l'auteur, rue du Bouloy, N° 20, et chez Salmon, marchand d'estampes, Passage de Radzivil, BnF, Hennin, 12942.
- 4 www.archivesenligne65.fr/article.php?laref=476&titre=les-plans-cadastraux
- 5 *Les Pyrénées françaises vues par les artistes. Musée pyrénéen. Château-fort de Lourdes, juin-octobre 1974*, notice p. 104.
- 6 Informations communiquées par Christiane Aragnou, ancienne agente des Archives départementales.
- 7 Atlas cantonal, AD 65, 3 P 23 ; Carte du département des Hautes-Pyrénées, 3 P 4318.
- 8 Cette concession avait été demandée pour une durée de vingt-neuf ans ; elle n'a probablement pas été renouvelée ce qui a entraîné la disparition de la sépulture. Informations communiquées par Christiane Aragnou, ancienne agente, et Anne-Claire Prigent, en charge des fonds iconographiques des Archives départementales des Hautes-Pyrénées.
- 9 Des gravures de Biarritz datant des années 1820 montrent d'autres dames en pareil équipage, employé dans le nord de l'Espagne et une partie des Pyrénées. Il est très courant, avant la construction d'une route carrossable, pour relier Bayonne (où existe un Passage des Cacolets) à la côte et c'est souvent une jeune fille, la cacoletière, qui le conduit.
- 10 Cette indication semble montrer que Leleu dispose de moyens modestes, il n'est pas encore directeur du Cadastre. Nous ignorons les détails de son entente avec M. de Basire quant aux frais de ce voyage.
- 11 Hendaye eût en effet particulièrement à souffrir des combats frontaliers opposant Espagnols et Français entre 1793 et 1813.
- 12 Cet angle de vue, très classique, se retrouve sur les vues réalisées dans les années 1850 par les sœurs Feillet. <https://feillet.bilketa.eus/fr/>
- 13 S'agit-il de Désiré Colomès, peintre doreur à Tarbes au XIX^e siècle ? Un "Colomès, peintre de Tarbes", est présent lors de la vente des biens Leleu.
- 14 Probablement C. Le Camus, élève de Polytechnique, lieutenant puis capitaine ingénieur géographe, professeur de topographie à l'École d'État-Major (*Le Spectateur militaire*, X^e volume, 56^e livraison, Paris, 1830, p. 136).
- 15 Il s'agit de Pierre Langlumé (1790-1830), imprimeur-lithographe actif à Paris entre 1820 et 1830.
- 16 Peut-être Eugenio Lucas (1817-1870).
- 17 François Lataste (1812-1900), professeur de dessin au lycée de Tarbes et second conservateur du musée Massey.

À PROPOS DU CORPS PAYSAN(NE)S BASQUES D'AUTREFOIS DEVANT LE CYCLE DE VIE

Michel
DUVERT

Ilunbeko lana eguargiz ageri,
Le travail fait de nuit se voit au jour
(Arnaud d'Oihenart)

En même temps que les entretiens en milieu rural sur le soin et la santé, thèmes centraux du Bulletin n° 196, une recherche fut également entreprise, dans le dernier quart du xx^e siècle, afin de caractériser certaines attitudes de la paysannerie basque à l'égard du cycle de vie (de la conception à la mort). Ce sont les femmes, essentiellement des *etxekandere* (maîtresses de maison) en *Iparralde* qui furent les principales informatrices de cette démarche, au cours de laquelle furent collectées les données présentées dans cet article.

196. aldizkariko gai nagusiak ziren baserri gunean eraman artei eta osasunari buruzko solasaldiekin batera, ikerketa bat abian ezarria izan zen ere, XX. mendearen azken laurdenean, euskal laborariek biziaren zikloari (sortzetik heriotzaraino) begira zeuzkaten zenbait jarrera zehazteko. Emazteak izan dira, nagusiki Iparraldeko etxekandereak, desmarta honen elikatzeko argibideak ekarri dituztenak. Honen kariatara bildu datuak dira artikulu honetan agertzen.

Pour explorer ce champ pétri de subjectivité, mes témoins furent des femmes qui présentaient trois caractéristiques, lesquelles guidèrent mes choix de recherche: en premier lieu, elles étaient procréatrices, pivot de la famille, elles étaient en même temps organisatrices du quotidien des *etxe* et de la dynamique de l'*auzo* (l'équivalent français de ce mot serait celui de "voisinage" au sens plein de ce mot), enfin elles étaient des porteuses de la mémoire des lieux et des circonstances. Nos entretiens furent structurés autour du questionnaire ethnographique proposé par J.-M. de Barandiaran (Barandiaran, 2000, 2011). Les expressions spontanées surgies dans le cadre d'un colloque unique, amical et confiant (Duvert, 2017), furent parfois nuancées après relecture, leur enlevant ainsi un peu de leur caractère parfois abrupt. Dans la mesure où

la responsabilité du chercheur est de donner une interprétation respectueuse et authentique, cette relecture par mes interlocutrices fut pour moi une garantie.

Mes informatrices étaient les enfants d'un milieu rural sévèrement encadré par une forme de morale/convenance qui s'imposait. Ce monde, au lendemain de la dernière guerre, était dominé par le cléricisme ; autant dire que c'était celui d'une bigoterie dénoncée par bien des esprits, car je pouvais noter que certains souvenirs familiaux qu'elles évoquaient témoignaient de distances prises dans les faits avec ce cléricisme (Fig. 1).



Fig. 1
Statuette de la Vierge sur le rebord de la fenêtre de la cuisine.
Cliché M. Duvert.

74

■ Le corps "ordinaire"

Avec certains témoins avertis, nous nous amusons à noter l'évolution des façons de dire : par exemple, d'anciennes conceptions se sont affadiées avec le temps, comme *amatu* ("devenir mère", comme le souligne le préfixe *ama*) qui se substitua au puissant *erditu* (et son substantif, *erditzapena*), qui contenait l'idée de division de soi (contenue dans le préfixe *erdi*) quand on "donne naissance". On voyait par là combien l'Église nous a donné les moyens de nous distinguer des autres animaux, d'acquérir une sorte de figure de dignité (Duvert, 2008). Ainsi *haur-beharra*, *esperantzeta* (formules signifiant "être enceinte"), *hezurak eginik* (littéralement, "faire des os") remplacèrent *izora* devenu un vocabulaire réservé aux animaux.

Femme et virginité : la femme met au monde. Féminité **et** virginité étaient au cœur de ce ^{xx}e siècle d'une extrême bigoterie. Pour les anciens, une procréation en dehors du mariage n'était ni de mise, ni admise, surtout chez l'aînée ! Mes somptueuses informatrices qui toutes étaient *etxeko alabak*, filles de la Maison, et pour l'essentiel *premuak* (héritières), avaient été éduquées en ce sens. Cette chape de prudence s'efface de nos jours, d'autres contraintes mentales la remplacent et dans nos commentaires, on ne peut que souligner l'éloignement radical dans le passé de ce Pays Basque que nous avons pourtant connu.

Célibataires : "autrefois il y avait plus de célibataires filles que garçons", mais la même rumeur dit aussi l'inverse. Dans ce lot, les femmes célibataires ne cherchaient pas à débaucher les hommes, "on était trop cathos et les mœurs

strictes" ; surtout en montagne, me précise une *Garaztar* (cette opinion se vérifie de nombreuses fois avec bien des nuances ; il est clair que l'extrême bigoterie dénoncée au XIX^e siècle, se faisait encore lourdement sentir). L'homme était dit *donado*, si c'était "un pauvre garçon qui n'avait pas réussi à accrocher une fille". Pour la fille, machisme oblige, on était plus sarcastique on glissait facilement de *mutxurdin* à *mutxurdin zaharra*, une expression qui révoltait l'une de mes informatrices, "vieille fille" par choix. Cadets et célibataires, sans autorité, peuplaient les *etxe*, les encombraient, disaient certain(e)s

Les filles-mères : les rapports sexuels avant mariage étant proscrits, la jeune fille devait être vierge lors du mariage, "pour les garçons on était moins regardants". Curés et familles s'entendaient là-dessus. Filles mères (*haurinak*), le milieu en faisait payer le prix par la honte : à la fille d'abord, jusque dans son éventuel mariage que l'on m'évoquait ainsi : "*esperantzan baldin bazen neska, argi gabe ezkontzen zen, goizeko lauetan edo bost orenetan*" (*Amikuze*), c'est-à-dire que la jeune fille enceinte ne pouvait espérer qu'un mariage nocturne à 4 à 5 heures du matin, avant le lever du soleil. Cette rigueur était justifiée par le diocèse, bien loin des prêches sur le Pardon et l'Amour... Pire, (j'hésite à rapporter ce genre d'histoire, car est-elle fondée ?), le diocèse faisant payer à l'enfant l'écart de la mère ; un informateur me dit : "*emazte batek balin bazuen haur bat ezkondu aintzin eta semea apezaz izan nahi bazuen, ez zen diosesan apezten ahal, departamendutik kanpo joan behar zen*", c'est-à-dire que le diocèse aurait fait obstacle à l'ordination sur place de l'enfant naturel, qui devait donc quitter le département s'il voulait devenir prêtre . Mais il y a là tout un climat bien réel ; on est en droit de se demander qui pouvait vivre dans un tel rigorisme.

Une Souletine souligne le comportement (idéalisé) dans sa province, par rapport aux autres Basques : "j'ai connu une fille mère au village, il n'y avait là rien d'anormal ni de répréhensible à sa situation. Sa mère en parlait librement, donnait des nouvelles. Ce n'était pas ainsi chez les *Manech*, où tous vivaient cela comme un malheur. Cette jeune fille fit sa vie par la suite, très normalement". Un témoignage labourdin est bien plus représentatif de cette époque qui suivit la dernière Guerre mondiale : "il y avait des filles qui tombaient enceintes. On leur en voulait terriblement. On en voulait au jeune aussi... il avait beau nier, les gens le suspectaient et répandaient la rumeur, fausse ou non. Ses frères se vengeaient, ils en faisaient une affaire d'honneur". Rumeur, suspicion et vengeance, quel climat !

Éducation sexuelle : "Les filles étaient éduquées comme ça venait, entre copines. Certaines eurent une peur panique lors de leurs premières règles (*hila-betekoak*). Elles se confièrent surtout à leurs copines car on ne parlait que très peu avec les parents. Plus facilement avec la mère, certaines eurent même de vraies relations avec elle, comme avec une sorte de confidente. C'était rare. Hé ! Il faut savoir que la mère apprenait surtout à faire marcher les choses de la maison : faire la cuisine, de la couture, etc. Hé ! Comment tenir une maison...

la réputation ! Pour le reste on s'éduquait entre jeunes. Les parents n'éprouvaient pas le besoin de nous entretenir en ces domaines. C'est que, hé ! on n'était pas à l'aise avec les parents. Au fond... on ne pouvait pas ! Non, non, non... Entre camarades, comme ça...". Les garçons se débrouillaient entre eux. Ma position de biologiste me permettait d'aborder le thème de l'éducation sexuelle et de la sexualité, dans un contexte dépassionné. Je me limite à quelques exemples : "on en raconte des choses sur la virginité et la bonne tenue (réelle) des jeunes !" Beaucoup disent que le battage du blé ainsi que *arto xuritzea*, donnaient lieu à bien des rigolades, à des défoulements. "On y entendait des histoires ou des expressions un peu lestes où le sexe était au centre des rires ; les enfants n'étaient pas les bienvenus dans ces réunions". Dans une maison de *Garazi* on me montra une chemise de nuit d'homme en lin, faisant partie d'un trousseau à l'entrée du xx^e siècle. Elle est pourvue d'un rabat boutonné au niveau du sexe. Il courait à ce sujet toutes sortes d'histoires (hors grivoiseries), à l'abri du qu'en-dira-t-on et surtout, me soulignait-on, d'un redoutable clergé et de sa cour de femmes "démonciatrices et médisantes".

76

La fréquentation : plus qu'en Soule, en Basse-Navarre comme en Labourd, la communion solennelle étant faite, les jeunes filles devenaient "filles de la Congrégation" (Itçaina, 2015) : emblèmes de vertu, elles étaient l'honneur de la maison. Elles étaient surveillées d'un œil pesant par les pères, mais surtout par de méchantes femmes, souvent des "vieilles filles", des veuves et des bigotes aux surnoms assaisonnés de *bipera* (vipère) et autres *gorria* (ici, extrême, terrible et non pas rouge)... des jalouses malades. Malheur à ces jeunes filles si, dans la tranche d'heures de "liberté" qui leur était accordée (le soir, pour les filles c'était jusqu'à l'angélus), elles étaient surprises en train de danser... Et puis des jeunes filles dans les bras d'un garçon, c'était comme dans ceux du diable ! Montrées du doigt, elles se voyaient retirer la médaille et le ruban de la Congrégation par le curé. Des familles s'en amusaient. D'autres, vexées, prenaient cela comme une injure, un déshonneur infligé "à leur rang" un rang qu'une ancienne désignait, selon un témoin encore outré, par le terme *kuntza*.

Le mariage et le choix : Une *etxekandere* de la montagne bas-navarraise donne cette analyse : "pour la vieille génération les mariages arrangés n'étaient pas rares. On organisait des événements (fêtes de village, de quartiers...) afin de rapprocher les jeunes". Des "curés marieurs" eurent un rôle évident, mais pas seulement. "Souvent, suite à une bonne entente, les pères de bonnes *etxe* convenaient de marier leurs enfants et les fêtes étaient l'occasion d'invitations", c'est ce qu'il se disait souvent. Une *Garaztar* souligne l'orgueil de l'homme : un mariage ne devait pas faire choir de ce rang estimé par tous dans le pays, celui d'une descendance assurée, d'une morale à toute épreuve. Un mariage par lequel les fortunes des *etxe* étaient assurées.

Une *etxekandere* labourdine insistait sur le fait que le nouveau venu, garçon ou fille, devait "être vaillant(e)", "il fallait savoir d'où il/elle sortait" car l'*etxe* d'origine était importante. Une informatrice appuie : "une de mes tantes était

partie à pied, loin du village [elle insiste], tout ça pour se renseigner sur la maison du jeune qui fréquentait la nièce !!” Revenait ce genre d’avis : “être *etxeko semea edo alaba* (fils ou fille de Maison), c’est une marque !” aimait me souligner une labourdine. Elle insistait sur le fait de veiller au maintien du rang de l’*etxe*, sur le fait de jouir d’une bonne réputation aux yeux de tous ; c’était un souci commun, dit-elle.

Les maîtres anciens et les maîtres jeunes : le mariage conclu, les jeunes devaient souvent conquérir leur place : “les vieux ne lâchaient pas le morceau” me souligne un témoin artisan (en colère). Conflits, déprimés, parfois harmonie... Voici une transcription mot à mot d’une maîtresse femme : “à ce propos, cadets et métayers n’avaient guère la parole, mieux valait être héritier. Et encore ! Héritier de telle ou telle maison, une grande si possible... Car dans une maison, être *premua* ou *andregaiia* (héritier, héritière), c’est un titre ! Être enfant de la maison aussi c’est un titre !! Ceux-là sont de la maison. Ils y sont nés ; ce ne sont pas des enfants naturels. Si après le service, le garçon partait en Amérique, il devenait une sorte de domestique et perdait son titre. Alors qu’ici, l’enfant était *etxeko semea*, ou *etxeko alaba* (fils ou fille de la maison), ce qui est un titre, une considération, c’est quelque chose que l’on ne peut avoir autrement”.

Mésalliances : ces situations difficiles ne furent pas explorées, mais tout juste évoquées au cours des entretiens, accompagnées de la formule : “on expédiait en Amérique”.

Éternel humain ! Voici une donnée d’archive : le 27 octobre 1719, le notaire royal Duronea de *Senpere* (Saint-Pée-sur-Nivelle) enregistrait la plainte d’Estebenie, fille majeure (précise l’acte notarié) de la maison *Errotaldeia* d’Ainhoa. En colère et dépitée, elle avait “contracté amitié honnête” avec Joannes du même village, et elle “aurait de ses œuvres fait un enfant sous la foy et promesse de mariage”. Las ! Elle apprend que Joannes veut se marier avec une fille d’*Urdazubi* (Urdax). Elle exige alors, par cet acte, que le curé d’Ainhoa et son vicaire ne célèbrent pas ce mariage, que les bans ne soient pas publiés et que la bénédiction nuptiale ne soit donnée que si elle-même était l’épousée.

Ettxondokoa : assumer la tâche d’héritier est une lourde responsabilité, les *etxe* se devant d’avoir une suite honorable (*ettxondoa*). Il faut évoquer ici le souci des mariages “arrangés”, un concept rarement formulé mais souvent sous-entendu. Un témoin durcit le ton : “bien sûr il était très important que les *etxe* aient une suite (soient transmises dans les lignées). Maison et terres représentaient le bien qu’il fallait transmettre. Voilà ce qui devait être premier”. Dans le fond, l’héritier(e) était là pour ça, c’est celui qui se devait d’assurer le passage entre générations. Les témoins sont unanimes, l’un d’eux adoucit cette façon de voir : “autrefois on faisait en sorte de rapprocher les enfants de telle ou telle maison, lors de repas de fête ou comme ça, sans les obliger pour autant. Jamais on n’obligeait les enfants”. Mais les curés jouaient un rôle que certains

qualifient d'extraordinaire. Voici un témoignage très représentatif : "j'ai bien connu une jeune femme qui ne sortait jamais de chez elle. Elle m'avoua que si elle avait fini par se marier, c'était grâce au curé qui avait joué le rôle de conseiller, d'intermédiaire avec les patrons des maisons. Le curé aidait beaucoup à choisir ; il aidait aussi à régler les situations. Il connaissait les qualités des gens, et pouvait apprécier si les caractères pouvaient ou non s'accorder. J'ai connu une autre situation comparable où, en principe, on s'arrangeait à marier l'héritier(e) avec un(e) domestique. Rares étaient les mariages entre héritiers, car ils conduisaient à la fusion des *etxe*... Et puis dans notre milieu, ce qui comptait c'était le nom de l'*etxe*, sa réputation, héritier(e) ou pas, ça n'avait pas d'importance !!!". Bien entendu, "les instituteurs ne jouaient aucun rôle en ce domaine, ils n'étaient pas près des gens". Dans le fond, les fonctionnaires n'étaient pas de l'*auzo* ; acquis aux idées de leur temps, nombreux étaient ceux qui étaient dans le rang des *gorri* (ici au sens de "rouges", mais en réalité "roses pâles »", me soulignait-on) ...

78

Conception : on ne m'a pas donné de nom particulier pour l'accouplement (voir ci-dessous) si ce n'est d'images construites avec les mots *gain* (au-dessus), *estali* (couvrir)... animaux et gens confondus. Une femme d'*Amikuze* : "ce sont les hommes qui faisaient courir des histoires au sujet de la procréation, car les femmes sont plus réservées. On disait beaucoup de bêtises comme l'histoire de la clochette mise sous le lit, si elle sonne ce sera un garçon !". Il court également toutes sortes d'irrationalités liées au cycle de la lune, à l'ascendance, au numéro d'ordre dans la venue de l'enfant...

À propos de l'accouplement, deux notes d'un relecteur, J. Lahetjuzan :

- Dans les provinces du Sud l'accouplement est désigné par plusieurs formules dont la plus usitée est "*larrua jo*" : *larrua* est la peau, le cuir, et *jo* dont le sens générique multiple et pourtant précis, se situe quelque part entre "toucher, engager, faire, actionner, stimuler, émouvoir, troubler"... suivant les activités ; peut-être "stimuler, émouvoir, sensibiliser la peau" ici. Le groupe antispéciste, défenseur de la cause animale, *Askekintza* affiche en place publique à Donostia le slogan *Larrua jo, ez jantzi*, qui signifie sous forme de jeu de mots "faites l'amour (littéralement "stimulez-vous le cuir"), ne vous en revêtez pas" (car les vêtements en cuir ou en fourrure appellent la mort d'animaux)..."
- Bernard d'Etchepare fut, soulignons-le, curé de la paroisse Saint Michel en Basse-Navarre, en 1545. Dans son fameux livre "*Linguae Vasconum Primitiae*", il s'exprime avec une très grande liberté, celle de son temps et en un langage on ne peut plus cru. Sous le titre "*Emazten fabore*" (En faveur des femmes) il met en garde les hommes contre leurs vantardises coutumières, contre les mauvaises réputations injustifiées qu'ils font aux femmes. Parlant des moments de plus grande intimité du couple, dans les vers n° 55, 56, 59, 60, 63, 64, on lit, extraits de 3 quatrains successifs (traduction proposée par *Euskaltzaindia*) : aux vers 55 & 56, *Munduyan ezta gauçaric hayn*

ÉTUDE VARIA

eder ez placentic/nula emaztia guiçonaren petic buluzcorriric ("il n'est rien au monde de si beau, si plaisant, que la femme, nue, sous l'homme"). Puis (59 & 60), *lo badeça dardoaz gorpuzaren erditic, aynguruyac bano oboro ez larraque gayzquiric* ("il a beau la frapper de son dard au milieu du corps, elle ne saurait, non plus qu'un ange, lui faire de reproches" ; notons que l'on retrouve le verbe *jo* mentionné au paragraphe précédent. Il conclut (63 & 64) : *Nor da guiçon modorroa harçaz orhit eztana/ eta guero hala-coa gayzerrayten duyena* ("quel est le rustre qui ne se souvient de cela et qui ensuite dit du mal d'un tel être ?")

C'est bien le curé de Eihalarre qui publie ce texte en 1545, alors que le fameux concile de Trente débute le 13 décembre 1545 pour s'achever le 4 décembre 1563. Axular parlera tout autrement !

Faire des enfants : une informatrice parle d'égoïsme de la part des couples stériles. Elle déclare : "autrefois on disait que ce n'était pas joli de ne pas avoir d'enfant. Le mariage devait amener les enfants, une famille normale, dans l'ancien temps, avait 7 à 8 enfants". Voici une transcription : "la stérilité n'existait quasiment pas. On devait avoir des enfants, il fallait une famille nombreuse. Tant et si bien que, dès le mariage, de belles jeunes filles étaient épuisées par les grossesses successives car il ne fallait pas avoir de sexualité en dehors de la conception. Dans le cas contraire, le clergé brandissait le spectre de l'enfer et du péché mortel. Ces curés étaient, comme toujours, dans le chantage, dans la peur du Diable (*Debria*) : ils le voyaient en tout et partout. On racontait même que dans l'ancien temps, à cause de cela, au bout de quelques enfants, mari et femme se séparaient, chacun dans son coin. Le père allait dormir dans la chambre de ses garçons et la mère dans celle de ses filles".

Les grossesses : les rapports devaient être féconds car, me confirme un ami prêtre, l'église voyait, dans l'union entre époux, comme un sacrement. Un nombre réduit d'enfants était suspecté. "à l'une de mes amies qui n'avait eu qu'un enfant, lors d'une conversation en groupe, le curé s'exclama : *Nola... bat bakarrik* !!! (Comment ! un seul ???) Ça jeta un froid. Et le curé n'était pas seul à penser ça".

On entend de tout sur les régimes alimentaires des femmes enceintes : *amak ez zituen tomaterik jaten, biperrik ez, haurra pikatia ez izaiteko* ("la mère ne doit manger ni tomate ni piment, pour éviter que l'enfant ait des marques"). à ce qu'auraient dit les vieilles femmes, suite à l'examen du corps de la femme enceinte, selon que le ventre de la mère était plutôt rond ou "pointu", elles pouvaient prédire le sexe de l'enfant à naître...

Derrière la grossesse peuvent se profiler des ombres inquiétantes. Un témoin me parle de ce qu'il appelle "les pratiques réservées", ce que la femme enceinte ne doit pas faire : *emaztea esperantzean zelarik baziren kasu erresalbatiak : ez bizikletan erabili behar (bainan orai, ez zen bizikletarik ere denbora heietan !!!) ; gaitzuriaren gainerat ez iragan behar (dudarik gabe erortzeko irriskua zelakotz)*... On comprend bien ici que le vélo puisse être déconseillé, mais

interdire d'enjamber un boisseau abandonné sur le sol ? Il y a en fait une forme de superstition que le témoin semble ignorer ; ou bien il se rassure en disant. En effet, des ethnologues rapportent que les anciens disent que le boisseau est impliqué dans la vie des *arima errati* (les âmes errantes). Pour d'autres témoins, étant enceinte, la femme ne bénéficiait d'aucun traitement spécial, "elle travaillait jusqu'au dernier moment. C'est tout juste si elle n'accouchait pas dans le champ ! Les femmes étaient robustes dans le temps ; c'étaient des femmes à poigne. J'en ai vu travailler toute la journée et accoucher le soir. Elles reprenaient le travail, vite après". C'est ainsi que beaucoup y ont laissé la santé. "J'en ai vu avec trois et quatre enfants à la suite, se lever, aller à la rivière et laver le linge. Certaines ont attrapé la tuberculose [...] c'est qu'il fallait faire marcher la maison, aider et soulager le travail des hommes qui, par ailleurs aidaient beaucoup".

Accouchement : lors de fausses couches on demandait classiquement à la femme : *ukaitza egin duzu* ? C'est étrange, cela doit avoir un rapport avec *ukan* (avoir), Lhande et Laffite donnent *haur ukhaite* pour enfantement.

80

D'une façon générale, on ne parlait pas de la grossesse aux enfants, encore moins de l'accouchement. Parfois, sur le moment, on les envoyait à l'écart, dans une autre maison. On leur racontait des histoires, en leur disant qu'on amenait un nouvel enfant dans une valise ... Ce sont surtout des anciennes qui ont entendu dire que dans certains endroits (et non dans des *etxe*, me souligne un témoin) des femmes accouchaient dans l'étable et le plus souvent dans les cuisines. Elles s'y tenaient accroupies. En Soule l'accouchement a pu avoir lieu sur une peau de chèvre. La génération que j'ai interrogée accouchait dans la chambre, sur le lit, avec parfois de surprenantes déviances, comme cette jeune femme accouchant sur une table car la Sainte Vierge aurait fait de même, à l'auberge : "*auzoko emazte batek laguntzen zuen. Emaina edo emaintsa deitzen da. Ama ohean luzatzen zen, matelazaren gainean. Zokoxün, 18 urteko ama batek, mahain baten gainean zuen bere haurra ukan: Ama Birjinak ere otelan ukana zuen haurra*".

Les futures mères étaient aidées par leur première voisine (laquelle, comme d'habitude, y voyait un devoir), ou par une femme qui faisait office d'accoucheuse au village. On l'appelait *emagina/emagilea* ; certains disent *andereño*, mais c'est sûrement la nourrice que désigne ce dernier terme. "C'était une femme experte et courageuse, débrouillarde" me souligne-t-on ; elle aidait à sortir l'enfant et le placenta. Dans l'un des villages, on me raconta "qu'une de ces femmes était des plus maladroites, elle tirait les enfants par une jambe pour les aider à sortir, le résultat est que beaucoup boitaient". On note que, dans les archives labourdines, on insiste sur la bonne moralité et sur la discrétion des femmes allant dans les maisons présider aux accouchements. En 1786 on comptait à Bayonne, onze sages-femmes âgées de 24 à 72 ans, onze autres en Labourd âgées de 23 à 77 ans ; entre 50 et 60 en Basse-Navarre ; 46 en Soule, qui avaient de 33 à 70 ans. Le docteur Urrutibéhéty voit qu'à côté de ces voisines bénévoles, il y eut de rares sages-femmes instruites. Sous Louis XIV, des cours d'obstétrique

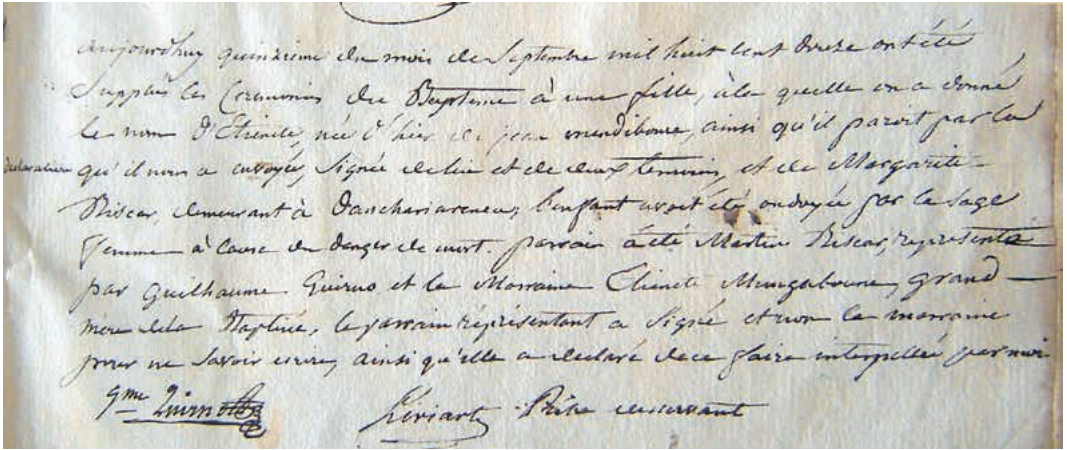


Fig. 2
 "L'enfant avait été
 ondoyée par la
 sage-femme..."
 Cliché M. Duvert.w

étaient dispensés en basque. Du XVII^e au XIX^e siècle, ces femmes avaient le titre de sages-femmes. Un acte d'état-civil d'Ainhoa en date du 15 septembre 1812 (Fig. 2) mentionne l'une entre elles qui eut la pénible tâche d'ondoyer (baptiser) l'enfant qu'elle aidait à mettre au monde et qui allait mourir sous peu : "ont été supplées les cérémonies du baptême à une fille à laquelle on a donné le nom d'Étienne [...] l'enfant avait été ondoyée par la sage-femme à cause du danger de mort". Cependant ce titre de sage-femme semble accessoire : plus loin, dans l'acte de décès cette même femme est simplement qualifiée de "femme accoucheuse" ; à mon avis on devait dire *emagina*.

Le nouveau-né : une informatrice d'Amikuze précise ce qui s'entend ailleurs (voir Aguirre Sorondo, 1990) : "la naissance des jumeaux ne donnait lieu à aucun commentaire. On ne faisait attention qu'au septième enfant, à condition que ce fût un garçon. J'ai toujours entendu l'histoire du septième fils. On disait que celui-là aurait un don (*donua bazien sortzez*), celui de guérir le zona par exemple. Cela, je l'ai vérifié par moi-même". En Navarre, on dit que c'est le septième garçon qui avait un don, celui de guérir de la rage (voir l'Atlas, 2004, Zubiaur Carreño, 1996).

Les soins au nouveau-né : "la sage-femme venait vers 9 heures pendant neuf jours, afin de faire des soins de propreté à l'enfant et la mère. Elle soignait le nombril de l'enfant et lui lavait la tête". Si l'homme enterrait le placenta (*ondokoak*) dans un coin du jardin, le cordon ombilical pouvait avoir parfois une fonction de "talisman". En Soule c'est plutôt un bout d'*ezko* (cire d'église) que l'on mettait dans les langes des enfants. En *Garazi*, une témoin précise que "le père mettait une pièce sur la tête de l'enfant, elle représentait la maison". L'Atlas précise ces rites, de même le travail d'Erkoreka.

Mort-né : c'est soit le mari, soit le parrain, qui enterre le bébé. Il portait parfois au cimetière le corps dans *lur benedikatu gabea* (les limbes), souvent contre

le mur nord de l'église, comme à Garris par exemple. Sinon on l'enterrait à la maison, dans ce coin du jardin que l'on nomme *etxeko anderiar/anderen baratzia*. Terme qui fut également rapporté à l'abbé Lafitte : ce lieu est toujours physiquement associé à l'*etxe*, à son jardin et à la femme. En Labourd j'ai vu des inscriptions, en lettres cursives, quasi illisibles, sur plusieurs dalles contiguës (comment ne pas penser au cimetière de Sare ?), proches du foyer ; c'était dans la cuisine d'une maison qui allait être restaurée. Une autre tombe d'enfant (dit la jeune maîtresse de maison), près du foyer, fut fouillée (cf. *BMB* n° 108, 2^e trimestre 1985).

Le couple sans enfant : "Personne ne disait ouvertement qu'il ne voulait pas d'enfant. On l'aurait excommunié !" Double peine pour ceux qui ne pouvaient en avoir. La société y voyait comme une tare, amplifiée par de tristes curés. Sans développer cet aspect, des témoins laissent entendre que "ces célibataires frustrés" habillaient cela d'un arrière-goût de péché : du reste, pour eux, le monde ne pouvait être qu'un lieu de perte. Une informatrice souligne que beaucoup en voulaient à ce clergé autoritaire, qui "était toujours fourré dans les maisons. Il se mêlait de trop de choses qui ne le regardaient pas". D'autres pointent l'indiscrétion, pour ne pas dire le voyeurisme, de certains confessionnaires. Mais les échanges font ressortir que ce sont surtout les femmes entre elles qui, par jalousie ou simple mesquinerie, colportaient toutes sortes de méchancetés sur les couples sans enfant. Elles faisaient de même sur l'attitude des jeunes "comme si elles n'avaient que cela à faire", me soulignait-on. Épier et médire afin d'exister aux yeux de la collectivité, c'est un classique.

À propos de la régulation des naissances : "Il faut voir ! J'ai entendu parler de certaines familles qui eurent jusqu'à dix-huit enfants !" lance cette informatrice, (très) en colère. "De mon temps, on n'était plus disposé à entendre les discours de ces curés qui disaient que chaque enfant était une marche que l'on gravissait pour se rapprocher du ciel". Oui, mais cette formule (une caricature trop répandue) n'est-elle pas véhiculée par l'anticléricalisme ? L'enquêteur ne saurait assez se méfier.

Certaines femmes reconnaissent que l'on pratiquait une "régulation d'enfant". "On se racontait des histoires entre copines à propos de celles qui n'avaient eu qu'un ou deux enfants seulement". Bien entendu, le mode opératoire m'est suggéré souvent par allusion et mimique. Ces informatrices savaient que j'étais biologiste ; elles me faisaient comprendre que l'homme se retirait lors de l'éjaculation ("il n'allait pas jusqu'au bout") ou me disaient que l'on mettait du persil dans le vagin, "pour que ça ne prenne pas".

Quant à l'infanticide, le silence est de rigueur. Un témoin de *Garazi* aborda ce sujet : "il y eut des avortements en cachette et les femmes étaient très malheureuses, car il fallait tuer l'enfant. En général on le noyait. Une fois la rivière a ramené le petit corps et la fille a fait de la prison". Le scandale retombait sur les épaules de ces malheureuses filles. Quant aux garçons...

Stérilité : “on voyait la stérilité comme une tare et on reportait cela sur la femme”. La façon de dire classique était : *oi zer domaia, hauririk ez dute !* (Quel malheur ! Elle n’ont pas d’enfant !) mais plus souvent : *oi gaixo emaztia, haurra nahi ta ezin ukan !* (Oh, pauvre femme, désirer un enfant et ne pouvoir en avoir !). Compassion ou hypocrisie ? Les témoins soulignent l’hypocrisie de la formule : *domaia*, dommage, ou *gaixoa*, la pauvre, sont dits sur un ton qui ne laisse guère planer le doute... Une autre informatrice : “la stérilité était vue comme un phénomène naturel, sans plus. Souvent, c’étaient les neveux ou les nièces qui héritaient alors de l’*etxe*, ou un enfant adopté. Mais on plaignait les couples sans enfants, d’autant plus que lorsqu’ils voyaient ceux qui en avaient, ils étaient malheureux ; [mais sans illusion, elle ajoutait] avoir des enfants, c’est une sécurité pour les vieux jours ; on sait que l’on s’occupera de vous”.

Fig. 3
Pour conjurer
la stérilité,
une offrande
à Sainte-Anne.
Cliché A. Erkoreka.

Toujours le poids porte sur les épaules de la femme : c’est elle qui ne peut pas avoir d’enfant. “Parce que l’homme, lui... ce n’était jamais de sa faute !”. Un témoin de *Xareta*, comme assuré de la puissance de l’homme, d’un ton goguenard et le regard en coin, le sourire aux lèvres, me décréta : *ez deusik balio*,

“elle ne vaut rien”. Est-il surprenant de retrouver la même expression en Biscaye où Erkoreka me dit que l’on désigne alors la femme par le terme malveillant de “chaponne”. À Bermeo, dit-il, les couples allant au sanctuaire de Saint-Jean de Gaztelugatxe, y abandonnaient un vêtement ou une sucette d’enfant devant la sculpture représentant sainte Anne, Marie et l’enfant Jésus (*en Bermeo tradicionalmente también siempre se ha achacado la infertilidad a la mujer. En tono despectivo, insultante, se llamaba kapúinie* [le féminin de chapon]. *El principal rito de fertilidad era acudir a San Juan de Gaztelugatxe y depositar una ropita de niño o un chupete o similar a la imagen de Santa Ana con la Virgen y el niño* (Fig. 3).

Etxeko semea ou non : avoir un enfant naturel était une tare, mais on n’en tenait pas rigueur à l’enfant. On ne le disait guère *bastarta*, “car c’est un mot dur et vulgaire. Celui qui dit *bastarta* ne s’honore pas. On disait plutôt *biltxiko umea*” (allusion au petit agneau). Un *Senpertar* me dit *sasiko umea* (“l’enfant du buisson”). Un témoin d’Ostabarret me dit de noter ceci : “la fille mère se dit *haurina* (par contraction de *haur egina*, celle qui a fait un enfant) alors que la femme accouchée se dit *haur ukana* (celle qui a eu un enfant)”. Le témoin me dit de bien préciser que si l’une “a fait”, l’autre “a reçu” l’enfant.

L’atavisme : l’atavisme ne put que s’inviter dans nos échanges, impossible d’y échapper. Un des témoins de me citer le dicton : *pika nolako umea halako* (le



petit de la pie est semblable à ses parents, en traduction libre). En arrivant au monde, on porte des traces de notre parenté ; “on faisait attention à la forme du visage ; quand il était allongé avec un menton en galoche, on y voyait une tare, quelque chose qui devait être dans le sang de la famille” ; de même on appelle le grain de beauté *sor seinale* (signe de naissance), etc. Sur le mode de l’excuse ou de l’explication d’un acte/d’un aspect, le sang revenait régulièrement : *odola, ehun idi pare baino azkarragoa*, “le sang a plus de force que 100 paires de bœufs”.

Mais il y avait bien plus inquiétant, c’est lorsque l’on cherchait les causes de l’atavisme naturel en se nourrissant (fatalement) de crainte, voire de peur qui, dans le fond, s’alimentaient d’une angoisse de vivre. Le Dieu procureur s’invita plus souvent qu’à son tour et l’on entendait dire à propos d’un malheureux handicapé : *ha bah ! Jainkoaren punimendia !*, “la punition de Dieu !” (... punition sur lui, sur le couple et la famille !) *Punimendia*, criminelle bêtise de ce terme qui était purement clérical car, dans son *euskara*, le Basque n’aurait pas utilisé un tel mot.

84

Déviances : parlant de la sexualité, on me dit qu’autrefois les coureurs de femmes devaient exister, comme les homosexuels, mais la vieille génération y faisait à peine allusion, et encore... c’est en riant et par sous-entendus, sans citer de nom (mais avec force surnoms, ce dont le pays est friand) : “on connaissait un ‘coureur’ au village, personne ne lui en voulait, mais on lui avait donné un surnom qui lui est resté, *buztantxeta*” (de *buztana*, la queue). Par contre “on ne se gênait pas pour raconter des horreurs sur la vie des bergers en montagne” me dit, d’un air entendu, une informatrice labourdine qui a bien connu de ces hommes venant hiverner dans son *etxalde* (sa ferme). “Il avaient des adresses où l’on savait où aller, oui ! ” Le jeu, le sexe, ceci fut à peine évoqué, avec de lourds sous-entendus mais donnant l’impression d’une sorte d’accord (de résignation ?) que la société admettait en l’encadrant et en l’enfouissant dans le silence. N’émergeait que le convenable, devenant parfois ostentatoire, si ce n’est exemplaire.

Il y eut (exceptionnellement ?) des filles violées (*bortxatüak*), mais le silence fut de mise (quant à la vengeance, elle restera sous-entendue). On touche ici à la rumeur qui circule, mesquine, cruelle, ignoble. Attisées par la haine ordinaire, on se raconte ces jonchées nocturnes (de végétaux, mais aussi de chaux vive) mettant en évidence des liens entre supposés coupables. Nocturnes et anonymes, les corbeaux sont noirs ici comme ailleurs. Le scandale était-il trop grand et l’indignité intolérable ? “On expédiait en Amérique” et le trou dans l’eau se refermait. Il y eut des départs qui relevaient du “nettoyage”.

Le corps dit la santé qui s’en va : toute naissance porte la mort à venir ; la fin du corps visible, quotidien. L’*auzo* va jouer ici un rôle clef. Les rites et pratiques liées au domaine de la mort ont fait l’objet d’une série d’enquêtes à l’occasion de la *Bourse Barandiaran* dont *Lauburu* fut lauréat. Les principaux résultats figurent dans l’*Atlas* ainsi que dans l’*Anuario de Eusko-folklore* n° 40,

1996-97. Je me limite ici à deux simples indications, non commentées, où les femmes d'autorité que furent les mères et les grand-mères de mes témoins, intervenaient.

- La première concerne l'attention portée au regard du mourant ; il y avait là une série de repères évidents. Certain(e)s savaient lire le regard en faisant le lien avec l'état de santé. Commentant ce repère, on me rapporta, parfois avec soin, les derniers temps où le mourant agrippe les draps, les remontant à lui, où son regard devient *xorrotxa* (aigu).
- La seconde se rapporte au souffle (*hatsa*), à son action vitale comme à ses formes ainsi qu'à ses dérèglements à l'approche des derniers instants.

Ces signes comme bien d'autres lient le corps à ses états. Attentives, les femmes tentaient d'interpréter le quotidien, la rumeur faisait le reste.

■ Le corps "autrement", après la vie

J'ouvre cette réflexion avec un témoin né dans les années 1930. Il me dit : "notre génération, comme celle des parents n'était pas forcément superstitieuse. On n'a pas vraiment entendu parler de sort qui ait été jeté, encore que ce sont des choses qui ont été dites mais pas prouvées. On connaissait une maison hantée, toujours fermée, personne ne voulait l'acheter ; mais nous, les jeunes, on n'avait rien entendu de plus. De même pour les exorcismes, s'il y a des histoires, rien n'est sûr". Mais qu'est-ce qui est sûr, hormis les mots auxquels on s'accroche ? Quel crédit leur accorder ?

Le concept de corps, latinisé par le mot *gorputz*, s'applique à la simple architecture organique qui s'oppose au vivant. Le témoin dit "*orai bizi, sari gorputz*", ("maintenant vivant, bientôt corps/cadavre). Ambivalence du mot *gorputz*, dans lequel l'idée de corps mort est également présente ; c'est ainsi que *gorputzu* signifie "mourir" (*Atlas et Anuario de Eusko folklore*). Si l'éducation chrétienne a inculqué l'image du couple corps-esprit ou corps-âme, au travers de la paire *gorputza-arima*, Azkue, dans le tome III (p.270) de son travail, ne l'utilise pas. Il parle de *soin-muin*. Les linguistes développent ce concept (voir le dictionnaire Lhande-Lafitte), car avec *soina* on construit *soinekoa*, le vêtement, *soinaldea* qui désigne une partie du corps, *soina* est l'épaule et la partie haute du tronc etc. ; avec *muin* on dit actuellement la moelle. Ces considérations conduisent sur deux pistes où je ne m'engagerai pas ; je me contente de les signaler :

- Celle où le corps semble pouvoir s'évader de la conscience (que l'on peut traduire par *oharra*, qu'on ne peut cependant appliquer à des expressions françaises, comme "perdre conscience"). Je songeais aux contes et légendes mettant en scène ces récits contemporains recueillis par Garmendia Larrañaga, en Guipúzcoa. Ils sont des plus éclairants sur le non-dit et, à mon avis, sur les appréhensions de leurs auteurs. Dans les feuilles d'*Eusko-folklore*, Barandiaran publia bon nombre de récits où l'on voit comment (autrefois, au moins) les morts circulaient dans les mondes souterrains, en compagnie des génies. Ainsi ces *maindi* de *Garazi*, dont, il écrivait, en

1955, qu'ils "sont peut-être les âmes des ancêtres qui viennent de nuit visiter leurs anciens foyers si l'on en croit ce qui se dit dans la région de Mendive" (Eusko-folklore, 3a série, n°5). Dans ces recueils, on lit que les vivants devaient/doivent se comporter et s'adresser de la même façon à tous ces êtres. Cet imaginaire est-il enfoui, perdu ? Lors de mes rencontres, je recueillais ce que les témoins voulaient bien me dire, ou me laisser sous-entendre (*Ikuska*, 2017, n°35, rapporte des témoignages que j'ai longtemps hésité à faire connaître tant certains sont indiscrets, mais révélateurs d'époques anciennes).

- Celle où, toujours de façon inconsciente, le corps peut être mis en mouvement par des forces cachées, lesquelles, dans la classique association entre le sommeil et la mort, déterminent des comportements sociaux. Dans de longues prières du soir, on menaçait les esprits *Inguma* ou *Mahuma*. Ces litanies faisaient savoir que durant ce temps de non conscience, se trouvaient à nos côtés et près du foyer de la cuisine, les anges, saint Joseph, la Vierge Marie, etc. Mes plus jeunes témoins semblaient ignorer ce monde, mais j'en doute, car c'est dans des *etxe* que j'ai recueilli ces prières (auprès de très anciennes informatrices, il est vrai).

Étrange monde que celui évoqué par ces anciens ! Corps oniriques, corps de chair à dimension surnaturelle, nous invitent à entrer dans des imaginaires, *airetikakoan*, dirait-on à Sare (Barandiaran, 2011). Ces insaisissables corps y deviennent très vite partenaires du sacré, au point que l'*auzo* les fait voisiner avec les saints, les anges et autres divinités. La Fig. 4 montre la reconnaissance du village de Lecumberry (*Garazi*) envers la Vierge de Lourdes, laquelle l'a débarrassé du mystérieux choléra venant d'on ne sait où, après qu'il ait provoqué quelques dizaines de morts dans le village. Est-ce de la superstition ? La mort nous livre à des ailleurs où s'ouvrent les portes de l'enfer : terreur des anciens, craintes des contemporains.

L'Église avait bien repris aux Hébreux l'image des enfers qu'elle diffusait largement. Dans le même mouvement, on me donna cette terrible semonce : *agian zure arima erretuko da !* "Que ton âme se consume !" Enfer ou pas, une expression de ce genre implique l'idée d'un corps futur et "autrement". Un autrement où les témoins ne parlaient pas de cadavres mais de manifestations qui leur étaient attribuées. Et voguent les histoires, y compris les plus scabreuses, cap sur les rives de la peur (celle de vivre ?). Revenait cette image où l'Église parle du repos des âmes et non de leur anéantissement.

Pour certains témoins, ces ailleurs étrangement peuplés seraient constitutifs de notre quotidien et nous affecteraient. Prémonition, fantômes... il s'en raconte des histoires ! Dans *Anuario de Eusko-folklore*, j'ai rapporté le récit d'un témoin décrivant comment on a "libéré une âme" qui se manifestait au grenier de l'*etxe*. Les gens de la maison mirent une bougie allumée sous un boisseau, le tout accompagné d'un crayon et d'un papier où l'esprit manifesta son souhait. Souhait qui fut exaucé, il s'agissait de dire une messe. Cet esprit ne se manifesta plus et la paix revint pour tous. Pratique bien connue qu'Erkoreka rapporte quasiment mot à mot à Bermeo (p.154). Ce lien, entre le boisseau, la chandelle et



Fig. 4
Errazu bost pater...
("Dites cinq
Notre Père..."),
la prière contre
le choléra. Cliché
A. Duny-Pétré.

l'âme du mort est un thème classique. La littérature permet d'élargir ce domaine : "autrefois, lorsque les volets claquaient anormalement, ou comme ça, il y en a qui faisaient dire une messe". Inversement, "les craquements dans les maisons, c'est le bois qui travaille" m'assure un charpentier fort peu crédule... faut-il évoquer les *kutun* (talismans), toujours actuels et illustrés par de nombreux auteurs (voir par exemple Zubiaur Carreño, J.A, 1996).

Restons-en là. Les grands-parents de mes témoins (et pas seulement les femmes) semblent avoir beaucoup parlé de cela, au XIX^e et au début du XX^e siècles, époque à laquelle se développait un puissant mouvement spiritiste, accompagné d'une vogue de mages/médiums, de photographies truquées et d'idées largement popularisées par des écrivains de renom comme Conan Doyle. Dans la même ligne, notre époque continue de véhiculer toute sorte d'histoires irrationnelles, présentées et parfois analysées par Erkoreka, Garmendia Larrañaga, etc. On touche ici à l'extra-ordinaire : "les adultes étaient friands d'histoires merveilleuses de *lamiñak* (sortes de lutins), etc. Ils disaient aussi que lorsque l'on entendait taper contre le mur de la chambre, c'était le dernier mort de la famille qui revenait. On l'a entendu dire plus d'une fois" (*Garazi*). Et les témoins de se réfugier (toujours et encore) dans cet autrefois où "il y avait une présence continue des morts". Un autrefois où les convaincus trouvaient un écho favorable auprès de leurs semblables, inquiets ou crédules, en particulier chez les enfants. Tout cela dépasse l'objet de la simple quête ethnographique et suggère à l'enquêteur une hypersensibilité que l'*auzo* était loin de négliger. Une hyperémotivité qui s'imprime dans la personne et son corps.

À titre de curiosité, je donne ici deux exemples de "corps fantasmés". En 2016, fut éditée une somme de témoignages recueillis par Garmendia Larrañaga. Il s'agit pour l'essentiel de mythes et de représentations populaires des plus névrotiques, sortes de schizophrénies, de dédoublements et d'apparitions. Deux des récits actuels qu'il rapporte mettent en scène une étrange association entre des mains qui parlent. De telles images ont une très ancienne diffusion, on les retrouve dans l'art pariétal préhistorique (Dossiers d'archéologie, 1993), allusions mystérieuses que recense Erkoreka (voir Muñibe, 1995). Des mains figurant sur des linteaux, sur des tenues carnavalesques ; elles sont portées en guise de talismans... (voir le travail de Barandiaran de 1931). Peintes en noir (notamment) dans des sanctuaires néolithiques, comme à Çatal Hüyük. La



Fig. 5
Symbolique
des mains.
Cathédrale
de Bayonne.
Cliché M. Duvert.



Fig. 6
Symbolique
des mains,
encore. Moulage
de linteau. Musée
de Basse-Navarre.
Cliché M. Duvert.

Fig. 5 montre deux mains noires, droite et gauche, dressées, au sommet d'une arcade dans la cathédrale de Bayonne. Sur un moulage de linteau, au musée de Basse-Navarre à Donapaleu, réalisé par le D^r Urrutibéhéty, figurent également deux mains (Fig. 6). Dans des récits publiés par J.-M. de Barandiaran et d'autres auteurs, le corps du héros est parfois coupé en morceaux, mais il peut retrouver l'intégrité de l'état vivant (voir les recueils d'*Eusko folklore*).

D'autre part, les gens étaient manifestement aux aguets, convaincus d'être environnés d'un monde de manifestations, qui se situaient à l'extérieur (*kanpoan*) dont il fallait protéger l'*etxe*, la borde, l'*etxola*, l'étable, le *xoko*, le "coin", le lieu familier, "là où l'on est bien". Barandiaran rapporte ces chemins des âmes (*arima erratia*) sous terre. Saroïhandy, dans les années 1930, publia sous le titre des *Carnets de Belatxa*, des pratiques rapportées également en *Hegoalde* : les gens sortaient en couvrant leur tête d'une tuile. J'ai publié parfois d'étranges signes peints ou gravés, dont des croix, sur des rebords intérieurs de fenêtres. Certains sont dans une embrasure, sur des tuiles (voir l'ouvrage de Etchandy et Duvert, 2020, éd. Elkar). Associant *kanpoa* et *gaua* (la nuit), une bas-navarraise

m'engagea sur la piste classique : "la nuit ce n'est pas normal d'entendre le coq ou le chien ; c'est mauvais signe [grimaces et mimiques] : il faut jeter du sel dans la cheminée (*bota gatzá tximinean*)". Mais dans la journée ? Un témoin de Haute-Soule : "par la fenêtre ouverte, on aspergeait l'air d'eau bénite ; on y brûlait du rameau béni ; on allumait un cierge béni à la chandeleur, on évoquait Santa Barbara, Santa Lilia, Santa Maria Madalena : *begira gitzazü gaitz gaixtoetarik* ("garde-nous du mal"). En Labourd, un témoin dit avoir vu jeter du sel par les fenêtres.

J'abordais une autre situation connue de mes témoins. Lorsque la mort survenait et que l'on mourait chez soi, quelqu'un entrouvrait la fenêtre de la chambre du défunt. Qu'en disaient la "tradition" et notamment ces anciens dont les folkloristes disaient qu'ils enlevaient des tuiles du toit ? Plusieurs me rapportent qu'ils ont entendu cette anecdote et que cette pratique avait pour but de permettre à l'âme de quitter le corps. Eux aussi avaient vu faire de même. Il est clair que pour ces témoins, le mort n'avait pas disparu, il avait comme "quitté les siens". Je cherchais à faire préciser et voici quelques versions des plus entendues à propos de ce type d'acte :

On le fait "comme s'il fallait laisser partir quelque chose..." , me murmurait-on, comme gêné. Parfois on me disait que c'est "l'esprit du mort" qui s'en va ainsi hors de la maison. Ceux que je pensais être les plus inquiets me précisaient : "cet ailleurs est nôtre". Les âmes errantes s'y signalent, au milieu de nous, par leur souffle, à la tombée du jour. On me mima ce souffle s'exhalant bruyamment, bouche ouverte.

D'autres dirent qu'on le faisait, discrètement ou en grand, pour des raisons d'hygiène, pour aérer la pièce ; l'ailleurs étant *kanpoan*, sans plus.

D'autres avouaient ne pas connaître le motif d'un tel comportement ; "c'est comme cacher les miroirs, enlever les images" (ce qui fut probablement une mode encouragée par le spiritisme du XIX^e siècle) ; ou le geste qui consistait à arrêter les pendules (un objet de luxe autrefois).

On me faisait bien remarquer que l'église fait prier pour les morts, pour les "âmes du purgatoire" et que jamais office n'est plus suivi que celui de la Toussaint. Séparée du corps physique, la pauvre âme serait toujours en quête de rachat. L'une de ces chrétiennes, des plus lucides, était marquée au point qu'un jour elle interrompit notre entretien et me lança : "dites, si les morts avaient disparu, on ne donnerait pas toutes ces messes pour eux !". L'ancien temps croule effectivement sous le nombre de messes offertes pour le repos de l'âme : dans un acte de vente d'une maison labourdine du XIX^e siècle, je vois qu'une somme est à donner à l'église pour "le repos de l'âme des vendeurs". Elle est incluse dans le prix d'achat.

Lors des classiques offrandes de messes, le curé écrivait en tête *etxetik atera diren arimentzat*, "pour les âmes sorties de la maison", et on leur associait les derniers morts de l'*etxe*, l'héritier, le filleul... ensuite venait la liste des donateurs.

Lors du repas suivant la cérémonie funèbre, on mangeait parfois avec une bougie ou l'*ezko* allumée sur la table (voir l'*Anuario de Eusko-folklore*). Une

présence pour dire un corps qui n'est plus ? Et ce signe de croix fait sur l'emplacement où l'on mange, a-t-on prêté attention à tout ce que peut dire ce rituel ? Je termine avec deux ensembles de témoignages contemporains dont je ne saurais assez recommander la lecture. Ils furent recueillis l'un par Garmendia Larrañaga (*Mitos y leyendas de los Vascos*, Haranburu, 1995), l'autre par Erkoreka (*Etnografía de Bermeo, 3, Leyendas cuentos y supersticiones*, Doniene, 2000). Le premier recueille des situations dont la forme pouvait être spécifique aux différentes zones explorées en *Hegoalde*, mais dont le fond était identique à ce qui pouvait être entendu/vécu en *Iparralde* (pour ma part j'ai publié certains de ces témoignages). À Bermeo, Erkoreka rapporte toute une série de pratiques permettant d'éviter ces âmes ou de satisfaire à leur exigence. À l'évidence, l'*auzo* dit que la mort signifie que les corps sont simplement partis (l'ancienne formule *etxetik atera direnak*, "ceux qui sont sortis de la maison", prend toute sa valeur), l'imaginaire poétise et relaie puissamment cette impression (voir l'œuvre de Barandiaran). Le corps ne se limite pas à l'organique, les morts ne sont plus dans le quotidien mais ils n'ont pas disparu. L'Église ne dira pas autrement. De nos jours plus personne ne semble y prêter attention. On n'en parle pas, mais ceux et celles qui ont entendu des histoires à ce sujet, pensent "savoir des choses". Un silence nourri d'impuissance s'invitait parfois dans nos entretiens.

Le corps au quotidien, le corps autrement, le corps qui nous échappe... j'entends le souhait : *Jainkoak eremain zaitu osagarri on batekin agian luzaz eta bizitze luzearekin*, "que Dieu te donne pour longtemps une bonne santé et une bonne vie". Simple façon de s'exprimer ?

Petit glossaire

Amikuze : Pays de Mixe en Basse-Navarre (autour de Saint-Palais).

Arto xuritzea (littéralement : "blanchissement du maïs") : égrenage du maïs après la récolte. Cette activité était réalisée en famille, toutes générations confondues, au sein de l'*etxe*, dans une ambiance festive, ponctuée de chansons et de (sans doute, plus ou moins) bonnes histoires.

Donapaleu : Saint-Palais.

Garazi : Pays de Cize en Basse-Navarre (autour de Saint-Jean-Pied-de-Port).

Garaztar : habitant de Garazi.

Senpertar : habitant de Saint-Pée-sur-Nivelle.

Xareta : territoire formé par les villages d'Ainhoa, Sare, Urdax, Zugarramurdi.

Bibliographie

La bibliographie donnée dans le n° 196 garde ici toute sa valeur.

ARGazki Gitaratu

ATZOKO IRUDI / GAURKO IDURI

LE CAMP ROMAIN DE SAINT-JEAN-LE-VIEUX

91

Anaiz
APHAULE-
DUPERRET^(*)

Durant l'Antiquité, les Romains construisent différents édifices pour protéger leurs cantonnements. Ces bâtiments peuvent être provisoires, comme les camps-étapes des légions ou durables, comme les camps d'hivernage et permanents.

Intitulée "*Saint-Jean-le-Vieux, le camp romain*", la photographie donnée en 1979 (donateur inconnu) au Musée Basque et de la tradition bayonnaise, montre les vestiges d'un de ces camps permanents.

*Saint-Jean-le-Vieux,
le camp romain.
© Musée Basque
et de l'histoire
de Bayonne.
Inv. 79.18.1*



^(*)Chargée des collections, service de la conservation du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne.

Installé à 3 km de Saint Jean Pied de Port, on lui donne le nom de "vicus routier". Les Romains utilisent ce terme pour désigner un quartier urbain ou un bourg, "vicus" étant le nom latin désignant une petite agglomération. Le terme de "routier" désigne le quartier comme étant un carrefour, un lieu de passage. Installé durant la période antique, ce site semble sous contrôle romain aux alentours de l'an 15 av. J.-C.

Découvert en 1965, "le camp romain" est fouillé, dès 1966, par Jean-Luc Tobie*, jusqu'en 1975. D'autres sondages vont être effectués en 1981, 1999, 2000 et 2010.

Ces recherches ont permis de mettre au jour un important matériel archéologique et de rassembler des données architecturales stratégiques, dont les fondations de quatre bâtiments : celles d'un bâtiment long de trois pièces, celles d'un autre à base de colonnes et celles d'un troisième de forme cubique d'une envergure de neuf mètres carrés environ. Mais l'édifice le plus spectaculaire est un ancien bâtiment thermal qui a été quasi totalement mis au jour. Entièrement réalisé en pierre de l'Aradoy (pierre locale, grès de couleur rose), il s'étend sur une surface de cinq cent mètres carrés. Sa construction a été menée en deux temps : un premier bâtiment érigé en l'an 20 apr. J.-C., puis, un agrandissement du bâtiment originel des thermes en l'an 30 apr. J.-C. La fin de l'utilisation de ces thermes est datée vers le 1^{er} siècle apr. J.-C.

Des vestiges ont été aussi découverts sous certaines terres environnantes, comme la propriété Berha : un bâtiment en abside datant de l'an 180 apr. J.-C., qui a livré un mobilier abondant.

Le camp romain de Saint-Jean-le-Vieux dominait un fossé de cinq à sept mètres. Celui-ci a été comblé, au cours de l'histoire, pour y établir un chemin reliant les différents quartiers du village (comme on peut l'apercevoir sur la photographie). Ce chemin serpente autour de l'ancien camp romain et vient entourer la motte féodale *Mendikaxko*. Cette dernière est le signe d'une réappropriation du site à partir du début du Moyen-âge. La motte féodale, ou dite également castrale, était une petite colline entourée d'un fossé, au sommet de laquelle une tour de guet, entourée d'une palissade en bois, permettait de surveiller les environs et de protéger les habitants. *Mendikaxko*, encore distincte aujourd'hui, rappelle par sa présence que le village de Saint-Jean-le-Vieux était une zone de surveillance stratégique et demeure encore un lieu de passage.

Bibliographie

*TOBIE Jean-Luc :

- *Imus Pyrenaeus et le Pays de Cize, Contribution à l'étude d'un passage transpyrénéen dans l'Antiquité*, 1971, T.E.R., Université de Bordeaux.
 - La "mansio" d'Imus Pyrenaeus (St-Jean-le-Vieux – Pyr. Atl.). L'apport à l'étude des relations pyrénéennes sous l'Empire romain, 1972, *Estudios de Deusto*, Bilbao, XX – 46, pp. 369-382.
 - Le Pays Basque Nord et la romanisation, dans le *Bulletin du Musée Basque*, 1982, 95, pp. 1-36.
- TOBIE J.L. et NONY D., Les monnaies des fouilles de St-Jean-le-Vieux (Imus Pyrenaeus) dans les Pyrénées-Atlantiques, *Bulletin de la Société française de numismatique*, 1970, 9, pp. 583-585.

de recherches landais, le Parc National des Pyrénées occidentales, des équipes universitaires ("Processus sociaux et formes culturelles dans les sociétés de l'axe pyrénéen" du CNRS et département d'études régionales de l'Institut universitaire de recherche scientifique de l'UPPA, "études linguistiques et littéraires basques" du CNRS, Bordeaux III) et, ô surprise... le Musée Basque.

"Pressentant que bien des comportements nouveaux sont peut-être aussi une recombinaison du passé, il leur a paru nécessaire de prêter attention à la façon dont, au début du siècle, par exemple, ou plus anciennement encore, on faisait face à la maladie" : tels sont les mots d'Ariane Bruneton-Governatori, cités dans la préface d'un petit ouvrage intitulé *Médecines populaires en Aquitaine*¹, auquel notre "Classeur" fournit son matériau et que l'on peut consulter au Musée Basque. (fig. 2)

Le Groupement Aquitaine Santé produisit encore, quelques années plus tard, une *Introduction bibliographique aux médecines populaires en Aquitaine*, également disponible à la bibliothèque du Musée Basque et de l'Histoire de Bayonne².

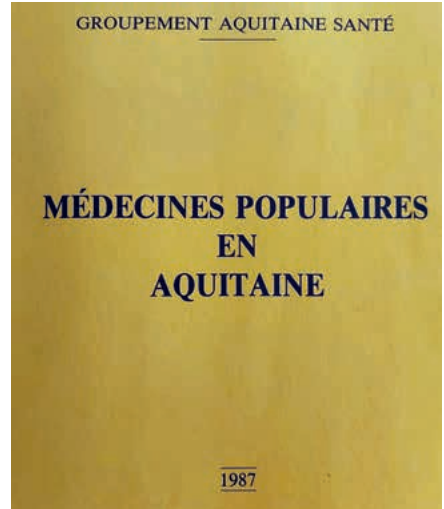


Fig. 2

... au fascicule
Médecines
populaires
en Aquitaine.
© Musée Basque
et de l'histoire
de Bayonne.

Notes

- 1 Ariane BRUNETON-GOVERNATORI, Groupement Aquitain de Santé, *Médecines populaires en Aquitaine : éléments pour une recherche collective*, 1987, Pau, 47 p.
- 2 Groupement Aquitaine Santé, *Introduction bibliographiques aux médecines populaires en Aquitaine*, 1993, Pau, édition Association Béarn Culture, 153 p.

JACQUES BLOT (1933-2021), ARCHÉOLOGUE D'EUSKAL HERRI

Éric Dupré-
Moretti^(*)



95

Qui en Pays Basque ne connaît Jacques BLOT, médecin ORL perspicace, pour tout le travail d'inventaire des monuments funéraires protohistoriques de notre pays, *gure herria*, l'Euskal Herri. Ce travail archéologique phénoménal et incontournable de près de 55 ans de patient labeur, en a fait le digne héritier de notre père spirituel l'abbé José Miguel de BARANDIARAN. Patiemment, au fil de toutes ces années, il nous a prodigué un enseignement archéologique riche et solide.

Sa participation avec ses amis Claude LABAT et Michel DUVERT à l'association Lauburu de Bayonne a été essentielle et bienfaitrice, au Musée Basque également. Ses excellentes relations avec les archéologues de Navarre et d'Euskadi, notamment ceux de la Sociedad de Ciencias de Aranzadi ont permis des échanges transfrontaliers fructueux et des amitiés sincères. Auteur de nombreux articles et études qu'il a fait paraître dans les revues Bulletin du Musée Basque (Bayonne), Munibe (Donostia), Kobie (Bilbo), il a été également contributeur à la revue Ikuska.

Excellent montagnard, il a parcouru, accompagné de ses amis et son équipe, le Pays Basque, l'Iparralde et l'Hegoalde dans tous les sens. Il a fait une synthèse de ses activités archéologique et ethnographique dans deux magnifiques ouvrages, "*Archéologie et montagne basque*" et "*Artzainak*", qui traverseront

^(*)Centre de
Recherches et
d'Études Scientifiques
du Pays Basque-
Ikuska.

le temps. Président-fondateur de l'association d'archéologie *Herri Harriak* dans le début des années 1990, copiée mais pas égalée, il a également créé, en 2009, un "blog" qui porte le titre de son ouvrage "*Archéologie et montagne basque*", blog dans lequel figurent quasiment tous les travaux archéologiques qu'il a réalisés en *Euskal Herri*, ses inventaires et ses réflexions.

C'était un homme plein de courage, un homme d'espérance aussi, lucide et réaliste.

■ Protohistorien d'Euskal Herri

Toute personne s'intéressant à la préhistoire et protohistoire du Pays Basque ne peut ignorer que le docteur Jacques Blot a succédé à José Miguel de Barandiaran dans l'établissement de l'inventaire des monuments protohistoriques qui ponctuent le territoire d'Iparralde. Mais Jacques Blot ne s'est pas seulement contenté de faire un simple inventaire si important soit-il ; encouragé par les services des Affaires culturelles de l'État et muni des autorisations nécessaires, il a effectué des fouilles de sauvetage de monuments menacés, interprété le mode de construction de ces derniers, proposé une typologie, mis en évidence une pratique funéraire qui s'est propagée de la Préhistoire jusqu'au Moyen-Âge. Ses travaux et ses réflexions ont levé une partie du voile derrière lequel se cachaient le mode de vie et les rites de nos lointains ancêtres, et il a mis en avant le caractère pastoral des sociétés protohistoriques proto-basques.

■ L'héritier de Barandiaran

D'origine béarnaise, Jacques Blot est né à Alger en septembre 1933 ; après des études primaires et secondaires dans le Lot-et-Garonne, puis des études de médecine à Bordeaux, il s'installe comme médecin ORL à Saint-Jean-de-Luz en 1964 où il a exercé jusque dans le milieu des années 1990-2000. Parallèlement à une carrière médicale rigoureuse, il s'est lancé dans l'étude du passé protohistorique de l'*Euskal Herri* jusqu'à en devenir un de ses plus éminents et exemplaires archéologues. Jacques Blot a publié le résultat de ses premières fouilles de sauvetage dans les revues *Bulletin du Musée Basque* (Bayonne), *Munibe* (SC Aranzadi, Donostia) et *Kobie* (Bilbao) puis dans la revue de la Société de Préhistoire française ainsi que dans la revue locale des Landes et des Pyrénées Occidentales. La masse de son travail est considérable et d'un intérêt primordial pour la connaissance des sociétés protohistoriques d'*Euskal Herri*.

■ Chercher et vulgariser

En 1978, Jon Etcheverri-Aintchart, fondateur de l'association *Lauburu* le contacte pour rédiger les chapitres concernant la Protohistoire basque publiés dans "*Histoire et Civilisation basque*" (1979). Il a écrit plus tard deux livres, "*Artzainak*" (1984) puis "*Archéologie et montagne basque*" (1993) ; ces deux ouvrages synthétisent et vulgarisent brillamment la vie pastorale basque et le

IN MEMORIAN

mode de vie et culturel proto-basque. Il tient à jour régulièrement son inventaire des monuments protohistoriques d'Iparralde qui peut être consulté au Musée Basque, à la Bibliothèque Municipale et à la Bibliothèque Universitaire de Bayonne, à la DRAC de Bordeaux, ainsi qu'à la Société des Sciences Aranzadi, à Saint-Sébastien.

L'homme n'a pas seulement été un chercheur impénitent, montagnard averti et amoureux de cette montagne basque, il a su partager ses connaissances et ses découvertes dans un travail pédagogique de grand intérêt pour les scolaires et les adultes : maquettes représentant des scènes de vie à la Protohistoire exposées au Musée Basque, création d'un espace mégalithique à proximité de la grotte Lezea de Sare, mais également organisation de multiples conférences et de sorties pédagogiques sur le terrain qui furent très appréciées du public et même des spécialistes.

Incontournable protohistorien et archéologue du Pays Basque, Jacques Blot, président fondateur de l'association archéologique *Herri Harriak* (bulletin *Jakingarr*), membre de l'association *Lauburu*, de la Société d'études Basques (*Eusko Ikaskuntza*) et de la Commission Permanente du Patrimoine Basque de l'Institut Culturel Basque, a été récompensé et mis à l'honneur pour l'immensité du travail accompli et la pertinence de ses recherches :

- **1996** : Prix *Ikuska* (Centre de Recherches et d'Études Scientifiques du Pays Basque) pour l'ensemble de ses travaux archéologiques.
- **2000** : Prix du Biltzar des écrivains du Pays Basque, à Sare, pour l'ensemble des publications archéologiques.
- **2001** : Prix d'honneur de la Culture basque de la ville de Bayonne : très beau *makila* offert par la ville de Bayonne et la Société d'Études Basques (*Euko Ikaskuntza*).
- **2013** : Nommé Membre d'Honneur de la Société des Sciences *Aranzadi* (San Sebastian).

Pour finir, donnons la parole à Jacques Blot :

Eric Dupré-Moretti : "*Jacques Blot, vous avez ouvert votre cabinet médical en 1964 à Saint-Jean-de-Luz et vous débutez un travail archéologique en Iparralde dès 1967 ; pourquoi et comment ?*"

Jacques Blot : "Lorsque j'étais jeune et adolescent, mon père m'a initié à la préhistoire et à l'histoire ; il m'amenait visiter des musées et des grottes préhistoriques, notamment celle de Lascaux. Cela m'avait énormément intéressé et instruit, et c'est tout naturellement que je me suis intéressé à l'Histoire et au passé préhistorique du Pays Basque lorsque je me suis installé dans la région. J'ai donc fait venir de Buenos Aires le livre de José Miguel de Barandiaran et j'ai dû apprendre le castillan afin de pouvoir le lire. Ce livre en main, j'ai commencé à parcourir la montagne pour découvrir et comprendre les monuments décrits par José Miguel de Barandiaran. C'est alors que j'ai découvert d'autres monuments qui ne figuraient pas dans son inventaire. J'ai alors contacté Jean Haritschelhar qui était en ce temps responsable du Musée Basque et lui ai

proposé une communication concernant ces monuments ; il a accepté, et de mon côté, explorant systématiquement le Pays Basque d'Hendaye au fond de la Soule, les découvertes ont succédé aux découvertes, et les communications aux communications”.

ED : *“ Jacques, vous commencez votre inventaire en 1967 et en 1970 votre première fouille de sauvetage, en 1971 vous êtes nommé Correspondant local des la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine ; tout cela est allé très vite, que s'est-il passé ?”*

JB : *“ Le nombre de communications se multipliant dans le bulletin du Musée Basque, ceci intéressa évidemment les responsables de la DRAC de Bordeaux notamment Jacques COUPRY qui me contacta en vue d'une étroite collaboration. C'est alors, en 1970, que je remarquai des cromlechs en danger sur le pic Errozate ; les autorités de la DRAC d'Aquitaine me demandèrent de réaliser une fouille de sauvetage sur ces monuments malmenés par la création récente d'une piste. Je me rapprochai alors de Robert ARAMBURU, qui s'occupait à Sordes de la fouille de l'abri DURRUTY, et ce dernier vint m'instruire et me guider dans la réalisation d'une fouille archéologique ; à la troisième fouille de sauvetage, je volai de mes propres ailes. L'année suivante, au vu du sérieux et de la rigueur de mes travaux, Marc GAUTHIER me nomma Correspondant local des la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.”*

Il était d'un caractère trempé mais il était un véritable humaniste loin des extrêmes, réaliste et très pragmatique. Avec lui, nous avons beaucoup appris. Nous étions collègues en archéologie, amis et “frères de combat” dans la lutte pour la vie. Nous devisions souvent sur le fait qu'il y a au moins trois personnages en nous, “celui que l'on montre, celui que l'on croit être, et celui que l'on est”... Usé par la maladie et des traitements thérapeutiques agressifs, il nous écrivait encore il y a peu de temps : “je suis de plus en plus écrasé de fatigue, obligé de me reposer tous les 30 mètres, le cœur en fibrillation (malgré le traitement), et le souffle court ; on ne peut pas toujours être et avoir été... Bien sûr, je n'en n'ai aucune amertume, et je profite de chaque jour qui m'est donné comme si cela devait être le dernier...” C'était un homme plein de courage, un homme d'espérance aussi, lucide et réaliste.

JAKES CASAUBON (1925-2021)

Lucien
ETXEZAHARRETA^(*)



99

Né le 10 novembre 1925, Jakes est décédé le 22 août 2021 à Biarritz, où il a vécu ses dernières années. Ses cendres ont été dispersées au col d'Ipharlatze au-dessus d'Ostabat-Izura, son village natal, là où il connut la beauté du monde et ses vents de liberté.

Homme de culture et de communication, il était très connu grâce à ses nombreuses interventions, conférences et émissions de radio. Chercheur autodidacte, il a travaillé à l'Office National des Forêts pendant sept ans à Saint-Pée-sur-Nivelle, *Senpere*, puis comme technicien d'hydrobiologie à l'Institut National de la Recherche Agronomique et à Biarritz, s'occupant notamment des saumons. Il a utilisé son expertise lors de collaborations avec le gouvernement navarrais ou la Députation du Gipuzkoa.

Il a fait partie de nombreuses associations telles les Amis de la Vieille Navarre, *Eusko Ikaskuntza*, *Ikertzaileak*, *Euskoarkeologia*, *Euskaltzaileen Biltzarra*. Grand pédagogue, il a donné de nombreuses conférences et réalisé nombre d'émissions de radio dont *Gure Bazterrak*, qu'il a animé de 1997 à 2020 sur les ondes basques, un trésor de savoirs sur la nature, le patrimoine et l'histoire de nombreux lieux. De même ses 22 émissions sur la pelote à *Lapurdi Irratia*, en français, enregistrées de 2011 à 2014, téléchargeables sur le site de Radio Lapurdi, restent une mine de renseignements sur l'histoire de ce sport au xx^e siècle.

^(*)Écrivain et
journaliste.

Pendant une trentaine d'années, il a consacré sa vie à la pelote basque, comme dirigeant de *Biarriztarrak*. Il a contribué à la création de l'écomusée de la Pelote et du Xistera à Saint-Pée.

Sa connaissance de la nature et de la montagne, sa pédagogie, en faisaient un homme très écouté. Grand spécialiste du monde pastoral, il a collaboré aux travaux de nombreux chercheurs dont il a été souvent le "fixeur", leur indiquant des lieux de recherche ou des personnes ressources.

Jakes s'est toujours présenté avec modestie et exprimait son admiration pour les "grands" chercheurs et professeurs avec cependant un bémol souriant, car il usait d'une expression basque savoureuse exprimant que "certains avaient l'école, mais pas le savoir". Il disait aussi son plaisir d'avoir pu publier dans une revue savante ses études sur les anciennes enceintes fortifiées comportant des toponymes avec le substantif "hiri".

Comme beaucoup de Basques, Jakes restait discret sur sa vie. Dans nos longues randonnées en montagne et dans les contrées basques, il parlait parfois de lui, de ses parents, de son père originaire d'Aramits en Béarn, qui s'était marié à Ostabat et avait appris l'*euskara*, qui lui avait donné le goût de la nature. Un père d'origine modeste, aîné de cinq enfants, qu'on engagea valet de ferme à 11 ans, "qui aimait beaucoup lire, qui étudia tout seul, bien plus brillant que moi et qui m'a enseigné la loyauté". Une enfance pendant la guerre, aidant son père, faisant le guet pendant que certains franchissaient la ligne de démarcation, tout près du village. Il gardait le souvenir de l'école primaire et d'enseignants "bons mais sévères". Un an au collège d'Orthez puis à Mayorga, à Saint-Jean-Pied-de-Port où il resta jusqu'à 17 ans. Il gardait le souvenir de l'abbé Mongaston, "un homme de grand savoir qui savait éclairer les enfants". Il raconte sa jeunesse dans ces années de guerre. "À dix-sept ans, j'ai quitté l'école de *Garazi*, l'année du Brevet et j'ai passé le Concours de Garde Forestier, puis je suis resté deux ans et demi dans une école du Loiret, près d'Orléans. C'était un grand domaine, entouré de forêts et l'expérience que j'y ai vécue m'a servi toute la vie. C'étaient des temps très durs, nous étions entourés d'Allemands, nous souffrions de la faim, mais nos professeurs étaient excellents". Nommé garde forestier à Saint-Pée, il apprit son nouveau métier et s'y maria avec Joséphine Almandoz, sa "Fifine", une institutrice avec qui il eut deux enfants, Jean-Louis et Anne Marie.

Son amour du Pays Basque, de sa culture, il le doit aussi à sa mère: "sans doute elle me l'avait dit, à l'âge de 12 ans, je savais qu'il y avait un Pays Basque de sept provinces". Ses rencontres avec des chercheurs ont été déterminantes. Il a pu connaître ainsi le père Barandiaran, Bouchet de Mauléon, Chauchat, Tobie ou Jacques Blot, récemment décédé. Il dénonçait aussi avec force les fouilleurs clandestins de sites archéologiques.

La passion de Jakes c'était la montagne et ceux qui la font vivre, les bergers. Il les connaissait pratiquement tous et son bonheur était immense lors de nos rencontres avec eux, que ce soit en haute Soule, à Iraty, ou à Orbaizeta avec son ami Berñardo lors de longues conversations. Avec Pierre Sabalo, il avait étudié les anciennes aires de jeu de pelote en montagne les *pilotasoro* et en

IN MEMORIAN

avait tiré un livre, *Iratiko sekretuak : Pilotasoro*. Je me souviendrai toujours alors que nous y étions revenus en 4x4, de ce regard qu'il lança aux cromlechs d'Okabe en disant : "c'est la dernière fois que je viens ici" avec un sentiment grave d'amour et d'éternité.

Il reçut un "Makila d'Honneur" en 2004, de la part de la Ville de Bayonne et d'*Eusko Ikaskuntza*. À ce propos, il disait : "je pense que je suis un simple chercheur, j'aime le Pays Basque et sa culture, j'y ai consacré ma vie, mais je l'ai fait modestement et non pour figurer dans les journaux ou pour qu'on parle de moi à la radio. À propos de ce makila qu'on m'offre, je me dis: on te l'offre à toi, simple chercheur parmi d'autres, et ils te le donnent au nom d'autres simples chercheurs et en particulier au nom de ces personnes aux grandes connaissances que sont les bergers de nos montagnes. C'est ce que je pense. C'est pour ça que ce makila d'honneur, je l'offre à mes amis chercheurs de ces montagnes et je pense particulièrement aux vieux bergers car leurs connaissances sont sans prix".

Jakes était inquiet de la situation de la langue basque : "le Pays Basque sans sa langue, ce n'est plus le Pays Basque. Quand on entend dire nous les Basques ou le Pays Basque, ce sont des mots vides de sens dès lors que la langue n'est plus. On trouve tout au long de l'Histoire des peuples qui, dès qu'ils ont perdu leur langue, ont perdu leur identité". Cependant, ces dernières années il était heureux de noter une "renaissance" avec le travail des institutions, des *ikastolak* et de tous ceux qui font "de grands efforts". Il était inquiet aussi des divisions qui minent le pays mais il a aussi exprimé un grand espoir "que l'euskara ne se perdra pas et que le Pays Basque se construira un jour. Il faut quand même noter combien d'améliorations il y a eu entre les Sept Provinces. Aujourd'hui, il n'y a plus de frontière, les Chambres de Commerce travaillent ensemble, il y a encore trente ans, c'était inconcevable. Entre Universités, des échanges se font. Les étudiants peuvent choisir leur Université d'un côté ou de l'autre. Les échanges se développent sans cesse. Laissons faire le temps, l'eau fera son chemin, doucement. Nous, nous ne verrons pas cet avenir, mais ce travail que nous faisons, les générations futures l'utiliseront".

Bertsus de Jean-Louis LAKA chantés pour les obsèques de Jakes, le 30 août 2021, dans l'église Sainte-Marie d'Anglet.

Doinua/Mélodie : Amurizaren "Aita izena..."

*Lurreko aldia amaitu zauzu ondikotz Jakes maitea.
Maite zinuen gure Herria bizi dela ikustea,
huni zuhaurek sail askotako zerbitzuen emaita.
Nor-nahirentzat zer plazerra zen zu elaire ukaitea,
oroz gainetik giro onean zurekin lan egitea!*

Votre tour sur cette terre est achevé, cher Jakes
Vous qui aimiez tant voir notre Pays si vivant
et lui rendiez tellement de services.
Quel plaisir ce fut pour ceux qui vous connurent,
Par-dessus tout, de travailler dans la bonne
humeur !

IN MEMORIAN

*Zuhaitzen eta herri kondairen ikertzean murgildua ;
paregabeko jakitatea, Jakes zinuen bildua;
gero liburu, elkarhizketa frangotan borobildua;
ikusidugu jende gaztea zure ganat hurbildua;
bai zure bihotz onari esker bada altxor bat zaindua.*

*"Gure bazterrak" Luzienekin beti kartsutasunean;
pilota eta euskal kultura euskara garbienean;
emankizunak entzungai daude nor-nahiren
helmenean,
denak maisuki esplikatuarak, oro argitasunean,
konduan hartuz Euskal Herria bere osotasunean.*

*Bizi luzea emankortzeko lan jori bezain umila,
ikasi eta erakasteko nolako gizon abila!
Hedatu euskal izpiritua iraunkor izan dadila!
Biziki gora heldua baitzen zure jendetasun maila,
zeruratzeko Jainkoa jin da zure arimaren bila.*

Passionné par les arbres et les récits populaires,
Vous aviez acquis des connaissances uniques,
Ensuite partagées dans tant de livres
et d'entretiens
Les jeunes, on l'a vu, venaient vous consulter,
C'est un trésor que votre grand cœur nous a
conservé.

Gure bazterrak, avec Lucien toujours dans la ferveur
pelote et culture basque dans l'euskara le plus pur,
émissions à jamais accessibles pour qui le veut,
toujours accompagnées d'explications magistrales,
dans une vision globale du Pays Basque.

Une longue vie fertile mais d'une si grande
humilité,
Pour un homme aussi doué pour enseigner que
pour apprendre !
Que l'âme basque perdure encore longtemps !
Votre humanité avait atteint de tels sommets,
que Dieu est venu chercher la vôtre pour l'amener
dans les cieux.

BEATE COUSIÑO (1944-2021)

Olivier RIBETON

Beate Cousiño, née Haussling, décédée le 29 novembre 2021 à la résidence Dithurbide de Sare, avait vu le jour le 22 août 1944 à Lambrecht Pfalz (Rhénanie-Palatinat) en Allemagne, benjamine d'une famille nombreuse. Elle eut quatre frères et quatre sœurs (l'une décédée en bas âge). La famille habitait une très grande maison au bord de la forêt, sorte de "paradis" isolé du reste du monde. Son père, juriste et chrétien convaincu, hostile au nazisme dont il avait compris le rôle destructeur, avait résisté dans la mesure du possible durant les 12 ans que dura le régime. Malgré les interrogatoires de la Gestapo, il se refusait à faire le salut hitlérien et se trouva protégé par le village car il aidait tout le monde de ses conseils. Beate grandit dans une atmosphère de "sacralité domestique" joyeuse avec un grand sens de générosité et de liberté, malgré l'épreuve d'un frère aîné à la guerre sur le front russe. Trois frères firent de brillantes études : Josef Maria en philosophie (il passa son doctorat avec Heidegger), Angelus, brillant théologien, devint

Fig. 1
Beate Haussling, jeune étudiante en Allemagne. Tirage photographique. Archives familiales.



bénédictin à l'abbaye de Maria Laach, enfin Anskar fut philosophe et physicien. Les trois enseignèrent à l'université. Le quatrième frère, Paul, fut vigneron et s'occupa d'exploitations agricoles dans plusieurs pays d'Europe. Parmi les filles, Maria travailla dans une usine spécialisée dans la fabrication d'édredons, Irmgard devint puéricultrice et Thérèse s'occupa de ses dix enfants ! Quant à Beate, elle rêvait de marcher sur les traces de ses frères et fit des études de biologie et de botanique à l'université. Sa rencontre et son mariage avec Luis Antonio Cousiño, artiste hispano-chilien (frère de Juan Luis, autre artiste étudié dans ce bulletin), l'obligea à interrompre ses études pour suivre son époux à Saint-Jean-de-Luz et l'aider dans sa carrière. Malgré la naissance de ses six enfants, elle reprit peu à peu ses études et les termina avec un DEA en Sciences Naturelles de l'Université de Bordeaux. Pour aider sa famille à subsister, elle devint professeur de biologie et d'allemand au lycée Saint-Thomas d'Aquin à Saint-Jean-de-Luz. Mais toujours passionnée par la biologie et la botanique, elle accepta la proposition de la Ville de Bayonne de diriger avec des moyens rudimentaires

le vieux musée municipal d'histoire naturelle qui était en déshérence. Elle subit les nombreux déménagements des collections en les protégeant du mieux possible, depuis les locaux du Musée Bonnat à l'ancienne école de filles du quai Chaho, puis au château Lauga... Elle développa la bibliothèque du Museum avec l'aide de Michel Duvert¹, reprit toute la classification des collections et les fit revivre en organisant des randonnées découvertes dans la campagne basque, ainsi que des voyages d'études en Allemagne avec ses élèves. Beate avait beaucoup de caractère et d'autorité, de force intérieure et une grande intelligence. Sa fille Veronica écrit : "Maman – nous l'appelions Mutti – était une passionnée des sciences naturelles, elle prenait à cœur son travail et aimait partager sa passion et son savoir avec d'autres. Les plantes n'avaient aucun secret pour elle. Plus jeune, elle donnait des cours de bouquet. Elle aimait beaucoup jardiner et nous mangions régulièrement les produits du jardin cueillis à peine une heure avant. Elle aimait beaucoup faire des gâteaux allemands."

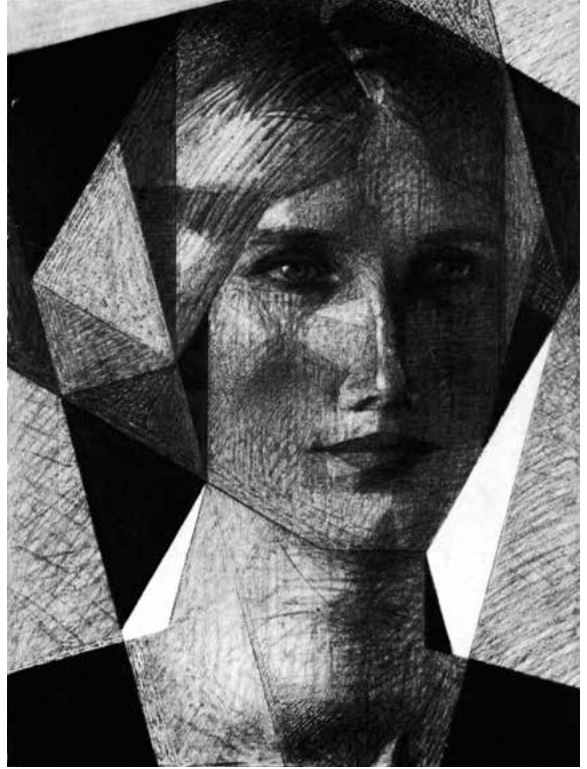


Fig. 2
Juan Luis Cousiño,
portrait de sa
belle-sœur Beate
dit "L'Ange",
vers 1970, fusain.
Collection privée.

Elle avait publié dans le Bulletin (n° 154) en 1999 un article consacré à "Ulysse Darracq, donateur et fondateur du Museum d'histoire naturelle" de Bayonne. Je me rappelle les visites qu'elle organisait au Museum ou sur le terrain, sa grande disponibilité et son enthousiasme. On avait même projeté ensemble un nouveau Museum dans une aile du Château Neuf à l'époque où Bayonne organisait un concours d'architectes pour y implanter un "Musée Gramont et d'histoire de Bayonne" qui n'a jamais vu le jour... Je me rappelle avec nostalgie des dîners à la ferme du Quiñon où elle recevait avec son mari Antonio une société choisie d'intellectuels et d'artistes.

Notes

- 1 Docteur ès-sciences en biologie animale à l'université Victor Segalen Bordeaux 2, Michel Duvert écrit à propos de Beate au Museum : "Nous convenions d'enrichir ce futur musée par un don : celui de la bibliothèque de mon laboratoire destinée à être jetée car devenue inutile après mon départ à la retraite. Elle était ravie, en effet, cette bibliothèque contenait des ouvrages essentiels (pour les cours comme pour la recherche y compris celle des amateurs) sur le règne animal (vertébrés, invertébrés, embryologie, paléontologie) et sur ce que l'on appelait alors la biologie générale. Il y avait là, accumulés par mon patron et moi-même, des dizaines d'ouvrages d'importance."

Bulletin semestriel N° 195 - ISSN : 1148-8395 - ISBN : 979-10-93512-14-3
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2022

Édition et abonnements

Société des Amis du Musée Basque - Château-Neuf - 64100 Bayonne
Association reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 2008
Tél. 05 59 25 45 84 - www.samb-baiona.net
Contact avec l'association : contact@samb-baiona.net
Contact concernant le bulletin : bulletin@samb-baiona.net

Directrice de la publication

Maritxu ETCHANDY

Secrétaire de la rédaction

Jean-Michel BEDECARRAX

Comité de rédaction

Jean-Marie AYNAUD, Frédéric BAUDUER, Jean-Michel BEDECARRAX,
Sophie CAZAUMAYOU, Olivier CLÉMENT, Mano CURUTCHARRY, Michel DUVERT, Maritxu ETCHANDY,
Philippe ETCHEGOYHEN, Maritxu ETCHEVERRY, Audrey FARABOS, Jean-Pierre GACON,
Jean-Louis HIRIBARREN, Albert IRON, Pierre LABORDE, Anne-Marie LAGARDE,
Terexa LEKUMBERRI, Kristian LIET, Olivier RIBETON, Étienne ROUSSEAU-PLOTTO.

Traducteur

Peio HEGUY (basque)

Composition

Vincent AHETZ-ETCHEBER
altergraf.

Impression

SI4G-ABÉRADÈRE IMPRIMEUR - Bayonne

Rédaction : Les recommandations aux auteurs peuvent être consultées
sur le site : www.samb-baiona.net, à la rubrique "Publications".

Les articles publiés dans le Bulletin restent l'œuvre exclusive et personnelle
de leurs signataires. Le Comité de rédaction n'est pas nécessairement
solidaire des théories ou opinions qu'ils expriment. Il est interdit de reproduire
intégralement ou partiellement sur quelque support que ce soit le présent
ouvrage sans autorisation de l'éditeur
(loi du 11 mai 1957, art. 40-41 ; Code pénal, art. 425).

SOMMAIRE

- 2 EDITORIALA - ÉDITORIAL
Maritxu ETCHANDY
- 5 MAÇONS DE BAYONNE, DU LIBÉRALISME POLITTIQUE
AU RÉPUBLICANISME LAÏQUE
Olivier RIBETON
- 27 LA FRANC-MAÇONNERIE BAYONNAISE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Robert MAURICE
- 39 LES "ÉTUDES EN LANGUE BASQUE" DE M^{GR} GIEURE
Jean-Michel BEDECARRAX
- 51 LE CHOCOLAT À BAYONNE, UNE HISTOIRE JUIVE ?
Anne OUKHEMANOU
- 61 LOUIS DOMINIQUE LELEU AU PAYS BASQUE (1820 ET 1836)
DESSINS INÉDITS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE
Thibaut de ROUVRAY
- 73 À PROPOS DU CORPS
PAYSAN(N)S BASQUES D'AUTREFOIS DEVANT LE CYCLE DE VIE
Michel DUVERT
- 91 ARGAZKI ARGITARATU
Anaiz APHAULE-DUPERRET
- 93 BMB N° 196 : L'ÉNIGME DU "CLASSEUR DE 1987" RÉSOLUE...
- 95 JACQUES BLOT (1933-2021), ARCHÉOLOGUE D'EUSKAL HERRI
Éric DUPRÉ-MORETTI
- 99 JAKES CASAUBON (1925-2021)
Lucien ETXEZAHARRETA
- 103 BEATE COUSIÑO (1944-2021)
Olivier RIBETON